ILLEGITIME DEFENSE : un jeune de quinze ans tué à Vitry

P. 6

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 612 - 23 février 1980 - prix : 5 F

Sécurité Sociale

Atteinte aux remboursements des consultations

p.4

Protégeons-nous des défenseurs de la liberté

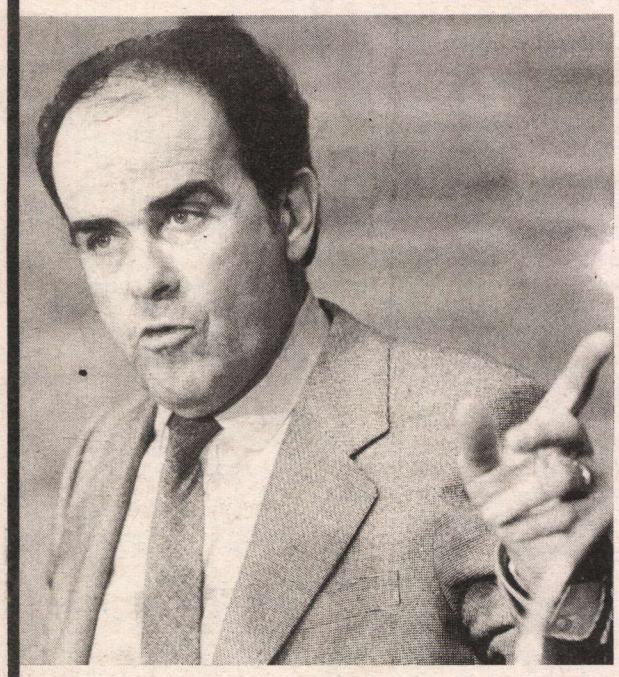

à la Carter
à la Giscard

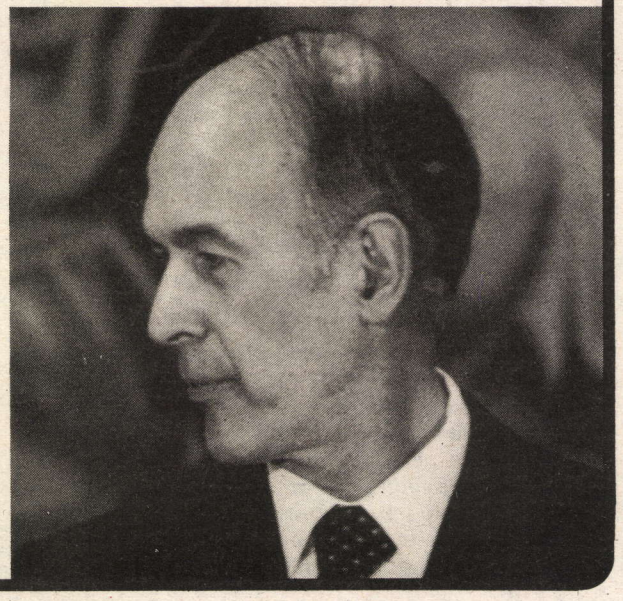

...ou à la Marchais

L'or flambe parce que le dollar brûle

p. 11 à 14

SOMMAIRE

DANS LE MONDE

Page 7 :
— **Espagne : quand le gouvernement organise un référendum et préconise l'abstention ; les tueurs d'extrême-droite sur la sellette.**
Page 8 :
— **Turquie : la classe ouvrière se bat.**
Page 9 :
— **Yougoslavie : le non-alignement survivra-t-il à Tito ?**
— **URSS : les cognes des bureaucrates.**
Page 10 :
— **Le Salvador : les USA champion toutes catégories de l'oppression des peuples.**
— **Rhodésie : veillée d'armes électorales.**

EN FRANCE

Page 4 :
— **Menaces sur le remboursement des consultations médicales.**
Page 5 :
— **Le silence est... de diamant !**
Page 7 :
— **7 policiers inculpés à Strasbourg.**
Page 6 :
— **Illégitime défense : un jeune de 15 ans abattu à Vitry.**
Page 15 :
— **Dans la presse d'extrême-gauche :** Spark : **fusillé pour l'exemple ?** ; Combat Ouvrier : **quand FR3 fait appel à la justice coloniale** ; Rouge : **la liberté pour Edmund Zadrozynski.**
Pages 17 à 19 :
— **Chausson-Gennevilliers : échec au licenciement ; Peugeot-Sochaux : un délégué du personnel met fin à ses jours ; un ouvrier licencié fait le procès de Peugeot ; Carcassonne : victoire pour les facteurs ; CAF (Paris) : ne faisons pas les frais de la réorganisation.**
— **La quinzaine d'action de la CGT.**

DOSSIER

Pages 11 à 14 :
L'OR :
— **L'or des bourgeois : des richesses volées aux travailleurs.**
— **L'or flambe parce que le dollar brûle.**
— **Une relique barbare pour une société barbare.**

DIVERS

Pages 20 et 21 :
— **Livres :** Procès à Prague ; Choisir de donner la vie ; Rapport sur la peine de mort ; **réédition :** Vers l'autre flamme ; Dickie-Roi ; La Maison du peuple.
Page 22 :
— **Théâtre :** Une drôle de vie ; **Jacques Villeret à Bobino ; Disques : onze chansons de Montand.**
Page 23 :
— **Films :** Ma chérie ; Les joyeux débuts de Butch Cassidy ; Rocky II ; Le quintette ; Bons baisers d'Athènes.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Responsable de la publication : Michel RODINSON
Composition :
Département Offset-Presse - L.I.T.O. - 236-45-28
4 ter, rue du Bouloi, Paris (1er)
Impression : INTERPRESS
12, chemin du Haut-Saint-Denis - Aubervilliers
Adresse toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

La lutte dans les LEP

TOURS

1000 dans la rue contre Beullac

Dans la mobilisation contre les stages en entreprises à Tours, la dernière semaine avant les vacances a été chaude. Jeudi 14, trois LEP sont partis en grève quasi totale : Martin Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps, Becquerel à Tours, et le LEP de Château-Renault à 25 kilomètres de Tours. La coordination convoquée le soir même à l'appel des comités de grève de Nadaud et de Becquerel réunit une quarantaine d'élèves de LEP et décida d'appeler à la grève les 7 LEP de Tours ainsi qu'à manifester le lendemain matin. Vendredi matin, Martin Nadaud et Becquerel sont en grève totale ; ils envoient des délégations dans tous les autres LEP. Dans tous les LEP, quelques dizaines de lycéens se joignent à la grève. Les premiers sortis partent en manifestation à 600, et bientôt, 400 les rejoignent en plein centre ville. Les deux manifestations courant l'une vers l'autre, et la 4L des flics coincée au milieu des embrassades et des cris de joie : ça valait le coup d'œil ! C'est à plus de 1.000 finalement que nous sommes allés de la préfecture à l'Inspection académique. La coordination qui suivit a décidé d'appeler à nouveau à des Assemblées Générales et à la grève pour la rentrée.

SAINT-ETIENNE

Grève et manifestations pendant une semaine

Du 11 au 15 février, pendant la semaine précédant les vacances, la grève a touché pratiquement tous les LEP de Saint-Etienne, et des manifestations ont eu lieu tous les jours. Tous les matins, la grève était décidée et les collégiennes et collégiens se retrouvaient dans le centre pour manifester contre la loi Beullac.

Les manifestations ont regroupé 500 à 800 collégiennes et collégiens. Celle de jeudi matin, appelée par la Coordination, fut très dynamique et sympathique, car les manifestants diffusaient à la population un tract expliquant leur opposition aux stages en entreprise.

Et cette opposition, pour la saisir, il suffisait d'entendre les slogans « **Non à l'exploitation, oui à l'éducation** », etc., qui ont retenti pendant cinq jours dans les rues de Saint-Etienne.

Correspondant LO

LIMOGES

Grève au lycée Renoir

Le 14 et le 15 février, nous avons fait grève. Nous avons rédigé une pétition à l'Assemblée Générale, avec nos revendications : pour les internes, plus de chauffage et des douches chaudes, un temps de sortie plus long le mercredi, le droit d'aller à l'infirmerie après 20 heures, etc. Mais aussi pour tous, l'affichage libre, la possibilité de participer au conseil de classe lors de l'étude des cas personnels, etc.

La directrice et le censeur étaient passés la veille de la grève dans les études pour menacer de sanctions les internes qui voudraient faire la grève... Mais il n'y a pas eu de sanctions. Mieux, nous avons obtenu quelques satisfactions : vendredi soir, lors d'une réunion avec les professeurs et l'administration, on nous a annoncé que les internes auraient une heure de plus le mercredi, qu'une cabine téléphonique supplémentaire serait installée, que l'élève et sa famille pourraient, s'ils le voulaient, assister au conseil de classe. Quant à nos autres revendications, elles seraient rediscutées au prochain conseil de l'établissement, d'ici un mois.

Nous n'étions pas la majorité du lycée à être en grève cette fois-ci. Alors, nous avons bien enregistré le rendez-vous dans un mois... mais au cas où il s'agirait d'un lapin, nous savons comment nous faire entendre...

LE N° 46

DE

CEUX

DU TECHNIQUE

est paru

Tout sur le mouvement contre les stages Beullac.

Boom sur le marché des abris anti-atomiques

Un industriel vient de lancer un nouveau gadget assez particulier. Il s'agit d'abris anti-atomiques en kit. On achète l'abri en pièces détachées, on creuse son trou et on le monte soi-même à l'intérieur. Il fallait y penser. Avec les bruits de bottes qu'on entend de plus en plus, nul doute que cet objet connaîtra un succès commercial. Cependant une chose lui manque, c'est la certitude de sa fiabilité. Dans ce but nous suggérons à l'industriel inventeur de ce petit chef-d'œuvre d'offrir à chaque client une bombe atomique en kit permettant de tester la solidité de l'abri...

Alain LEMART

Bulletin d'abonnement aux publications de Lutte Ouvrière

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE
pour une période de un an : prix : 150 F
pour une période de six mois : prix : 85 F
LUTTE DE CLASSE
(mensuel politique publié par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : prix : 50 F
CEUX DU TECHNIQUE
(mensuel destiné aux élèves du technique et aux jeunes travailleurs, édité par **Lutte Ouvrière**)
pour une période de un an : prix : 10 F

NOM : .. ..
.. ..
Prénom : .. ..
.. ..
Adresse : .. ..
.. ..
.. ..
Code postal : .. .. ..

Ci-joint la somme totale de : francs .. ..
.. ..
.. ..

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18

(1) Rayer les mentions inutiles

Protégeons-nous des défenseurs de la liberté à la Carter, à la Giscard... ou à la Marchais

VOILA maintenant Marchais président d'un « comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde ». Mais il y a à peine plus d'un mois, il ne tarissait pas d'éloges sur l'intervention des chars russes en Afghanistan.

Son second dans le comité n'est d'ailleurs autre que Louis Aragon, qui en son temps a été assez vil pour écrire des poèmes d'adoration à Staline !

Et ce sont des gens-là, prêts à toutes les bassesses, comme n'importe quel politicien bourgeois, qui osent affirmer : « Oui, la liberté guide nos pas ». **Ce n'est pourtant pas elle qui guidait hier la plume d'Aragon ou qui inspire aujourd'hui les discours de Marchais.**

Aragon et Marchais, déguisés en « combattants du bonheur », **en combattants du socialisme, du communisme, d'une société plus fraternelle, quelle sinistre farce ! En fait de liberté le premier geste de Georges Marchais, président du « comité de défense des libertés et des droits de l'homme en France et dans le monde », a été de refuser l'accès de sa conférence de presse à Léonid Pliouchtch ! La liberté, la liberté des hommes, la liberté des peuples, Marchais s'en soucie autant que Brejnev, autant que Carter ou Giscard.**

Eux aussi, comme Marchais, n'ont que ces mots-là à la bouche. Carter parle des droits de l'homme en URSS, mais il couvre les crimes de sa police raciste aux Etats-Unis mêmes. Il prétend vouloir défendre le peuple afghan, mais nie les crimes qu'il a commis contre le peuple iranien par chah interposé. Il s'indigne de l'intervention soviétique mais ne s'est jamais indigné de la guerre du Vietnam et menace aujourd'hui d'intervenir au Salvador.

Et s'il se pose en champion des droits de l'homme, c'est pour mieux faire oublier qu'il perpétue la pire des oppressions et qu'il est prêt à accomplir les plus sanglants massacres pour défendre l'ordre bourgeois.

De même, les dirigeants russes se servent des atrocités commises par l'impérialisme pour justifier leurs propres crimes. Eux aussi prétendent toujours voler au secours des peuples mêmes qu'ils massacrent, qu'ils soient hongrois, tchécoslovaque, ou afghan. Et c'est sans doute ce qui permet à Marchais de dire que « ce sont les pays socialistes qui défendent le mieux les libertés ».

Chacun se fait le champion des victimes des autres pour duper les peuples et leur faire oublier ses propres crimes. Les crimes des uns servent d'excuse aux crimes des autres. Et tous les mensonges accumulés de part et d'autre contribuent à cacher aux peuples les moyens de leur émancipation.

Alors oui, Marchais est un aussi bon défenseur des droits de l'homme qu'eux. Mais il tient également aussi bien qu'eux sa place dans leur concert de fieffés menteurs. Il n'est ni meilleur, ni pire qu'un Giscard, qu'un Chirac ou qu'un Mitterrand. Les droits de l'homme, il ne les voit que d'un œil... Comme eux ! Il est borgne... Mais pas du même côté ! Et les crimes que dénonce Marchais sont ceux que d'autres aimeraient passer sous silence. Mais c'est bien là la seule différence. Car Marchais se livre aux mêmes pitreries de politicien cynique qu'eux. Et ils ont autant d'aplomb et de culot que lui dans leurs mensonges.

Giscar lui aussi a le culot de discourir sur les droits de l'homme et de jouer les donneurs de leçons en la matière alors qu'il a envoyé des troupes françaises au Tchad, au Zaïre, en Centrafrique faire un sale boulot de répression au service de dictateurs sanglants. Giscard s'indigne que le mathématicien Sakharov soit placé en résidence surveillé à Gorki. Mais sa justice n'a pas hésité à remettre l'avocat Klaus Croissant à la justice allemande, le physicien italien d'extrême-gauche Piperno à la justice italienne. Et que dire de ce jeune Algérien expulsé ces jours-ci brusquement, en Algérie, alors qu'il a toujours vécu en France et ne parle même pas arabe !

Au pays de Giscard, on peut abattre un jeune de quinze ans parce qu'il chahute, on peut tabasser dans les commissariats.

Et décidément les droits de l'homme et les libertés sont en de bien mauvaises mains quand ce sont celles des politiciens, qu'ils soient de droite ou de gauche, qu'ils s'appellent Carter ou Brejnev, Giscard ou Marchais.

Arlette LAGUILLER

Le casse du siècle : 3 milliards sortent des tirelires

L'Etat français aurait-il fabriqué des pièces de cent sous qui lui coûtaient dix francs ?

Les pièces d'argent de 5 F, 10 F, et 50 F qu'il démonétise aujourd'hui ne sont pourtant plus fabriquées depuis plusieurs années déjà. Et au moment où elles étaient émises elles ne revenaient pas plus cher que la somme qu'elles étaient censées représenter, qui serait de 3 milliards au total.

Pourquoi alors cette démonétisation alors qu'il n'en aurait pas coûté un sou à la banque de France de laisser les pièces en circulation ? C'est que, l'inflation et la spéculation aidant, le prix du métal argent ne cesse de monter (il a notamment doublé depuis l'an dernier) et les pièces d'argent ont acquis une valeur en elles-mêmes, bien supérieure à leur valeur nominale. L'Etat cherche donc à les récupérer.

Et dorénavant, il n'y aura de vraie monnaie que la monnaie de singe.

Ainsi les pièces d'argent pourront rejoindre les pièces d'or, les tableaux, les antiquités, les bijoux, les appartements et toutes les autres valeurs-refuges si prisées de tous ceux qui ne savent pas quoi faire de leur... argent.

L'adage : « L'argent va à l'argent » pourra continuer à faire figure de vérité.

L.G.

Hausses du carburant : le racket continue

Cette fois-ci, le gouvernement ne s'est même pas donné la peine de nous préparer à la mauvaise nouvelle, comptant probablement que, depuis le temps, nous avions pris l'habitude des hausses des prix du carburant.

Annoncées le 21 février au matin, les nouvelles hausses entraient dans les faits le jour même, à minuit ! Sitôt dit, sitôt fait, donc, et pas avec le dos de la cuillère : 8 centimes de plus pour le litre d'ordinaire et de super, 11 centimes pour le gasoil et le fuel domestique. En un an et pas tout à fait deux mois, ces différentes catégories de carburant auront accusé ainsi des hausses de 26,6 % pour l'essence ordinaire, 25 % pour le super, 43,8 % pour le gasoil et 71 % pour le fuel domestique, le plus augmenté parce que moins cher que les autres au départ !

Ces nouvelles hausses vont peser lourd sur les personnes aux petits revenus, sur les locataires des HLM chauffés au fuel et sur les millions d'automobilistes rançonnés une fois de plus.

Et bien sûr, le prétexte aux augmentations reste le renchérissement des prix du pétrole par les pays producteurs et, en particulier, nous devrions ces hausses à celui intervenu le 4 janvier dernier.

Hausse ou pas à la production, tous les motifs, et même les absences de motifs d'ailleurs, sont bons au gouvernement pour organiser la vie chère tandis que les profits des compagnies pétrolières sont préservées et que l'Etat continue de prélever des taxes toujours aussi exorbitantes sur les produits de première nécessité que sont aujourd'hui les carburants.

L.P.

Des menaces sur le remboursement des consultations

Les syndicats de médecins et les représentants des Caisses d'assurance maladie discutent actuellement d'une nouvelle convention, qui doit s'appliquer à partir du mois d'avril, qui fixe un nouveau tarif des actes médicaux et la manière dont ils seront remboursés par la Sécurité sociale.

Il y aurait trois catégories de médecins. Les médecins conventionnés, dont les honoraires ainsi que les prescriptions seraient soumis à un certain contrôle, et dont les patients seraient remboursés normalement ; les médecins agréés, qui pourraient fixer librement leurs honoraires mais accepteraient un contrôle sur leurs prescriptions, et dont les patients seraient remboursés en partie seulement ; enfin, les médecins libres de tout contrôle, mais dont les malades ne seraient pas remboursés du tout !

C'est une façon commode de la part des Caisses d'accepter le relèvement d'honoraires des médecins sans qu'il leur en coûte trop puisque les assurés paieront plus.

Actuellement, 97,4 % des médecins sont conventionnés, ce qui signifie que le problème du remboursement n'intervient pratiquement plus au moment du choix du médecin. Mais il y a déjà une brèche dans le système, puisque certains médecins ont droit de dépasser les tarifs fixés par les conventions : environ 9 900 médecins en 1978, qui constituent 27,5 % des spécialistes et 4,8 % des généralistes. Si le projet en discussion est adopté, il est bien évident que cette catégorie de médecins « agréés » aura d'autant plus tendance à grossir par rapport à la catégorie des médecins conventionnés, que les Caisses renâcleront à revaloriser les honoraires de ces derniers.

Conférence de presse de la Confédération des syndicats médicaux français en août 1979 : ils exprimaient déjà leurs désaccords avec les projets gouvernementaux. (Ph. AFP)

Si les modalités du projet ne semblent pas encore fixées précisément, une chose est déjà claire : la volonté du gouvernement est soit de faire renoncer les médecins à l'augmentation de leurs honoraires, soit plus probablement de leur faire accepter un nouveau système de remboursement qui lèse les assurés sociaux c'est-à-dire les travailleurs.

L'adoption d'un tel projet serait en fait un retour en arrière de plus de vingt ans, avant le décret de 1960 qui rendit avantageux pour les médecins l'adhésion à une convention. Si le nombre des médecins conventionnés venait à diminuer, cela impliquerait qu'une partie des assurés sociaux seraient obligés de payer plus cher, ou de se lancer à la recherche d'un médecin conventionné. Et comment savoir si l'on a affaire à un « conventionné », un « agréé » ou ni à l'un ni à l'autre, si on n'est pas renseigné avant ? Faudra-t-il alors avoir le culot de poser la question et partir faire la queue chez le concurrent au cas où la réponse ne serait pas celle attendue ?

Si l'enjeu de la discussion en cours entre les syndicats de médecins et les pouvoirs publics est bien celui que toute la presse a présenté, s'il ne s'agit pas que d'un chantage destiné à refréner le désir des syndicats de médecins de libérer leurs honoraires, c'est bien un coup contre la santé des travailleurs qui serait en gestation. Et il nécessiterait de leur part la réplique la plus rapide.

Jean SANDAY

Insondable

C'est sans doute pour préparer l'opinion à ses projets que la Caisse d'assurance maladie a fait faire à la SOFRES un sondage sur le déficit de la Sécurité sociale.

84 % des personnes interrogées sont contre toute augmentation nouvelle des cotisations. Evidemment !

Et comme on leur demandait alors si pour faire des économies, il faut diminuer les prestations, il s'en est trouvé 58 % pour aquiescer.

On ne saurait dire si c'est là l'art et la manière de poser une question, ou l'art et la manière de fabriquer une réponse. Si on ne veut pas être mangé à la sauce blanche, c'est qu'on préfère l'être à la sauce verte. C'est épais et dur à avaler, mais ça ne fait rien. Même les ficelles les plus grosses sont bonnes à utiliser.

L.G.

Gonflés !

Le Conseil des ministres vient de décider le principe du versement d'une rente aux veuves. Pas à toutes cependant, puisque ne pourront la toucher que les femmes ayant moins de 55 ans, sans travail, et ayant (ou ayant eu) des enfants. De plus, son montant déjà bien léger sera dégressif, passant de 1.500 F la première année, 1.000 F la seconde, et enfin, à 750 F la troisième et dernière année.

Quand il s'agit de débourser en faveur d'une catégorie ou d'une autre de la population, le gouvernement atteint vite ses limites... Si vite d'ailleurs qu'il se débrouille pour que ça ne lui coûte pas un sou. Car devinez dans quelles poches ces messieurs ont eu l'idée d'aller prendre les sommes nécessaires à cette rente ? Dans celles des assurés sociaux, tiens donc ! y compris, mais pourquoi pas tant qu'ils y sont, dans celles des veuves, bien sûr ! Car c'est en effet par une nouvelle cotisation de 0,1 % environ que les sommes des rentes seront rassemblées.

Des idées pour donner aux uns ce qu'il prend aux autres et faire semblant d'être généreux avec notre argent, pour ça oui, ils ont des idées !

L.P.

Loyers impayés dans les HLM

Le logement des travailleurs et la crise

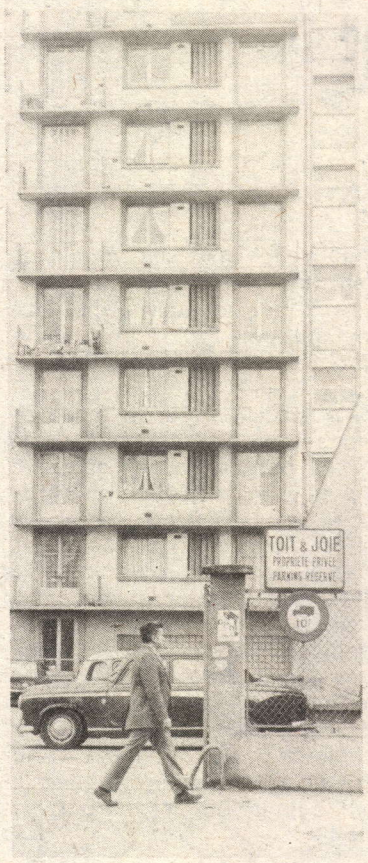

Selon une enquête couvrant 60 % des logements HLM, en 1970 1,9 % des loyers étaient impayés. Depuis, la proportion a augmenté : elle est passée à 2,5 % en 1975, et les estimations pour 1979 indiquent 3,8 %.

Autrement dit, en moins de dix ans, la proportion des loyers impayés a doublé. Il faut dire que les loyers, eux, ont été encore plus rapides : il leur a suffi de 5 ans, entre 1975 et la fin 1979, pour doubler eux aussi. Quant aux charges, leur croissance a été encore bien plus rapide. Les salaires, eux, n'en n'ont pas fait autant, loin s'en faut ! Ceci explique évidemment cela, avec en plus l'aggravation rapide du chômage au cours de ces dernières années.

On est bien obligé de constater d'ailleurs que la société capitaliste ne s'est jamais montrée capable de résoudre le problème du logement pour les travailleurs. Les socialistes du siècle dernier, à commencer par Engels lui-même, dénonçaient déjà les carences en ce domaine.

Bien sûr, dans les dix ou quinze dernières années, la situation s'était un peu améliorée et bien des travailleurs avaient pu accéder à des HLM ou à des constructions équivalentes. Bien qu'encore s'ils avaient pu quitter les taudis du centre de Paris ou les bidonvilles de la « zone », c'est parce qu'ils avaient été rejetés, parfois à des dizaines de kilomètres de la capitale.

Mais même cette amélioration relative des conditions de logement est aujourd'hui remise en question pour les travailleurs les plus mal payés.

Il a suffi d'une diminution des salaires réels due à l'inflation, d'une augmentation du chômage qui se répercute sur le niveau de vie de l'ensemble des travailleurs, pour qu'à nouveau un logement même dit « à loyer modéré » devienne inaccessible à toute une catégorie de travailleurs. Aujourd'hui non seulement le nombre de loyers impayés augmente dans les HLM, mais on voit des travailleurs chercher à se reloger dans des taudis vétustes pour ne pas payer un loyer trop élevé, en même temps que des logements dans des cités récentes ne trouvent pas d'acquéreurs.

François ROULEAU

La dernière arme anti-gaspi : le topinambour

En France, on n'a pas de pétrole, mais pour ce qui est de l'alcool, on est les champions. Rien d'étonnant, donc, à ce que des essais aient eu lieu, dans l'Aveyron, pour faire carburer une voiture à l'alcool de topinambour. Il paraît que le moteur n'a pas manifesté de réactions anormales. Pour ce qui est des réactions du conducteur, aucun renseignement n'a été fourni...

D'après les optimistes, la consommation des moteurs en alcool de topinambour serait à peine supérieure à leur consommation en essence ; et l'alcool en question pourrait être produit à 1,70 F le litre. Les automobilistes pourraient presque se prendre à espérer.

Présentée comme cela, l'affaire semble miraculeuse. C'est oublier que de toute façon l'Etat taxera l'essence de topinambour de 2 F le litre, comme actuellement il le fait pour le pétrole.

Alors, topinambour, eau minérale ou pétrole, c'est l'usager de l'automobile qu'on prend pour une pomme à l'eau !

T.P.

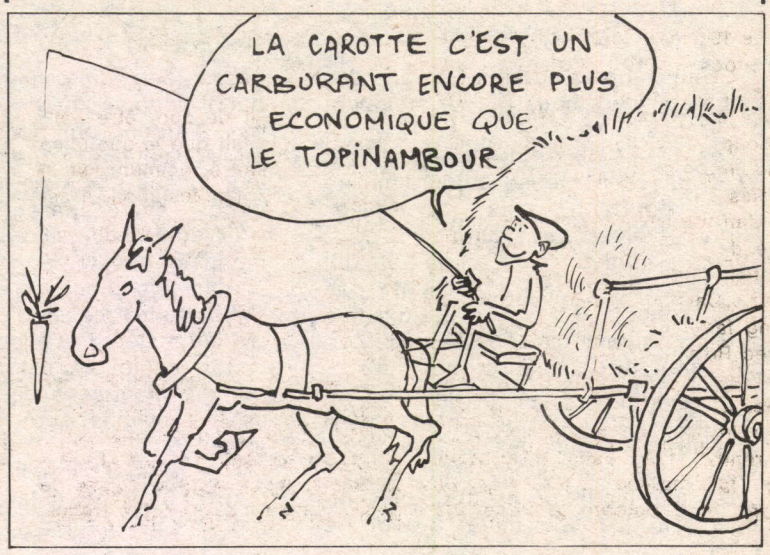

Le silence est... de diamant !

L'enquête de l'hebdomadaire Le Point **concernant les revenus et le patrimoine de personnalités publiques du monde politique a fait grand bruit. Pas tellement d'ailleurs par les révélations qui y sont faites que par celles qui n'apparaissent pas.** Le Point **a envoyé un questionnaire sur l'origine de leurs revenus à plusieurs dizaines d'hommes politiques. Et les résultats sont parlants, si l'on peut s'exprimer ainsi à propos justement de silence.**

A peine une quinzaine de personnes, dont Georges Marchais, ont accepté de répondre au questionnaire. Les 4/5e se sont récusés ou n'ont pas répondu. Parmi eux, la quasi-totalité des députés giscardiens, président de la République en tête. Et la totalité des ministres, sur injonction de Raymond Barre lui-même, et sous prétexte qu'une telle enquête « ne peut qu'alimenter des sentiments troubles, éveiller la suspicion et l'envie ».

On ne sait si tous les abstentionnistes avaient quelque chose à dissimuler. En tout cas leur silence gêné prouve bien qu'eux-mêmes, pourtant bien placés et bien informés, l'estiment ainsi.

Mais aussi discrets et pudiques soient-ils sur leur fortune et leurs affaires personnelles, il arrive tout de même qu'un coin de voile soit soulevé — oh bien involontairement ! — et qu'on apprenne par exemple que Bokassa et Giscard, c'est quasiment la même famille, ou qu'on découvre les châteaux des uns et les feuilles d'impôts des autres. Il y a un bon nombre de ces personnages qui nous gouvernent qui doivent avoir bien du mal à ne pas confondre les affaires d'Etat avec leurs affaires de famille !

Mais ce n'est pas l'enquête du Point **qui nous éclairera, d'autant plus que pour ne pas** « pénaliser ceux qui ont joué le jeu aux dépens de ceux qui se sont abstenus », Le Point **ne publie même pas les réponses détaillées de ceux qui ont bien voulu répondre !**

Alain MARQUET

Barre la ceinture

« Le maintien du pouvoir d'achat devient dans les circonstances actuelles, un objectif de plus en plus ambitieux » **a affirmé le Premier ministre Raymond Barre, mardi dernier. Et il a ajouté, au cas où il ne se serait pas bien fait comprendre, il faut que** « les travailleurs sachent écarter les revendications excessives et les surenchères néfastes ».

Nous voilà donc prévenus. Quoique, à vrai dire, il n'y ait rien de bien nouveau dans ces déclarations, sinon peut-être dans le ton. Car la baisse du pouvoir d'achat, nombre de travailleurs touchés directement ou indirectement par le chômage la connaissent déjà.

Mais Barre ne manque tout de même pas de culot pour venir annoncer ainsi froidement aux travailleurs que c'est encore eux qui doivent se serrer la ceinture.

Car c'est aux travailleurs que Barre réserve ainsi ses leçons de morale et d'austérité, pas aux capitalistes, P-DG, industriels, pas à ceux qui spéculent sur la crise, ni à ceux qui s'arrachent à prix d'or les lingots, et autres croqueurs de diamants, puisque c'est au nom de ceux-là précisément qu'il parle.

Un bel exemple de flic

Le départ en retraite du chef de la police des polices (inspection générale de la police nationale) a été l'occasion pour certaine presse, du **Monde** au **Figaro**, de retracer la carrière « digne de tous les éloges » d'un grand flic.

Quelle carrière, en effet, bien significative de ce que la bourgeoisie française attend de ses hommes de main !

Commencée en 1942, sous l'Occupation, Guy Denis, tel est le nom du personnage, a débuté dans les renseignements généraux à Poitiers. Précisément l'année où la police parisienne s'illustra en organisant la grande rafle des Juifs au Vel'd'Hiv. Poitiers n'est pas Paris, mais gageons que les tâches ne devaient guère être plus reluisantes chez les RG à Poitiers qu'à Paris.

Bien sûr, toute la police a été ensuite blanchie en 1944 par De Gaulle, qui avait bien trop besoin de ses services... Ce que le journaliste du **Figaro** traduit ainsi : **« Le jeune inspecteur travailla de toutes ses forces à remettre dans sa voie légitime une police fourvoyée dans la politique ».**

C'est encore lui qu'on envoya, quelques années plus tard, à Alger, diriger les services de la police judiciaire, en janvier 1962, dans les mois qui ont précédé l'Indépendance. Comme le déclare pudiquement **Le Monde,** il **« sut garder l'estime de tous ceux qui se déchiraient sur la terre algérienne »,** en d'autres termes, les plastiqueurs de l'OAS, et les barbouzes gaullistes qui torturaient et assassinaient les Algériens n'ont probablement pas eu trop à se plaindre de sa sévérité.

Voilà l'homme qui, à la tête de l'IGPN avait été chargé de « moraliser » la police. Une morale bien particulière !

C.B.

• Vive le progrès

Désormais, il n'y aura plus d'annuaire téléphonique par rues à Paris : c'est Norbert Ségard, le secrétaire d'Etat aux PTT, qui en a décidé ainsi.

La raison ? Il faut que Paris rejoigne, en ce domaine aussi, le droit commun. En clair, comme la province ne connaissait pas l'annuaire par rues, on le supprime à Paris. C'est l'abolition des privilèges, quoi !

• Le bon cheval

M. Aimé Pastre, directeur régional adjoint des services pénitentiaires, et l'un des responsables nationaux de la CGT, vient d'avouer qu'il avait pris depuis six mois sa carte à l'UDF. Il était auparavant radical de gauche.

A 58 ans, il est difficile de penser que les opinions de ce personnage n'étaient pas encore très bien arrêtées ! En fait, comme la plupart des notables et des politiciens de profession, Pastre détermine ses opinions comme on joue aux courses : en essayant de miser sur celui qui arrivera le premier.

Et comme le cheval des radicaux de gauche est loin derrière, et que l'âge de la retraite approche, Pastre s'est décidé pour un vieux cheval de retour, moins risqué.

Le procès de Rouen

Le PCF a ce qu'il mérite

Le 19 février avait lieu à Rouen, le procès contre Raymond Lecacheur, secrétaire fédéral du PCF qui comparaissait accusé de « coups et blessures volontaires » à l'encontre de militantes féministes.

L'affaire remonte au 19 octobre dernier. Ce jour-là des féministes rouennaises, dont Anne-Marie Cardon, secrétaire du Planning familial, avaient rendez-vous avec Roland Leroy, député du département et directeur de **l'Humanité.** Elles tenaient à lui signifier leur indignation devant le compte rendu fait dans **l'Humanité** de la marche sur l'avortement, le 6 octobre, à Paris, qui avait rassemblé quelque 40.000 personnes.

Et il y avait de quoi être indigné. Outre le fait que le quotidien du PCF mentait sciemment sur le succès de la manifestation, il assortissait son compte rendu de calomnies révoltantes, accusant les manifestantes de ne pas **« mettre en cause la responsabilité du gouvernement »** poursuivant : **« Laisser de côté cette question fondamentale des moyens nécessaires pour l'application de la loi, c'est dédouaner le gouvernement de ses responsabilités. Outre qu'elle laisse la porte ouverte à tous les trafics, la revendication de l'avortement libre va dans ce sens ».**

Que les manifestantes rouennaises aient eu envie d'aller demander des explications à Roland Leroy, on les comprend.

Et pourtant, après les avoir fait attendre une heure et demie, celui-ci n'accepta de recevoir qu'Anne-Marie Cardon, qui refusa et décida avec les onze féministes présentes, de lui parler quand il sortirait. C'est alors qu'une dizaines de militants du PCF, avec à leur tête Raymond Lecacheur, les jeta violemment dehors avec force coups et insultes misogynes. Bilan : Anne-Marie Cardon eut 42 jours d'arrêt de travail et plusieurs femmes durent subir des soins médicaux.

Elles ont décidé de ne pas en rester là, ce qui vaut à R. Lecacheur le procès dont le jugement sera rendu le 17 mars.

L'Humanité ne craint pas de parler à propos de ce procès « d'opération anti-communiste ». Mais c'est quand même bien le PCF qui, jusqu'à présent, s'est comporté de façon inadmissible de la part d'un parti qui se revendique des idées communistes et du mouvement ouvrier. Au procès même, l'une des témoins avait parlé de « thèses rétrogrades », de « théories obscurantistes » des féministes selon le compte rendu fait par **l'Humanité** du 20 février.

Faut-il rappeler qu'il y a quelques années, le PCF avait même pris position contre les premières manifestations et luttes des femmes pour le droit à l'avortement et à la contraception ?

Les femmes qui ont lutté hier contre le gouvernement pour imposer qu'on respecte leurs droits n'ont pas l'intention de se laisser injurier et malmener par le PCF sans réagir.

En tout cas, le PCF n'a pas volé ce qui lui arrive.

Yves MORINIER

Illégitime défense :

Un jeune de 15 ans abattu à Vitry

C'est pas parce qu'on habite une HLM et qu'on fait de la moto qu'on est un voyou...

Un adolescent de 15 ans, Abdel Kader Laireche, a été tué d'une balle dans la tête samedi soir par le gardien de son immeuble à Vitry. Parce que les jeunes de la cité chahutaient bruyamment, parce que par leur tapage dans l'escalier, ils importunaient un locataire, le gardien a pris sa carabine que lui tendait sa femme, et il a tiré, blessant mortellement à la tempe l'un des jeunes.

C'est ainsi qu'un homme qu'on nous présente comme un homme « doux et aimable », dont les jeunes de la cité disent même qu'il était plutôt « sympa », est devenu un meurtrier. Il aurait même revendiqué son acte, puisqu'il aurait déclaré à une mère algérienne qui s'alarmait de sa fenêtre : « C'est bien fait pour l'Arabe ». **(...)** « Ce serait ton fils ce serait pareil... ».

Comment cela a-t-il été rendu possible ?

On nous dit que c'est parce que le gardien « a craqué nerveusement ». Que c'était paraît-il prévisible, quasi inévitable, qu'il était déjà arrivé à ce gardien il y a quelques mois de braquer sa carabine sur des enfants de 6-7 ans. On nous dit aussi que le travail de ce gardien était particulièrement dur dans cette cité, puisque les gardiens s'y sont succédé avant lui au rythme de sept en quatre ans, et il y avait déjà sept mois qu'il était en poste dans cette cité... Un drame fatal en quelque sorte ; c'était inscrit dans la logique des choses qu'un chahut finisse par mal tourner. C'est possible.

Sauf que dans cette affaire, ce n'est pas le chahut qui a mal tourné, mais bien le gardien. Un jeune est mort tué par un adulte qui ne chahutait pas, lui.

Et on est atterré, révolté par cette mort injuste. Et si les parents du jeune garçon, aveuglés par la douleur, prenaient à leur tour le fusil et vengeaient leur enfant injustement abattu ?

L'autre mardi, on a vu aux Dossiers de l'écran un père qui voulait venger son enfant assassinée. Sa peine et sa révolte ont touché des millions de gens. Mais la vengeance est-elle une solution ? Que doit donc faire le père d'Abdel Kader ? Se venger ? Mettre hors d'état de nuire un homme qui pourra « craquer » à nouveau ?

Faut-il aller encore plus loin et préconiser à tous les parents de tenir prêt leur fusil pour défendre leurs enfants... contre les gardiens d'immeubles ? Bien sûr que non ! Cela paraît absurde et odieux. Mais alors pourquoi nous présente-t-on comme normal, voire « inévitable » que les adultes s'arment contre les jeunes ?

Le gardien de la cité de Vitry a sans doute « craqué » mais il a d'autant plus facilement « craqué » contre un jeune qu'il existe une véritable campagne de mise en condition des adultes contre les jeunes présentés systématiquement comme des voyous dont on grossit les moindres incartades et dont on transforme en crimes les moindres délits. On fait peur aux adultes, et on les traite même de lâches, quand ils refusent de jouer les justiciers comme dans le RER le 10 février dernier.

Bien significatif de cette attitude systématique anti-jeunes est la manière dont Le Figaro **relate le meurtre d'Abdel Kader Laireche : sous un gros titre à la Une :** « Les enfants sauvages », **il disserte sur... la délinquance juvénile. C'est tout de même un comble ! C'est cette campagne anti-jeunes qui a tué Abdel Kader parce qu'il y a des adultes qui se sentent couverts quand ils s'arment, quand ils tirent contre des jeunes, baptisés « voyous » pour la circonstance. Il y a ceux contre qui il est normal de prendre le fusil et ceux contre qui cela ne se fait pas.**

Les jeunes chahutent, comme ils l'ont toujours fait. Il faut avoir tout oublié de sa jeunesse, ou n'avoir jamais été jeune pour s'indigner que des jeunes chahutent. C'est bruyant et plus violent qu'autrefois ? C'est encore à voir. Il est bien évident que les conditions de la vie moderne n'arrangent pas les choses. Le simple fait de rassembler dans une même cité 200 ou 300 jeunes du même âge, comme c'est le cas à la cité Jean Couzy de Vitry, donne et pour cause à leurs jeux et à leur chahut une autre ampleur, surtout quand on ne leur offre d'autre terrain de jeux que la rue devant la rangée d'immeubles, ou les cages d'escaliers ! Quoi d'étonnant que cela fasse du bruit !

Mais de là à traiter ces adolescents de « voyous », il y a un pas trop vite franchi par certains. Ces jeunes ne rackettaient pas, ils n'agressaient pas non plus les femmes seules, ils étaient bruyants et violents, nous dit-on, peut-être, mais pas si violents que ceux qui n'ont pas hésité à manier le fusil contre eux. Pas autant que ceux qui prêchant le droit de tirer sur les « voyous », ont encouragé par avance le bras du meurtrier.

Cécile BERNIER

Ça la fiche mal

Le vol dans les grands magasins est chose banale. Celui que vient de subir le magasin Printafix à Toulouse l'est moins : mille huit cents fiches dérobées par un groupe qui s'intitule « Pour récupérer intégralement notre TVA à la face des ignobles exploiteurs » (PRINTAFIX). Particularité des fiches en question : elles servaient à ficher la clientèle qui avait eu maille à partir avec la société chargée par les magasins Printafix de la surveillance des vols depuis le début de l'année 1978. Autre particularité bien plus surprenante : les fiches portaient de nombreuses indications n'ayant rien à voir avec les vols commis dans le magasin, mais ayant trait à d'autres infractions, aux mœurs, voire aux opinions : homosexuel, toxicomane, vit en communauté, salope et vicieuse, a volé dans d'autres magasins, appartient à une organisation politique, etc.

Ce sont des renseignements que seule la police est censée posséder. Cette dernière a-t-elle donc collaboré à l'établissement du fichier de Printafix ? La commissaire du quartier a nié toute responsabilité à ce sujet. La police se serait-elle donc fait voler son propre fichier par Printafix ou sa société de surveillance ?

En tout cas, ce ne serait pas la première fois qu'une police privée s'attribuerait les fonctions de la police officielle, et cela en parfaite collaboration avec elle. On peut même dire qu'il s'agit là de la logique des choses. Privée ou publique, la fonction policière obéit aux mêmes règles et aboutit aux mêmes déformations : soupçon permanent assorti de mépris vis-à-vis de tout le monde, droit arrogé de juger sans contrôle, contrainte et violence.

En l'occurrence, le mimétisme avec la fonction policière est tel, que le directeur du magasin est allé jusqu'à singer le premier venu des ministres de l'Intérieur, passant bien hypocritement à l'offensive pour éviter de s'expliquer. Pas le moins du monde gêné par l'existence de son fichier illégal, c'est lui qui accuse par contre ceux qui l'ont récupéré de « manquement grave aux règles de l'anonymat » pour avoir restitué les fiches aux personnes concernées, en prenant ainsi le risque, ajoute le directeur, de faire connaître la vérité aux membres de la famille...

Alain MARQUET

Les solutions de la RATP

Après que deux voyous ont frappé à coups de couteau un contrôleur de la RATP au dépôt de Charlebourg, dans les Hauts-de-Seine, une grève de protestation a eu lieu le lendemain lundi 18 février sur 14 lignes d'autobus du réseau nord-ouest.

Les employés de la RATP s'indignent une nouvelle fois de la politique de la direction qui, par souci d'économie, réduit le nombre des agents et oblige ces derniers à travailleur seuls, à un guichet, à une recette, dans un dépôt ou une station, ou dans les autobus.

Ils réclament d'être au moins deux : cela est plus dissuasif pour des agresseurs et cela permet aussi de faire face si l'un d'eux est pris d'un malaise ou s'il faut porter secours à un voyageur.

La réponse de la RATP ne s'est pas fait attendre : **« Dans la proportion de 99 %, les agressions sont le fait de bandes de jeunes. Si l'on augmentait le nombre des agents, comme le demandent les syndicats, ce serait deux agents qui seraient agressés » !**

Ben voyons ! Ne dit-on pas d'ailleurs qu'un homme averti en vaut deux ? Et puis, comme il ne reçoit qu'un salaire, c'est tout bénéfice pour la RATP.

Un monde fou, fou, fou !

Samedi 16 février, 174 km de bouchons et deux enfants intoxiqués par les gaz d'échappement dans la région lyonnaise ; lundi 18, 200 véhicules encastrés les uns dans les autres, et deux kilomètres d'un gigantesque embouteillage faisant deux morts et 26 blessés ; mardi 19, de nouveau 2 kilomètres et demi de bouchon paralysaient l'autoroute de l'ouest à la sortie de Paris.

Et il n'y a pas à chercher loin les raisons de ces carambolages à répétition. L'intensité de la circulation sur les routes et les autoroutes, les voitures et camions qui se suivent à quelques mètres à peine, font que le moindre incident, la moindre circonstance imprévue peut se transformer en drame.

Ici, on a invoqué le retour des vacances, là la défaillance d'un conducteur, ailleurs, la fatalité et la nature responsable des nappes de brouillard de ces derniers jours comme elle avait été responsable de la brutale chute de neige qui, il y a quelques années, avait bloqué des centaines de véhicules sur l'autoroute de la région lyonnaise et pris des allures de catastrophe.

Mais toutes ces explications n'en sont pas. Parce qu'il n'y a pas d'explication, sinon celle de l'absurdité d'une société organisée en dépit du bon sens, au point qu'elle ne maîtrise plus son propre développement et, à l'occasion, se bloque. C'est de cette folie — parfois meurtrière — que ceux qui ont été pris dans ces carambolages ont été victimes, et c'est l'organisation tout entière de la société capitaliste dans laquelle nous vivons qui en est cause.

Chaque jour, des milliers de voitures flambant neuves sortent des usines pour être lancées sur les routes. Pour les faire circuler, sans cesse de nouveaux kilomètres de béton viennent recouvrir la campagne. Les agglomérations grossissent pour atteindre des proportions monstrueuses et inhumaines, que fuient des millions de personnes, périodiquement, toutes ensemble, parce qu'elles ne peuvent faire autrement, pour partir en vacances dans les mêmes régions !

Là voilà bien, cette société capitaliste irrationnelle au point d'en être parfois totalement paralysée, absurde au point qu'en rase campagne, en pleine nature, de jeunes enfants puissent être intoxiqués par les gaz d'échappement !

Ces carambolages monstrueux sont bien tout un symbole : celui d'un monde fou, fou, fou, qu'il faut changer !

Lucienne PLAIN

Tarif réduit SNCF :

Il suffit d'un détour

Si vous êtes OS ou employé à Gennevilliers, Asnières ou Billancourt et que, parce que vous habitez Sarcelles, Clamart ou Choisy, vous prenez le train tous les jours pour venir travailler, la SNCF vous propose un moyen facile de bénéficier de réductions avantageuses. Rien de plus simple, il vous suffit, pour venir travailler, de faire chaque fois un petit détour par Lyon, Nantes ou Strasbourg, par exemple, et d'emmener toute la famille ; en n'oubliant pas, bien sûr, de choisir chaque fois une heure et un jour creux. Dans ces conditions, vous pourriez bénéficier de réductions très avantageuses prévues par les tarifs spéciaux de la SNCF.

C'est sans doute ce que vont expliquer, dans les 230 centres commerciaux et supermarchés où elles se tiendront, du 1er au 15 mars, les hôtesses que la SNCF vient d'embaucher spécialement pour vanter aux usagers les mérites de ces tarifs spéciaux consentis aux couples et aux familles, sur les grandes lignes, et à des périodes creuses.

Ça fait plusieurs mois que la SNCF a mis en place ces tarifs spéciaux. Apparemment, ils n'ont pas eu beaucoup de succès. On se demande bien pourquoi. Mais qui peut dire après ça que la SNCF ne fait rien pour les usagers ?

Passage à tabac :

7 policiers inculpés à Strasbourg

Sept policiers appartenant au service régional de la police judiciaire de Strasbourg et un inspecteur des douanes ont été inculpés de coups et blessures avec arme et préméditation.

Le 18 octobre dernier, ils avaient arrêté quatre Maghrébins soupçonnés par le service des douanes d'être des trafiquants de drogue. Ils exerceront sur eux des sévices pendant toute la nuit et une partie de la journée du lendemain.

La visite médicale concluera que l'état des prévenus était normal. Mais une autre expertise, effectuée par les médecins légistes le 21 et le 23 octobre, relèvera par contre des traces de coups sur tout le corps et, sur l'un d'eux, des lésions sur les épaules et sur les bras « **provoquées par un instrument allongé, étroit, non tranchant, pouvant correspondre à une matraque de caoutchouc** ».

L'un des plaignants a même accusé les policiers de l'avoir enchaîné, nu, à l'aide de menottes et de l'avoir frappé sur les parties génitales.

Pendant toute la guerre d'Algérie, la police a raflé et torturé en toute impunité des travailleurs d'Afrique du Nord. C'est cette même police qui est utilisé par le gouvernement à contrôler les immigrés. Mais formés à l'école des Massu, des Bigeard et des Papon, elle n'hésite pas à faire usage de violence raciste quand l'occasion se présente.

Dis-moi qui est ton grand-père

Laraouti Ghaleb a été expulsé de France mercredi 13 février, direction l'Algérie via Orly sans même revoir sa famille.

Son tort ? Avoir eu maille à partir avec la justice française, avoir 21 ans et être d'origine algérienne.

Pourtant Laraouti est né en France où sa famille réside depuis trente ans. Il ne parle pas l'arabe, ne connaît rien de l'Algérie, n'a nulle attache avec ce pays si ce n'est d'être le pays de ses aïeux. Mais il a grandi en France.

Depuis que le 5 mai dernier il a été appréhendé pour quelques délits mineurs, l'administration française lui refuse et ses papiers d'identité, et sa carte de résident algérien. Démuni de tout papier, il est de nouveau appréhendé par la police le 15 janvier sous prétexte de contrôle de routine. Il est arrêté, emprisonné pendant un mois, puis conduit directement par les gendarmes à Orly dans un avion en partance, sans même en avertir sa famille.

Personne ne s'est soucié de sa famille ni de ce que Laraouti deviendra. L'important aux yeux de l'administration française, c'est que son père ou son grand-père étaient, eux, nés en Algérie.

Mais si chacun devait retourner ainsi du jour au lendemain au pays de ses ancêtres, il ne resterait pas grand monde au pays de France.

La grève de la faim des Turcs sans papiers

Dix-sept travailleurs turcs sans papiers continuent à l'heure où nous écrivons leur grève de la faim pour obtenir la régularisation de leur situation. Ils réclament que les 30.000 ou 40.000 travailleurs qui sont dans leur cas voient leur situation révisée. Sans titre de séjour, sans possibilité de faire valoir leurs droits, ces travailleurs de la confection sont complètement soumis aux trafiquants de chair humaine que sont les patrons d'atelier qui les font travailler sept jours sur sept jusqu'à quinze heures par jour pour des salaires parfois inférieurs à 1.000 F par mois.

Le gouvernement n'est pas insensible à l'écho que ce scandale a eu dans la presse. Stoléru est venu en personne rendre visite aux grévistes de la faim dimanche 17 février, et ceux-ci, accompagnés de l'ambassadeur de Turquie, lui ont rendu sa visite le mardi. Ce qui gêne le gouvernement, n'est pas tant que cette situation existe, car il est bien placé pour connaître les sous-produits des lois sur l'émigration qu'il fait édicter. Ce qui le gêne, c'est que le scandale soit trop public, et Stoléru, « monsieur Travail manuel », vient faire des ronds de jambe et montrer qu'il s'occupe de l'affaire. Un groupe de travail comprenant des grévistes, un représentant de l'ambassade de Turquie, un représentant des patrons, la CFDT, qui suit cette affaire et un représentant du gouvernement se réunit à partir de vendredi 22 février.

Mais Stoléru a clairement affirmé qu'il n'était pas question d'envisager des « *solutions générales* » mais seulement des « *solutions individuelles* » à ce problème. Or les travailleurs turcs ne veulent évidemment pas entendre parler de résolution cas par cas, ne serait-ce qu'à cause du nombre de personnes concernées.

Les grévistes de la faim, en tout cas, déclarent qu'ils sont « *prêts à aller jusqu'au bout* ».

Roger PERIER

ESPAGNE

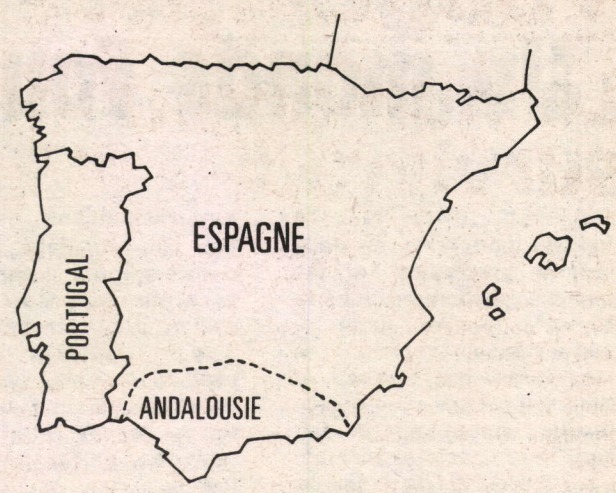

QUAND LE GOUVERNEMENT ORGANISE UN RÉFÉRENDUM ET PRÉCONISE L'ABSTENTION

Le 28 février prochain, les électeurs andalous devront dire par voie de référendum suivant quel article de la constitution ils veulent aller vers l'autonomie.

En effet, en ce qui concerne « l'exercice du droit à l'autonomie », les pères de la constitution de 1978 (c'est-à-dire tous les partis parlementaires, y compris le PC et le PS) ont bien fait les choses : pour ne pas être pris de court, ils ont prévu trois voies donnant accès à ce droit. L'une, de caractère exceptionnel, ne concerne que les nationalités « historiques » (Pays basque, Catalogne et Galice). Les deux autres, intéressant les autres régions, sont régies par les articles 151 et 143 de la constitution, baptisées en Espagne, l'une « autonomie de première », et l'autre « autonomie à tempérament ».

L'article 151 prévoit en effet une autonomie assez semblable à celle des statuts basques et catalans, avec possibilité d'un parlement, d'un gouvernement et d'une police autonome. Mais il nécessite deux référendums successifs, avec pour le premier (concernant la mise en route du processus) l'obligation d'un « oui franc et massif » (pour reprendre une expression gaullienne) : plus de 50 % des électeurs inscrits, dans chacune des provinces concernées.

L'article 143 prévoit, lui, une autonomie dont l'initiative viendrait des élus régionaux, mais qui en aucun cas ne pourrait correspondre à de réelles compétences locales avant un délai de cinq ans.

Or il se trouve qu'en ce qui concerne l'Andalousie (la première des nationalités non « historiques » où le problème se pose), le parti gouvernemental, l'UCD, freine le processus d'autonomie, et combat le recours à l'article 151. Cela a provoqué une mini-crise au sein du parti et du gouvernement. Mais il semble bien qu'une fois adoptés les statuts basque et catalan, le gouvernement ne veut pas que les carottes soient mangées trop vite. On a toujours besoin d'une petit autonomie à négocier !

L'UCD a donc pris position, non pas pour le « non » (elle ne veut pas que l'on puisse décompter sa propre influence dans le résultat final), mais pour l'abstention dans ce référendum. Le gouvernement multiplie les obstacles à la propagande en faveur du « oui », d'autant plus efficacement qu'il contrôle la radio et la télévision, et a formulé de la manière suivante la question de ce premier référendum : « **Donnez-vous votre accord à la ratification de l'initiative prévue à l'article 151 de la Constitution, aux fins d'engager les formalités suivant la procédure établie dans le dit article** » ! Les mots « autonomie » et « Andalousie » n'y figurent même pas.

Dans ces conditions, les chances de voir le « oui » obtenir plus de 50 % des inscrits dans chacune des huit provinces andalouses, qui ont connu lors des dernières élections des taux d'abstention de plus de 40 pour cent et dont certains comptent jusqu'à 30 % d'illettrés, est évidemment extrêmement faible.

Les partis de gauche crient aujourd'hui à la tromperie. Le président socialiste de la Junte d'Andalousie, Escuredo, a entrepris une grève de la faim de protestation. Et l'un des responsables du PS, Alfonso Guerra, a déclaré à cette occasion : « **Il n'y avait que deux possibilités : ou faire un geste de témoignage (...) ou bien prendre les armes comme on l'a fait au Pays basque** ». Moins mélodramatiquement, une député socialiste écrivait il y a quelques jours dans le quotidien **El Pais** « **L'intention de l'UCD** (avec sa politique sur les autonomies) **était de se servir de l'autonomie pour résoudre des problèmes qui n'étaient pas spécifiquement autonomistes...** ».

La belle découverte ! Et comme si les partis de gauche l'avaient ignoré quand ils ont élaboré la constitution avec l'UCD. Comme si, d'ailleurs ils ne préféraient pas, aujourd'hui, affronter le gouvernement sur ce terrain-là (et en préférant bien sûr les grèves de la faim symboliques à tout autre moyen), plutôt que sur les problèmes, autrement vitaux pour les travailleurs, y compris andalous (les plus touchés par le chômage), de la crise et du niveau de vie des masses laborieuses.

Avec tout cela, le référendum andalou constitue probablement un cas unique dans l'histoire : c'est sans doute la première fois qu'un parti gouvernemental organise un référendum, et fait en même temps campagne pour l'abstention.

Après tout, ce n'est pas une si mauvaise leçon de chose sur le rôle de ce genre de consultation.

Gabriel CATALA

Les tueurs de l'extrême-droite sur la sellette

Le 18 février s'est ouvert à Madrid le procès des auteurs de la tuerie de la rue d'Atocha : en janvier 1977, un commando d'extrême-droite avait massacré dans les locaux d'un collectif d'avocats du travail, lié au Parti Communiste, cinq membres de ce collectif. Le fait avait alors soulevé une émotion considérable dans toute l'Espagne.

Les tueurs font tout aujourd'hui pour minimiser les faits. A les entendre, il ne s'agirait que d'un tragique accident. Ils n'auraient porté des armes que parce qu'ils pensaient courir des risques en se rendant dans un local lié au Parti Communiste. Le premier coup de feu serait parti tout seul. Ensuite, ils auraient été assaillis par les victimes, et c'est en se défendant qu'ils en auraient tué cinq. Ils vont même jusqu'à réclamer le bénéfice de l'amnistie concernant les délits commis dans l'intention d'œuvrer au « **rétablissement des libertés publiques** », sous prétexte qu'au départ de leur action il y avait, disent-ils, le désir d'intimider l'un des dirigeants d'une grève des transports en commun, pour rétablir la « **liberté des transports** » !

Yolanda Gonzalez Martin, assassinée par les bandes d'extrême-droite.

Mais leur procès arrive pour eux à un mauvais moment, car l'extrême-droite a un peu trop fait parler d'elle ces dernières semaines. D'abord en enlevant et en assassinant à Madrid, le 2 février, une jeune étudiante d'extrême-gauche d'origine basque, Yolanda Gonzalez. Ensuite, en opérant une descente en armes contre les « rouges » dans le quartier madrilène de Vallecas, et en y tuant d'une balle un jeune passant, Vicente Cuervo.

Les autorités ont dû estimer que l'extrême-droite commençait à en faire un peu trop à son aise, car pour une fois, une enquête de police en ce domaine a été rapide. En quelques jours, les deux assassins de Yolanda, deux militants du parti d'extrême-droite Fuerza Nueva (Force Nouvelle), qui ont avoué leur crime, ont été arrêtés, en même temps que tout un arsenal était saisi chez eux.

Et dans ce climat, le ministère public a demandé d'assez lourdes peines contre les tueurs de la rue d'Atocha : 54 ans de prison contre celui qui est considéré comme l'organisateur de l'opération, et 33 ans de prison contre ceux qui ont pressé la gâchette.

A l'heure où nous écrivons, nous ne savons pas encore si le tribunal suivra le procureur. Mais de toute façon, le problème de la lutte contre le danger que représentent pour la classe ouvrière les tueurs d'extrême-droite ne passe pas par là. La bourgeoisie peut bien mettre en prison quelques nervis un peu trop bruyants, qui lui posent en certaines périodes plus de problèmes qu'ils ne l'aident. Elle ne fera que se les mettre en réserve, et n'a nulle intention de s'en prendre à l'extrême-droite dans son ensemble.

C'est pourquoi il est tout aussi faux de revendiquer du gouvernement, comme le font la gauche et l'extrême-gauche, la dissolution de Fuerza Nueva.

La seule attitude juste, de la part du mouvement ouvrier, devant cette montée du terrorisme d'extrême-droite, serait d'appeler la classe ouvrière à ne pas faire confiance au gouvernement, en ce domaine comme dans les autres, et de l'organiser pour mettre l'extrême-droite hors d'état de nuire.

Les grands partis ouvriers auraient les moyens de mener une telle politique. Mais ils ne veulent pas se fâcher avec Suarez, et ils préfèrent réclamer de celui-ci des mesures contre les groupes fascistes. Et cela, dans un pays où la droite parlementaire est encore plus liée que partout ailleurs à l'extrême-droite, parce qu'elle en sort !

François DUBURG

Yougoslavie

Le non-alignement survivra-t-il à Tito ?

A l'heure où nous écrivons, l'état de santé de Tito, après une période critique, semble s'être, si l'on en croit les médecins, brusquement amélioré.

Quoiqu'il en soit, et depuis le début en fait de sa maladie, le problème de sa succession est posé.

Il est posé d'abord, bien sûr, sur le plan intérieur. Les rivalités nationales ne risquent-elles pas de refaire surface ? Après tout, l'unité nationale n'est pas si ancienne : elle date des années de la résistance contre l'armée allemande, après 1941, et c'est derrière Tito lui-même qu'elle s'était alors constituée. Alors la disparition de Tito ne va-t-elle pas remettre en cause cette unité ? En fait, il est impossible de répondre, par avance, à cette question, comme il est impossible de savoir comment se prépare, et comment se traduira cette succession au sein de l'appareil dirigeant de l'Etat yougoslave.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan intérieur que le problème de la succession de Tito se pose, mais aussi sur le plan international.

Sur ce plan, en effet, Tito est apparu comme un chef de file du non-alignement, jouant des rivalités des deux grandes puissances. En outre la Yougoslavie, depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale, occupe une sorte de position limite entre les deux blocs. Au moment où la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS, à la fin de la guerre, se répartissaient le monde en zones d'influences, Tito s'était imposé à tous, alors que le sort de la Yougoslavie n'était pas encore fixé, et alors que l'URSS, comme les USA reconnaissaient comme seul gouvernement légitime de la Yougoslavie, celui du monarchiste Michaïlovitch. C'est en s'appuyant sur le mouvement de résistance nationale dont il était le principal dirigeant, qu'il avait pu ainsi s'imposer, et qu'il fit basculer la Yougoslavie, dans un premier temps, dans le camp russe. Et c'est en s'appuyant sur les mêmes forces nationales qu'il avait pu y mener une politique indépendante de Staline, avant de rompre définitivement, en 1948, avec lui, pour mener une politique nationaliste de non-alignement.

Alors aujourd'hui la disparition de Tito, pour les dirigeants russes comme pour les dirigeants américains, peut laisser espérer une remise en cause de cette politique qui irait dans leur sens.

Carter a pris les devants, en dénonçant, par avance, toute intervention de l'URSS en Yougoslavie, et en assurant celle-ci de son soutien.

Quels échos ces appels d'offre peuvent-ils rencontrer en Yougoslavie, en particulier à l'intérieur des couches dirigeantes de l'Etat ? Et y a-t-il de ce point de vue des fractions qui s'opposent au sein de celles-ci ? Nul ne peut le dire. Mais ce qui est sûr, c'est que les services secrets des uns

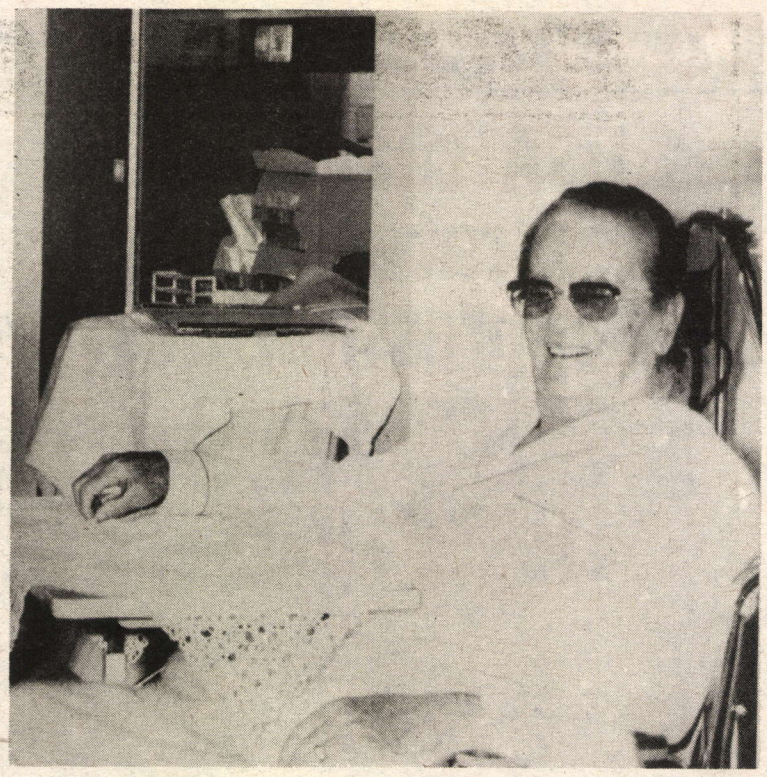

et des autres sont déjà entrés en action et feront tout pour peser sur l'évolution du régime et amener le successeur de Tito à regarder plus favorablement un bloc ou un autre.

Il est encore trop tôt pour dire, si cela va entraîner une lutte ouverte ou pas pour le pouvoir. Par contre une chose est déjà sûre, que la Yougoslavie penche d'un côté ou d'un autre, ou continue sa politique d'indépendance, le principal intéressé : le peuple yougoslave, lui, on ne lui demande pas son avis, tout au contraire, le renforcement des mesures militaires, lui montre qu'il doit d'abord se taire.

Yves MORINIER

Pologne

Un Premier ministre limogé rien de changé pour les travailleurs

A l'occasion du VIII[e] congrès du Parti Ouvrier Unifié Polonais, qui vient de se tenir, M. Jaroszewicz, chef du gouvernement, demandant à ne plus être candidat au bureau politique, a renoncé à la présidence du conseil. Officiellement les raisons invoquées sont des raisons de santé. Mais personne n'est dupe, et personne d'ailleurs ne peut l'être : pendant le congrès, les orateurs se sont succédé à la tribune pour critiquer les résultats de sa politique. Et comme il n'y a vraiment aucune chance pour que ces manifestations de la « base » aient pu être spontanées, tout semble donc fait pour que personne ne puisse douter du fait qu'il s'agit bien d'un limogeage.

Quant aux raisons de ce limogeage, elles ne sont, bien entendu, pas rendues publiques.

Les dirigeants polonais ont-ils voulu faire de Jaroszewicz une sorte de bouc émissaire, en lui faisant porter toute la responsabilité des difficultés que connaît actuellement le pays ? De ce point de vue, le personnage de l'ancien chef du gouvernement se prêterait bien à une telle opération : c'est lui qui, en juin 1976, avait pris la responsabilité des mesures de hausses de prix qui avaient entraîné de véritables émeutes ouvrières dans les villes d'Ursus et de Radom. Il avait alors gagné une solide impopularité.

Bien sûr, cette politique n'était pas la sienne propre, mais celle des dirigeants polonais dans leur ensemble. (Et il y a fort à parier que les autres dirigeants polonais n'ont pas beaucoup plus de crédit que Jaroszewicz auprès des travailleurs.)

Alors, en dernier ressort, si c'est lui qui a été désigné comme bouc émissaire, c'est sans doute qu'il n'a pas pu, ou pas su en faire désigner suffisamment vite un autre que lui-même, avant lui et qui aurait pu faire tout aussi bien l'affaire. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs à son successeur, le 18 février, il a tenu à énumérer devant le Parlement polonais tous ceux qui, du premier secrétaire du parti lui-même, aux simples directeurs d'usine, l'avaient soutenu, pendant près de dix ans au gouvernement ; et à rappeler que ses projets les plus récents avaient encore été tout dernièrement approuvés par le Parlement et le Parti. Histoire de rappeler que la politique qu'il avait menée, il ne l'avait pas menée seul, mais bien avec l'assentiment de tous ceux qui, aujourd'hui le congédient.

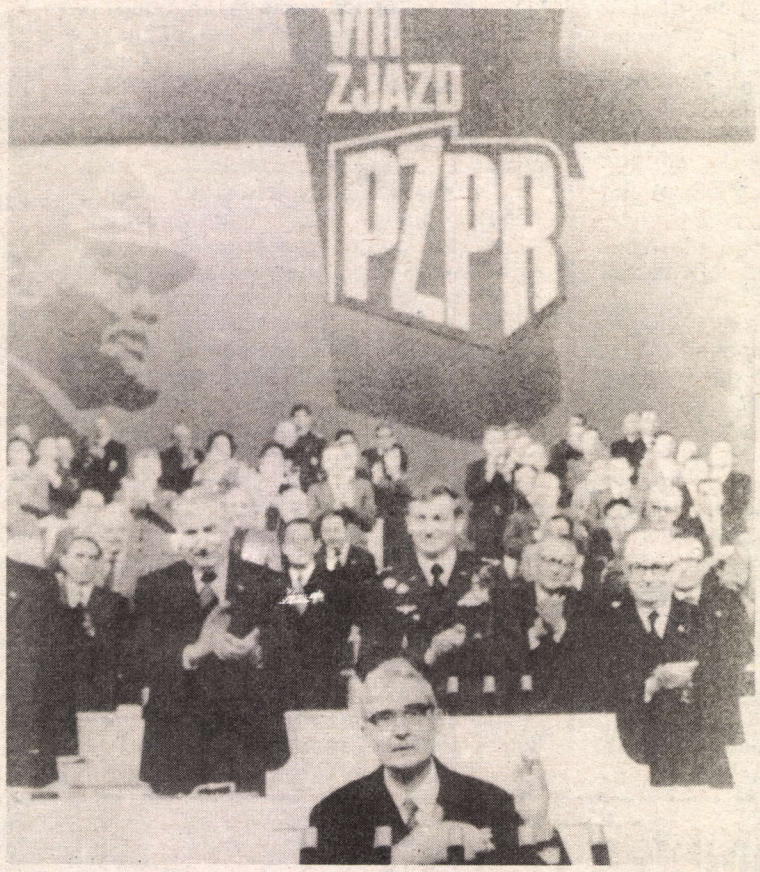

D'un congrès à l'autre, les hommes passent, la politique reste.

De toute façon, quelles que soient les raisons réelles du limogeage de Jaroszewicz, c'est pour ces dirigeants, une façon indirecte de reconnaître que la situation économique et sociale, aujourd'hui, est loin d'être brillante en Pologne. Le manque des pièces de rechange, l'insuffisance de l'approvisionnement énergétique ou les queues devant les magasins — qui ont, pêle-mêle, été reprochés au cours du congrès à Jaroszewicz — témoignent en fait de ces difficultés que, depuis 1976 le régime n'a pas réussi à surmonter.

En limogeant le chef du gouvernement les dirigeants polonais espèrent peut-être désamorcer le mécontentement de la population. Mais les travailleurs polonais ne sont pas assez stupides pour croire les explications officielles qu'on leur sert. Ils savent bien que ce changement de chef du gouvernement n'ajoutera rien dans leur soupe. Ils ont d'ailleurs déjà montré dans un passé récent qu'ils n'étaient pas prêts à se laisser faire : c'était en 1976, quand les travailleurs d'Ursus et de Radom ont réussi à faire reculer le gouvernement sur les hausses de prix que ce même Jaroszewicz voulait leur imposer.

Claude CHARVET

URSS

Les cognes des bureaucrates

Alors qu'ils demandaient au poste de police de Gorki des explications sur le sort d'un ami interpellé juste à l'entrée de leur immeuble, Sakharov et sa femme ont été violemment molestés, « chassés de la pièce et jetés à terre ». **Sa femme,** « infirme de la vue, a été frappée à l'œil ».

Bien sûr il n'y a pas d'égards à attendre de la part des crapules qui gouvernent l'URSS envers des opposants au régime. Et Sakharov n'est sûrement pas de ceux qui sont le plus victimes des brutalités policières.

Mais il y a cependant de quoi être révolté par ces exactions.

Y.M.

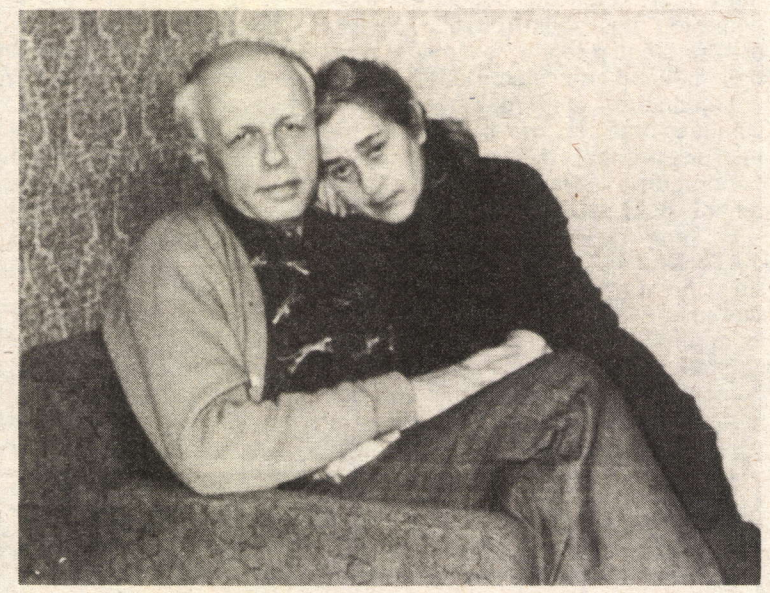

Sakharov et sa femme, à Gorki.

Contre la faim, on a les moyens

— UN TIERS des enfants du monde meurent de malnutrition avant l'âge de cinq ans.

— DEUX CENT CINQUANTE MILLE enfants deviennent aveugles chaque année faute de vitamines.

— DEUX CENTS MILLIONS d'hommes sont affligés d'un goitre par manque d'aliments iodés.

Tous ces chiffres sont communiqués par l'ONU. Ils sont tellement énormes qu'on finit par ne plus réagir : passé un certain ordre de grandeur, on se sent tellement dépassé... Mais on peut toujours faire une comparaison :

— UN MILLION DE DOLLARS (quatre millions de francs actuels) : c'est ce que représentent les dépenses militaires mondiales PAR MINUTE.

Et on voudrait nous faire croire que la faim dans le monde est une triste fatalité !

J.S.

Le Salvador

Les USA champion toutes catégories de l'oppression des peuples

Le 22 janvier, 13 manifestants étaient tués à San Salvador. C'est contre la population du Salvador que Carter propose son aide à la junte. (AFP)

Moins de trois semaines après le massacre du 22 janvier où, au cours d'une manifestation, vingt personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, l'armée salvadorienne continue ses exactions. Le mardi 12 février, elle a pris d'assaut le siège de la Démocratie Chrétienne — parti qui siège au gouvernement à côté des militaires — occupé par des militants d'extrême-gauche ; bilan : neuf morts.

Mais cette répression est impuissante à empêcher le développement des mouvements de protestation. Après l'ambassade d'Espagne, occupée du 5 au 18 février par des militants des Ligues Populaires du 28 Février, ce fut le tour de l'ambassade de Panama, occupée pendant deux jours, puis du siège de l'Administration des eaux (où 500 personnes seraient retenues en otages) par des militants du Bloc Populaire Révolutionnaire, enfin du siège de la Banque pour le développement de l'agriculture par des militants de la Fédération des Paysans Chrétiens retenant, eux, 146 otages.

Et l'enterrement des neuf victimes de l'assaut du siège de la Démocratie Chrétienne s'est transformé en une manifestation dans les rues de la capitale.

Face à cette situation, le gouvernement des Etats-Unis a mis au point un plan « d'assistance militaire et économique » : c'est ainsi que pour venir en aide aux militaires salvadoriens, il prévoit l'envoi de conseillers militaires, de matériels et de crédits (7 millions de dollars).

Ce plan d'assistance n'est pas encore officiellement adopté, du fait, paraît-il, de certaines réticences dans l'entourage de Carter, non que le principe du soutien à la junte au pouvoir soit en cause. Mais l'agitation, depuis le renversement de Somoza, semble avoir gagné la plupart des pays d'Amérique centrale et, vraisemblablement, c'est ce qui explique la prudence et les hésitations des dirigeants américains.

Nul doute que les dirigeants américains pèsent les implications de leurs interventions.

C'est ainsi que le champion du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, Carter lui-même, se dispose à faire la pige à Brejnev. Lui qui, avec l'intervention de l'armée russe en Afghanistan, a eu l'audace de marcher sur ses brisées et de le coiffer au poteau en décrochant la médaille d'or de la répression contre les peuples.

Qu'à cela ne tienne, Carter au Salvador se dispose à lui disputer âprement le titre. Car en fait de médailles d'or de la répression, Carter, jaloux de ses prérogatives, aurait voulu se les garder toutes.

Jean-Jacques LAMY

Rhodésie

Veillée d'armes électorale

Du 27 au 29 février doivent se dérouler dans tout le pays des élections générales afin d'élire les 80 députés noirs du Parlement rhodésien où devraient également siéger 20 députés blancs du Front Rhodésien de Ian Smith, déjà élus.

A l'approche de cette échéance, l'armée et la police, encadrées par les Blancs, sont en état de mobilisation générale. Lord Soames, représentant les autorités britanniques, garant en principe du bon déroulement de la campagne électorale et des élections, vient d'envoyer 40 000 réservistes blancs renforcer leurs rangs et doubler leurs effectifs. Tandis que certains nationalistes noirs rejoignent les camps de regroupement conformément aux accords de cessez-le-feu intervenus, les forces de l'ordre quadrillent les zones qu'ils ont quittées.

Les Blancs de Rhodésie ont voté les premiers pour pouvoir mieux organiser et contrôler dans un deuxième temps le vote des Noirs ! (AFP)

C'est qu'en effet, pour la communauté blanche qui ne compte pas plus de 200 000 membres face à 6 millions de Noirs opprimés, le problème se pose, dans ces élections prochaines, de tout faire pour interdire qu'une majorité noire se dégage et se réalise contre elle au Parlement. Pour que les Blancs, unis derrière Ian Smith, gardent une chance de rester les arbitres et les maîtres politiques du pays, il leur faudrait empêcher qu'aucun parti noir, ni la ZANU de Mugabe, ni la ZAPU de Nkomo, ni même les partisans de l'évêque Muzorewa, ne puisse emporter à lui seul une majorité susceptible d'imposer sa volonté aux vingt députés blancs. De même, veulent-ils œuvrer autant que faire se peut, à maintenir et si possible accentuer les divisions et les rivalités entre les différents partis nationalistes noirs afin que ne puisse même pas se constituer au sein du futur Parlement, une majorité noire de coalition, un front noir uni contre eux. Et dans le même temps que les troupes quadrillent le pays, les exactions se multiplient ouvertement, visant à attiser les divisions au sein de la population noire et entre partis noirs. Des provocations sont organisées contre le mouvement nationaliste le plus puissant, la ZANU, le plus susceptible d'emporter une majorité au futur Parlement, et des tentatives d'assassinat contre son dirigeant Mugabe, ont eu lieu à plusieurs reprises. Cela tandis que Lord Soames déclare apporter son appui aux deux autres mouvements nationalistes noirs.

Mettre tout en œuvre pour faire en sorte que l'hostilité entre communautés noires, ethnies et différents partis nationalistes, l'emporte sur l'hostilité générale envers les colonialistes blancs, tel est le but poursuivi par les hommes de Ian Smith avec la bénédiction des autorités britanniques.

Mais les méthodes des racistes de Salisbury sont tellement odieuses, l'oppression qu'ils font subir à la population noire tellement insupportable, qu'il n'est pas dit qu'elles ne soudent pas, au contraire, toute la population, dans une même haine, une même unanimité contre eux.

C'est pourquoi si les partisans nationalistes noirs ne se laissent pas prendre au piège de l'accord conclu sous l'égide de la Grande-Bretagne, ni surtout ne se laissent pas emprisonner, ni désarmer dans les camps de regroupement, pour y être peut-être massacrés demain, le régime colonialiste de Salisbury risque de ne pas durer. Et cela, malgré le soutien dont les Blancs racistes de Rhodésie bénéficient toujours de la part de l'impérialisme anglo-américain. Car pour l'instant, quelques critiques qu'ils puissent faire au régime de Smith et consorts, les dirigeants impérialistes continuent de l'appuyer, et ils sont prêts à l'aider militairement s'il le faut, tant que ce régime apparaîtra comme le meilleur garant de la stabilité dans cette région d'Afrique.

Ce que redoutent avant tout les dirigeants impérialistes, ce qu'ils ne peuvent permettre, c'est que la guerre civile se déclenche de nouveau et par là risque de gagner l'Etat voisin d'Afrique du Sud. La guerre civile en Rhodésie, et la chute de Smith, mettraient en danger le maintien du pouvoir de la minorité raciste blanche en Rhodésie, sans doute, mais en Afrique du Sud, la guerre civile représente un tout autre danger du point de vue des intérêts capitalistes, un danger pour les banquiers blancs de New York, d'Amsterdam ou de Londres, qui voient dans l'Afrique du Sud leur premier producteur d'or et de diamants.

Gil LANNOU

Uruguay

Combien restent à sauver ?

Expulsé d'Uruguay, le pianiste argentin Miguel Angel Estrella vient d'arriver à Paris, après avoir passé vingt-cinq mois dans un bagne.

Musicien, il était seulement coupable d'avoir sympathisé avec l'opposition argentine, d'avoir joué pour un public populaire, celui des bidonvilles de Buenos-Aires ou des petits villages indiens de Bolivie, et d'avoir reçu chez lui un opposant au régime uruguayen.

Aujourd'hui, il est de nouveau libre et a pu faire le récit des très dures conditions de sa détention. Il a pu témoigner de ce qu'est l'horreur des prisons de la dictature qui pèse sur l'Uruguay. Un pays où le seul pénitencier de Libertad dont Estrella vient de sortir, tient enfermés 2.500 prisonniers politiques. Ceux-ci n'ont pas comme lui la chance d'être des personnalités connues, possédant des amis susceptibles d'intercéder en leur faveur et de mener campagne pour leur libération. Ce sont des hommes totalement inconnus, mais qui croupissent au fond des prisons, torturés, assassinés, portés disparus pour simple délit d'opinion.

Tous les faux défenseurs des droits de l'homme les Carter ou les Giscard, si prompts à parler de la défense de la liberté quand ça les arrange, face à l'URSS et aux pays sous sa dépendance, sont étrangement muets lorsqu'il s'agit des dictatures de leur propre sphère d'influence.

La libération de M.A. Estrella, en dépit de la satisfaction qu'elle apporte à tous les défenseurs des droits de l'homme, nous rappelle pourtant que les prisons du monde dit libre sont remplies des victimes des pires dictatures.

Miguel Angel Estrella, la joie d'être libre ! (AFP)

dossier l'or

L'or des bourgeois, des richesses volées aux travailleurs

Le lingot de 1 kg vendu jusqu'à 99 000 F, le Napoléon, cette petite pièce jaune digne des musées, achetée pour l'équivalent d'une semaine de salaire d'un ouvrier... « Folie », « délire », « hystérie », « typhon » ; les journalistes ont épuisé les qualificatifs tant l'envolée de l'or a été vertigineuse. Tous les seuils « historiques » que l'or ne pouvait franchir, selon les brillants économistes qui veillent aux destinées du monde capitaliste, ont été allègrement dépassés et les records « absolus » succèdent aux records « absolus ». Chacun sait bien que tout est relatif !

Et, si, aujourd'hui, la folie du marché s'est calmée, les cours n'ont sûrement pas fini leur ascension. Puisqu'il y a des capitalistes, des riches prêts à consacrer des millions et des milliards à l'achat du fameux métal précieux, il n'y a aucune raison pour que l'irrésistible ascension de l'or marque le pas. Car, si l'or monte à de tels prix, c'est bien parce que des milliers de possédants se livrent à ce trafic lucratif. Et apparemment l'argent ne leur manque pas.

Pourtant, l'économie est en crise entend-on répéter. Mais, si pour certains la crise veut dire licenciements, blocage des salaires, pour les riches, elle veut dire des profits supplémentaires.

L'argent que tous ces bourgeois petits et grands placent dans l'or, ou les diamants, les tableaux, la pierre, les milliards qui sont venus gonfler les portefeuilles de ceux qui possèdent l'or, ne surgissent pas spontanément à partir de rien. Si certains s'enrichissent, c'est bien parce que d'autres s'apprauvrissent. Les profits, qu'ils réalisent dans la production ou par la spéculation, ce sont toujours les travailleurs qui les créent. Les richesses que les capitalistes accumulent effrontément, c'est à nous qu'ils les prennent.

L'or qui augmente, ce sont nos salaires qui baissent rognés par l'inflation, ce sont les prix qui, eux aussi, flambent. L'or qui monte, ce sont des richesses accumulées sur notre travail qui vont s'entasser dans des coffres, ce sont des richesses figées, mortes, détournées de la société, de la production, des richesses enterrées pour le seul compte d'une classe de parasites.

Ceux qui profitent ainsi de la hausse de l'or, ceux qui protègent leur fortune de l'inflation en la transformant en métal, sont les mêmes qui nous demandent de ne pas revendiquer, de nous serrer la ceinture, d'accepter les sacrifices nécessaires à la compétitivité de l'économie nationale. Ce sont eux qui voudraient nous faire croire que la crise frappe tout le monde sans distinction de classe, que nous sommes tous embarqués dans la même galère.

Leur cynisme, leur arrogance sont révoltants. Ils sont dans la logique d'une société qui permet à une petite minorité de posséder tout l'appareil de production, les capitaux, de s'accaparer toutes les richesses pour son seul profit.

Aujourd'hui, cette classe de parasites est malade de ses profits, elle est malade de trop posséder, de la surabondance de ses capitaux pour lesquels elle ne trouve d'autre débouché que du métal inerte.

Toutes ces richesses que la bourgeoisie conserve dans ses coffres comme un trésor, c'est aux travailleurs qu'elles reviennent. La bourgeoisie est malade de son fric, un seul remède, la ponction.

L'or que stockent les capitalistes dans leur coffre, de l'argent volé aux travailleurs par l'inflation, la haussse des prix.

La valse des milliards

Si la hausse des cours de l'or est constante, au jour le jour, ces cours connaissent de curieuses fluctuations. Ainsi le lingot prenait 20 % de hausse le 3 janvier, le lendemain, il chutait de 13 %. Entre le 16 et le 18 janvier, l'once gagnait 10 dollars puis le 23, elle perdait 200 dollars ! Ces hauts et ces bas sont effet et cause de déplacements de capitaux considérables. Si acheter de l'or est pour certains une façon de mettre de l'argent de côté, pour d'autres c'est l'occasion de réaliser de juteux profits spéculatifs.

Jusqu'à il y a peu, le marché de Londres était le lieu où s'opéraient la grande masse des transactions au jour le jour où l'on parie sur la tendance immédiate du marché en achetant ou vendant au comptant. Mais aujourd'hui, les gros bataillons de la spéculation manœuvrent sur les marchés « à terme » de Hong-Kong, Chicago, New York où l'on peut acheter de l'or à crédit. C'est là qu'opèrent les gros de la finance. Six millions de contrats ont été conclus à Chicago et New York, volume qui sera dépassé en 1979. En une semaine de janvier, les transactions portaient sur une quantité d'or supérieure à la production annuelle mondiale ! On n'achète et ne vend que de l'or qui n'existe que sur le papier. D'ailleurs, des spéculations du même genre, bien que n'ayant pas les mêmes répercussions, se déroulent avec le sucre, le cuivre, le cacao...

Ces transactions à crédit sont simples. L'acheteur à terme ne débourse qu'une faible partie de son achat. L'intermédiaire lui fait crédit pour le complément jusqu'à l'échéance fixée, le terme. Si l'or monte entre la date de signature et la date de paiement définitif, le bénéfice peut être énorme par rapport à la mise de départ. L'acheteur n'a plus qu'à revendre l'or qu'il n'a jamais eu, à empocher un bénéfice sur un capital qu'il n'avait jamais réellement engagé.

Cette spéculation à la hausse est à la merci des variations désordonnées des cours qui se produisent tous les jours. Leur chute brutale peut provoquer des pertes inversement proportionnelles aux bénéfices escomptés. Incapables de faire face à leurs échéances, ce serait la faillite pour les financiers qui espèrent souvent avec de l'argent qu'ils n'ont pas, qui spéculent sur des emprunts contractés auprès des banques qu'ils pourraient entraîner dans leur débâcle.

C'est le même type de spéculation qui fut à l'origine du krach de Wall Street en 1929. Spéculant à la hausse sur les actions boursières, de nombreux bourgeois achetaient des actions à crédit avec des prêts qu'il remboursaient largement grâce aux bénéfices réalisés. Mais la spéculation à la hausse ne peut durer indéfiniment, la tendance peut se retourner du jour au lendemain et c'est la chute des cours, les faillites... le krach, le jeudi noir, cette journée de l'année 1929 qui vit en quelques heures des milliers de spéculateurs ruinés par une brusque et vertigineuse baisse des cours.

Oui, c'est bien à une loterie que se livrent des cercles fermés de financiers. Si eux ne sont pas sûr de gagner, par contre, l'ensemble de la société est largement perdante.

Once, lingot et carat

L'once est l'unité de poids anglaise universellement employée pour l'or (31,1 grammes d'or fin). De son vrai nom « once-troy-weigh — poids de Troyes — elle tire sans doute son origine du rayonnement commercial des foires de Champagne qui se tenaient dans cette cité entre le XII^e^ et le XVI^e^ siècle où les échanges sur l'or étaient actifs. Elle vaut environ 700 dollars soit 2 800 F approximativement début février 1980.

Le lingot est un bloc d'or généralement d'un kilogramme. Il vaut approximativement, début février, 90 000 F. La barre, elle, pèse 12,5 kilogrammes.

Le carat : on disait d'un lingot qu'il était à 18 carats lorsqu'il contenait 18/24^e^ de son poids en or, soit 75 %. L'expression 18 carats correspond aujourd'hui à la dénomination de 75 % d'or, titre minimum exigé pour qu'un objet soit dit en or.

Jusqu'où va se loger la thésaurisation !

Dans un journal très sérieux (paraît-il) **Valeurs Actuelles,** on peut lire **« le comble du raffinement n'est-il pas de se servir d'un objet en or qu'on ne montre pas ? »** Joindre l'utile à la thésaurisation, quelle joie pour nos bourgeois. C'est simple, continue le même journal, il suffit d'acheter un thermomètre médical en or. Pas cher : 6 000 F ! Leur or, ils le placent vraiment n'importe où.

Pour une poignée de protons

La différence entre l'or et les autres métaux tient à quelques particules, les protons : 79 pour l'or, contre 80 pour un vulgaire atome de mercure ou 82 pour le plomb.

L'or est mou ! C'est le plus malléable des métaux. On peut en tapant dessus le réduire en feuille de 1/10 000 de mm d'épaisseur, avec 30 gr d'or on peut obtenir une feuille d'environ 12 m². Un gramme d'or peut être étiré sur une longueur de 3 500 m...

Inattaquable par l'air, l'eau et les acides, il peut être dissous dans « l'eau régale », mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique, découvert par les alchimistes.

Bref, un métal jaune et mou...

dossier l'or

L'OR FLAMBE PARCE

Jusqu'en 1971, le prix de l'or était resté officiellement stable, à 35 dollars l'once, car il servait à définir la valeur de la monnaie utilisée comme moyen de paiement dans les échanges internationaux, le dollar, par ailleurs seule et dernière monnaie qui conservait la possibilité d'être convertie en or.

Mais, usant et abusant de leur privilège de pouvoir émettre sans aucune limite une monnaie que tous les autres Etats devaient accepter, les Etats-Unis inondèrent le monde de billets verts. A tel point que la convertibilité de ces billets en or devint impossible, les stocks d'or ne permettant plus de faire face à une demande qui augmentait d'autant plus que l'inflation de dollars s'aggravait.

L'OR, SIMPLE MARCHANDISE... OU PRESQUE

Après la poussée de spéculation sur le dollar des années 1967-1968, la convertibilité n'était plus possible que pour les banques centrales. Puis, le 15 août 1971, Nixon décréta l'inconvertibilité complète du dollar en or. Juridiquement, l'or perdait tout rôle dans le système monétaire international. Il était censé redevenir une marchandise comme les autres, dont le prix est fixé sur le marché par la loi de l'offre et de la demande.

Mais il ne suffisait pas de décréter la fin du rôle monétaire de l'or pour l'éliminer définitivement. Chassé par la porte, il revint par la fenêtre. Les Etats-Unis pouvaient décréter l'inconvertibilité du dollar, ils ne pouvaient imposer à leurs détenteurs la confiance en des bouts de papier, fussent-ils verts. Ils ne pouvaient les empêcher de s'en débarrasser s'ils le jugeaient nécessaire pour acheter par exemple... de l'or. Car, si l'or n'était plus monnaie, il restait aux yeux des possédants une valeur sûre et stable à l'abri de toutes les vicissitudes de ce bas monde. Et la dépréciation constante du dollar ne pouvait manquer de provoquer un retour en force de l'or.

QUAND LA CONFIANCE FOUT LE CAMP...

En dix ans, l'once d'or a multiplié sa valeur par dix-huit. Mais, au lendemain de la déclaration de l'inconvertibilité du dollar en or, son cours monta lentement. En 1973, il passait à 100 dollars puis 140 en 1977, en 1978 il dépassait ce qui était à l'époque considéré comme « un seuil historique » les 200 dollars. La véritable flambée, peut-être celle-là « historique », eut lieu en 1979, l'année de l'or. En janvier 1979

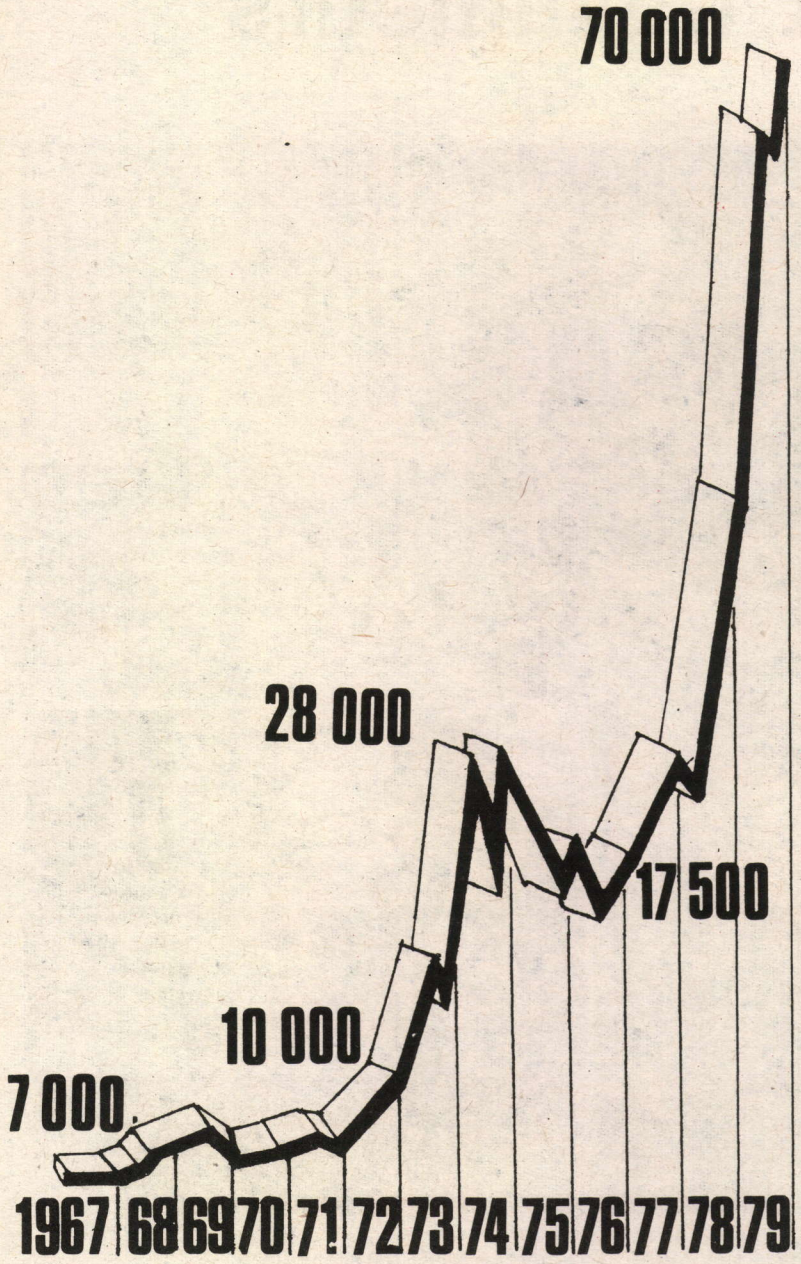

Depuis des premiers signes de récession en 1973, l'or a pris son envolée. Le cours du lingot est bien le baromètre de la confiance des bourgeois dans leur propre avenir.

Vainqueur du bœuf et du coquillage, l'or détrôné par le papier

Il y a près de 7000 ans, les hommes n'étant pas encore sortis de la préhistoire, l'or, très malléable, constitua la matière première d'une métallurgie très primitive bien avant les autres métaux. Parure et ornement d'un éclat qui évoquait le soleil, l'or fut très tôt objet de convoitise et devint symbole de richesse accaparée par les rois et les prêtres. Les pharaons se faisaient ensevelir avec des trésors fabuleux et déjà, dans les mines, les esclaves trimaient et mouraient...

Le bœuf idéal moyen ou la pièce d'or...

Il fallut attendre le VII[e] siècle avant notre ère pour que l'or devint monnaie. Avec le développement de l'agriculture, de l'élevage et surtout du travail des métaux, les échanges se généralisèrent. Pour mesurer la valeur relative des produits, les hommes utilisèrent des moyens d'échange variés, le sel, les coquillages, le bœuf, des objets métalliques ou ornementaux... A l'usage, les métaux s'avérèrent être les marchandises qui pouvaient le plus commodément exprimer la valeur de toutes les autres marchandises. Ils n'étaient pas périssables, ils étaient facilement transportables et divisibles. Il est bien plus facile de fabriquer une pièce de métal standard que de trouver le bœuf idéal moyen !

Parmi tous les métaux, l'or et l'argent eurent l'incontestable avantage de n'avoir guère d'autre utilité qu'esthétique. Ce qui fit qu'ils pouvaient sans dommage pour la société être consacrés aux échanges.

L'or... par le feu et le sang

Devenu monnaie, représentant universel de toutes les marchandises, l'or fut dès l'antiquité l'objet de féroces convoitises. A l'aube du capitalisme à partir du X[e] siècle, les croisades seront les premières tentatives des marchands italiens et français de s'accaparer l'or par le glaive avec la bénédiction du saint-esprit.

Aux XV[e] et XVI[e] siècles, le développement du commerce nécessitant de grandes quantités de monnaie, comme les progrès de la navigation vont raviver la quête frénétique de l'or dans de « nouveaux mondes ». Les conquistadors font main basse sur le trésor des Aztèques et des Incas, déciment les Indiens par des massacres et le travail forcé dans les mines. Les Flotas del oro, les flottes de l'or, déversent 15 tonnes par an d'or sur l'Espagne et l'Europe. Cette fabuleuse concentration de richesse pillée aux quatre coins du monde par les croisés ou les conquistadors donna une formidable impulsion au développement de la bourgeoisie dans les pays européens.

Ce n'est qu'au XIX[e] siècle que cette bourgeoisie alors en pleine puissance pourra bénéficier d'un nouvel afflux d'or. La ruée vers l'or en Californie provoque la migration de millions de chercheurs en proie au mirage de l'or. Puis l'extraction cessa d'être une simple affaire d'artisan pour devenir une industrie. Le tamis laissa la place à la mine en Alaska, en Sibérie, en Australie et enfin en Afrique du Sud. Grâce à cet afflux, l'or s'imposa comme seule et unique monnaie. Le capitalisme en plein développement en fit la mesure de toutes ses valeurs.

L'or détrôné par le papier...

Le capitalisme faisant de l'or son fétiche trouva dès ses origines plus pratique et plus sûr de faire circuler à sa place des bouts de papier pendant que lui restait à l'abri dans les coffres. Dès le XIII[e] siècle, apparu l'usage des billets à ordre dont le porteur avait la garantie de recevoir en échange telle quantité d'or. Au cours du développement de la bourgeoisie et avec elle du commerce, ce système va se perfectionner et se généraliser avec le billet de banque. Le capitalisme ayant besoin de toujours plus de monnaie pour faire circuler les marchandises, de toujours plus de capitaux pour investir, les quantités d'or accumulées deviendront insuffisantes à garantir les bouts de papier qui circulent à sa place. Au début censés représenter de l'or, les billets seront ensuite uniquement définis par rapport à une quantité d'or, pour aujourd'hui n'être plus que du papier. Et même ce papier, ces billets sont-ils représentés par d'autres... papiers, les chèques ? De sa longue histoire, l'or demeure aux yeux des possédants le symbole de toute richesse.

T'as pas un Nap ?

« *Ne maltraitez pas vos pièces. Mais rangez-les en rouleaux dans du papier journal. Ne les bichonnez pas. Interdiction de les nettoyer ou de les lustrer, etc.* », ce sont les conseils donnés très sérieusement dans *Le Point* aux détenteurs de pièces jaunes. Et ils sont nombreux, du moins en France, le pays de loin le plus atteint par cette maladie étrange qu'est la thésaurisation. 550 millions de pièces, soit 3200 tonnes, sur 4600 tonnes thésaurisées, cela représente, en valeur, 50 % de plus que l'ensemble des dépôts-caisse d'épargne. 220 milliards immobilisés dans les bas de laine, les lessiveuses, les conduites désaffectées...

Aux yeux des sujets atteints de thésaurisation, le Napoléon a l'avantage d'être d'un prix relativement abordable par rapport au lingot de 1 kg puisqu'il ne contient que 5,8 g d'or. Fait surprenant, tous les acheteurs de Napoléon acceptent de le payer plus cher que son prix calculé par rapport au prix du kilogramme. Ils appellent la différence « la prime », qui varie de 30 à 125 % par rapport au prix de l'or contenu dans la pièce. Si le Napoléon est usé, la prime s'envole et la pièce ne vaut plus que son poids d'or. Ces gens ont des rites bizarres ! Quoiqu'il en soit, leur magot a été multiplié par huit depuis les huit dernières années, alors que les prix de détail ont un peu plus que doublé. Quant au marché, il est le lieu de variations délirantes. Ainsi, le 3 janvier, le Napoléon cotait à 1130 F, ce qui correspondait à une hausse de 73 % par rapport au cours de la veille. Le lendemain, il retombait à 611 F, soit une baisse de 40 %. Pour ceux qui avaient acheté au prix fort le jeudi et revendu le vendredi, alors que les cours s'effondraient de façon imprévisible, la perte était nette. Par contre, les spéculateurs professionnels très au parfum des tendances spontanées ou... provoquées du marché avaient vendu pendant la flambée pour racheter à la baisse. D'autant que les gros, jugés solvables, peuvent opérer à crédit, vendre le soir des Napoléons à 1130 F qu'ils ne possèdent pas et les acheter le lendemain à 611 F.

Mais rassurez-vous, toute cette spéculation fébrile sur le Napoléon ne touche qu'un nombre limité de thésaurisateurs. Le 3 janvier, il n'y aurait eu que 20000 pièces échangées sur un total de 550 millions. Les autres restent calmement à la maison. S'ils mettent de l'or de côté, ce n'est quand même pas pour prendre des risques !

L'or dans l'industrie : plus utile que dans les coffres !

L'industrie de transformation a utilisé, en 1979, 1400 tonnes sur une offre de 1850 tonnes. Alors, l'or, une matière première utile ? Qu'on en juge.

La fabrication des pièces et des médailles a absorbé 300 tonnes d'or en 1979, plus qu'en 1978 !

« Moi, je m'aime en or », « un bijou en or est un vrai bijou », *la publicité des bijoutiers joue sur la conception de l'or comme matériau pur, beau, noble par excellence. la joaillerie a consommé 900 tonnes d'or en 1979, bien que les ventes aient baissé par rapport à 1978. L'un des plus gros bijoutiers américains a acheté en une demi-heure pour 27000 dollars de bracelets, briquets, montres et même alliances à ceux qui faisaient la queue pendant trois heures pour vendre au cours fort leurs babioles. Et un bijoutier parisien demandait récemment 120 F supplémentaires pour chaque gramme d'or contenu dans un bijou. Les commerces de luxe parisiens proposent à ceux qui ne savent que faire de leur argent des objets aussi inutiles que des télégrammes en argent avec une bande d'or gravée au texte de leur choix pour la somme de... 7900 F.*

200 tonnes d'or servent à l'électronique, aux prothèses dentaires, à la décoration, à la lunetterie, à la fabrication de produits chimiques pour la photographie et en médecine. Chaque année, 5 tonnes d'or vont dans les bouches de porteurs de prothèses en France. Mais depuis l'envolée des cours de l'or, les achats pour les prothèses dentaires ont baissé en France de 30 % et ce sont d'autres alliages qui le remplacent à des prix aussi exorbitants puisque l'argent-métal a grimpé de 270 % et le plomb de 41,4 % en un an.

Finalement, même quand il sert à la bijouterie, l'or est plus utile dans l'industrie que dans ses coffres.

E QUE LE DOLLAR BRÛLE

l'once était à 350 dollars, durant les derniers mois de l'année elle grimpait jusqu'à 800 dollars pour se stabiliser autour de 700.

Choc pétrolier, peur de guerre provoquée par la tension entre les USA et l'Iran, puis par l'intervention des chars russes en Afghanistan, la jambe de Tito, le boycott des Jeux Olympiques, autant d'événements dans lesquels plus d'un ont voulu voir la cause de la fièvre qui s'est emparée du marché. Un dénommé Milton Friedman, ancien lauréat au prix Nobel, a cherché une explication plus subtile, déclarant *« la valeur de l'or sera égale au prix que les acheteurs seront disposés à payer »*. Voilà qui éclaire notre lanterne ! Mais justement pourquoi donc certains sont-ils prêts à payer un bout de métal jaune à n'importe quel prix ?

Tous les représentants de l'économie capitaliste ont bien des raisons d'être discrets sur la véritable cause de la flambée de l'or, trop soucieux qu'ils sont de ne pas attiser le feu. Car en fait, si les bourgeois se ruent sur l'or c'est parce qu'ils fuient les monnaies.

L'inflation mondiale continue de plus belle. En 1979, elle aura atteint 12 % en France, 13 % aux USA, 17 % en Angleterre, 20 % en Italie. Et il n'y a nulle raison pour que les choses en restent là.

Cette inflation signifie que les monnaies se déprécient de plus en plus. Aucune monnaie n'est stable, leur valeur fluctue au jour le jour dans l'anarchie la plus complète. L'inflation avec l'instabilité monétaire qu'elle produit perturbe gravement les échanges internationaux, menace de provoquer un ralentissement de l'expansion économique. Cela suffit pour que les capitalistes s'inquiètent. Ils se méfient de plus en plus des investissement productifs, devenus à leurs yeux d'un rapport incertain. Ils recherchent des profits plus rapides en spéculant sur les variations des monnaies ou dans l'immobilier ou tout simplement ils cherchent à protéger leur fortune. Plutôt que de conserver des chiffons de papier, des monnaies qui perdent constamment de leur valeur, ils placent leurs capitaux dans les valeurs dites refuges, l'or, l'argent, les diamants... La monnaie-papier brûle les doigts de ceux qui la possèdent. Ils cherchent à s'en débarrasser, une foule grandissante de possédants se rue sur l'or, faisant monter les cours.

Le drame dans cette affaire, c'est que tout le système monétaire ne repose que sur une chose, la confiance que les monnaies inspirent à ceux qui s'en servent. Sans cette confiance, elles ne sont plus rien que du papier. Et de toute évidence, la dernière fièvre de l'or prouve que cette confiance est au plus bas.

Qui possède l'or ?

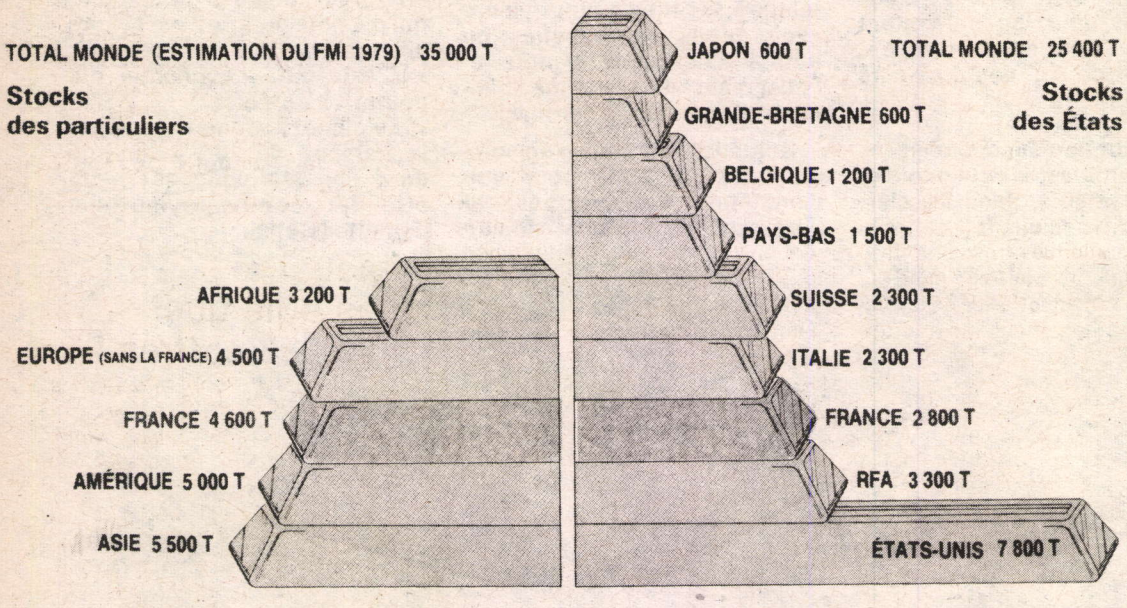

Les Etats ont décrété que l'or n'aurait plus de rôle monétaire. Cela n'empêche pas les banques centrales comme les particuliers de le thésauriser. Plus les monnaies se déprécient, plus les stocks d'or augmentent. Avant 1955, la thésaurisation privée s'élevait à 200 tonnes par an, elle atteignait 2 250 tonnes en 1967. Les réserves d'or de l'URSS ne sont pas possible à estimer. Elles seraient très importantes.

La production d'or : la surexploitation des Noirs

Un cube de 15 mètres de côté qui tiendrait sur la scène du Théâtre national de l'Opéra, voilà toute la production d'or recensée de par le monde, soit une masse de 75000 tonnes. La moitié a été produite depuis les années 1930. En un quart de siècle, il a été extrait deux fois plus d'or qu'au cours des quatre siècles précédents.

« La prospection de l'or dans les pays de la Loire doit être vivement encouragée » déclarait, en novembre 1979, un conseiller régional. En France, on n'a pas d'or ou si peu (1500 kg sont extraits en moyenne du gisement de Salsigne dans l'Aude), alors on essaie d'avoir des idées... Plus sérieux sont des producteurs comme l'URSS, le Canada et les Etats-Unis. « L'or de Moscou » existe bel et bien, l'Union Soviétique est le second producteur d'or avec une production estimée à 400 tonnes. Le Canada avec ses 53 tonnes et les USA avec 32,5 tonnes arrivent en tête des « petits producteurs ».

La palme revient à l'Afrique du Sud qui a produit 702 tonnes en 1979 sur un total mondial de 963 tonnes sans l'URSS. A Johannesburg, capitale de l'or, il est question de raffiner la pierraille qui pare les rues provenant des mines désaffectées. Et H. Oppenheimer, président du groupe anglo-américain, a mis au point une méthode pour raffiner l'or contenu dans les terrils des mines. Depuis que les cours de l'or flambent, les mines les plus pauvres, jugées jusqu'ici non rentables, sont à nouveau exploitées, *« une action de mine, c'est de l'or qui rapporte des intérêts »*. En 1979, ces actions ont rapporté 85 % de dividendes supplémentaires. La production de l'or en Afrique du Sud repose sur une exploitation forcenée de la main-d'œuvre noire par des sociétés capitalistes qui s'appuient sur trois millions de Blancs privilégiés. 370000 Noirs travaillent dans les mines aux postes les plus insalubres et les plus dangereux, 42000 Blancs, touchant des salaires en moyenne dix fois plus élevés que ceux des Noirs, travaillent dans les bureaux. Les Noirs n'ont pas le droit de grève, et les révoltes sont très durement réprimées.

Des centaines de milliers d'hommes, surexploités, contraints de descendre à des profondeurs de 2800 m pour extraire des cailloux qui vont s'entasser dans les caves des banques centrales, voilà le véritable prix de l'or.

Chambre forte avec des lingots d'or d'une banque de New York ; une mine d'or d'Afrique du Sud. Des milliers d'hommes surexploités pour extraire des cailloux qui vont s'entasser dans des caves des banques.

Grandeur et décadence de l'étalon-or

Avant la Première Guerre mondiale, l'étalon-or était la règle monétaire. Leur poids en or définissait les monnaies qui étaient convertibles tant par les particuliers que par les banques. Certes, l'or, dans le cadre des frontières de chaque pays, circulait très peu et il n'était pas l'unique moyen pour financer les échanges internationaux. La livre sterling, monnaie de la puissance dominante, y contribuait largement. Mais, tant que pour les principales puissances industrielles, les monnaies étaient convertibles, et donc que l'or était à la fois monnaie nationale (ne fut-ce que par billet convertible interposé) et monnaie internationale, tant que les devises s'échangeaient à taux fixe, défini en or, le système monétaire international était de fait unifié. L'or, seule monnaie universellement reconnue assurait son homogénéité.

Tous les nostalgiques de l'étalon-or présentent cette période comme la belle époque de la stabilité monétaire. Certes, en opposition à l'anarchie actuelle, l'étalon-or garantissait une certaine stabilité mais il ne pouvait empêcher ni les krach bancaires (déjà circulaient bien plus de billets qu'il n'y avait d'or), ni les crises de production.

1914 : le glas de l'étalon-or

Pour couvrir leurs gigantesques dépenses militaires, tous les Etats se lancèrent dans une politique d'inflation effrénée. Les réserves d'or ne purent suffire à couvrir la masse de billets émis. Sous peine de devoir se déclarer en faillite, les Etats n'eurent d'autre recours que de déclarer l'inconvertibilité des monnaies, d'imposer le cours forcé.

Après la guerre, loin de revenir à l'étalon-or, les Etats continueront à faire marcher la planche à billets, soit pour payer les dettes, soit pour financer la reconstruction, la relance de l'économie puis, après la crise de 1929, pour subventionner les capitalistes. Libérés, grâce au cours forcé, de toutes les contraintes de l'étalon-or, les Etats auront les mains libres. L'ère de l'inflation permanente s'ouvrait et, avec elle, l'ère de l'instabilité monétaire.

Les Etats à la recherche d'un système monétaire...

Tant que l'or, monnaie universellement reconnue, garantissait les monnaies, les échanges internationaux pouvaient se dérouler sans obstacles. Avec la fin de l'étalon-or et le cours forcé, si chaque Etat peut, par la force du gendarme, imposer à l'intérieur de ses frontières une monnaie qui se déprécie au rythme de son émission, au niveau des transactions internationales aucun Etat ne peut contraindre les autres à accepter une monnaie de singe. Les Etats vont tenter de mettre sur pied des constructions laborieuses pour introduire des éléments de stabilité entre des monnaies qui se dévalorisent à des rythmes différents.

La première tentative eut lieu à Gênes en 1922. Cette fragile construction qui associait l'or, la livre et le dollar ne résista pas à la crise de 1929 qui plongea le monde dans l'anarchie et conduisit les hommes sur les champs de bataille.

« Le dollar aussi bon que l'or » ?

Au lendemain de la Deuxième Guerre se reposa le problème : créer un système monétaire capable d'assurer le développement du commerce mondial. Le nouveau système naquit à Bretton Woods en 1944. En principe, l'or en était le point fixe. Les différentes monnaies étaient définies par rapport à lui. Les Etats sont censés garder des réserves d'or permettant de régler leur éventuel déficit envers un autre Etat. Parallèlement à l'or, la monnaie du pays qui avait conquis son hégémonie sur le monde va s'imposer comme moyen de paiement international. Toutes les transactions entre les pays pouvaient se régler en dollar qui, du même fait, devint la seule monnaie de réserve au même titre que l'or. Cette suprématie du dollar fut affirmée par les autorités américaines qui en firent la seule et dernière monnaie convertible en or.

En fait le billet vert comme les autres monnaies n'avait d'autre valeur que la confiance qu'on lui accordait.

L'inflation américaine va laminer cette confiance en même temps que l'inflation désordonnée des différentes monnaies rendaient impossible le maintien de parités fixes entre elles, condition indispensable à l'existence d'un système monétaire stable et cohérent. Vers les années 1960, l'échafaudage de Bretton Woods s'effondra. Chaque monnaie se mit à vivre sa propre vie, au rythme du marché. L'or qui était censé amarrer les monnaies, par dollar interposé, à une valeur reconnue de tous les Etats n'eut plus de rôle monétaire, du moins juridiquement.

dossier l'or

Or ou pas, le système monétaire à la dérive

L'or, devant l'extension fabuleuse des échanges internationaux, ne pouvait suffire à la circulation d'une masse de marchandises toujours plus importante. Les papiers-monnaies l'ont supplanté et aujourd'hui, les autorités monétaires ont abandonné toute référence à l'or qui occupe une place minime dans les transactions internationales mais qui demeure cependant un instrument de réserve pour les banques centrales auxquelles la flambée des cours vient de rapporter quelques milliards en revalorisant leurs stocks.

Ce règne du papier-monnaie a abouti à un système complètement fou. Chaque Etat émet autant de billets qu'il le désire, la valeur de chaque monnaie est fixée sur le marché selon l'offre et la demande, leur cours varie quotidiennement. Les monnaies flottent !

Pour essayer de mettre de l'ordre dans cette folie monétaire, de redonner confiance dans ces divers bouts de papier que sont le dollar, le yen ou le franc, de nombreux experts n'ont pas eu d'autre idée que de revenir au vieux métal jaune qui n'a d'autre valeur que la valeur mythique que la folie des bourgeois lui accorde.

Déjà, en 1965, De Gaulle avait préconisé le retour à l'or « base monétaire indiscutable et qui ne porte la marque d'aucun pays en particulier ». *Ce faisant, De Gaulle, représentant d'un impérialisme mineur qui, de son côté, ne se privait pas d'imposer à ses anciennes colonies, dans le cadre de la zone franc, sa propre monnaie, n'avait d'autre souci que de s'opposer à l'hégémonie du dollar, monnaie de l'impérialisme le plus puissant.*

Et comment une monnaie ne portant « la marque d'aucun pays en particulier » *pourrait voir le jour alors qu'aucun Etat n'envisage, le moindre instant, de passer outre à l'égoisme national des bourgeoisies. Tous sont partie prenante dans la guerre économique, la guerre commerciale dans laquelle les monnaies sont des armes de premier ordre. Seuls les intérêts privés et nationaux comptent quelque soit le prix que la société doive payer.*

Face à la déroute de leur propre système, les capitalistes envisagent de réintroduire l'or dans le système monétaire international, autant il est vrai que dans ce monde impérialiste rien de rationnel n'est possible. Le pire dans tout cela est que, or ou pas, la crise monétaire menace de provoquer une paralysie des échanges internationaux qui plongerait la société dans une crise sans précédent. Et peut-être demain l'effondrement du commerce mondial rendra tout système monétaire inutile, la crise capitaliste ramenant la société en arrière, à l'âge du troc.

Si la peur devenait panique

« *Simple péripétie spéculative* » déclarait, à propos de la hausse de l'or de janvier, l'un des principaux responsables du Trésor américain donnant le ton des déclarations officielles qui, toutes, affichaient un bel optimisme de circonstance. Tout est bon pour essayer de redonner confiance tant il est vrai qu'aujourd'hui il suffit de bien peu pour provoquer des mouvements de panique dont les cours de l'or sont directement l'expression. L'inquiétude des bourgeois est telle que le moindre événement peut provoquer des baisses et des hausses étranges des cours de l'or. Dans le contexte actuel, les possédants sont soucieux pour l'avenir de leurs profits. Ils savent bien que la dépréciation accélérée des monnaies menace les échanges internationaux, ils savent bien qu'ils ne peuvent espérer une extension du marché offrant des perspectives de profit à leurs capitaux. Ils sont bien placés pour savoir à quel point l'économie capitaliste est fragile, tellement bien placés qu'ils prennent peur, se précipitent sur les valeurs dites « refuge », achètent de l'or, des diamants ou de la pierre...

Si l'inflation suscite chez les possédants cette boulimie d'or et de diamants, dans les classes populaires elle fait naître la même fuite devant la monnaie même si cela ne se traduit pas par des achats de lingots et pour cause ! Beaucoup parmi ceux qui la veille auraient épargné, préfèrent acheter des biens. Autant dépenser son argent avant qu'il ne perde encore plus de valeur et que les prix augmentent d'un cran de plus. Ainsi cette année, pour la première fois depuis longtemps, les dépôts de caisse d'épargne ont diminué sans compter que beaucoup de ménages, pour compenser la baisse de leur pouvoir d'achat, retirent leurs économies. Parallèlement à la diminution des dépôts, à l'automne, le crédit aux particuliers s'est accru, d'un an sur l'autre, de 26 %. La monnaie n'inspire plus que de la défiance.

Que la défiance actuelle devienne une crise de confiance généralisée, que des milliers d'épargnants prennent peur pour une raison quelconque, que cette peur collective devienne panique, que tous veuillent retirer en même temps, le même jour leurs avoirs dans les banques ou autres caisses de dépôts et l'ensemble du système bancaire et financier s'écroule.

Actuellement nous n'en sommes pas là. Mais pour que l'inquiétude devienne peur, la peur panique, il faudrait peu de choses, la faillite d'une banque spéculant sur l'or, ou les variations des taux de change des monnaies, une crise de mévente dans l'automobile provoquant des milliers de licenciements dans les pays capitalistes, la banqueroute d'un Etat d'un pays sous-développé entraînant avec lui les banques qui lui avaient prêté... L'ensemble du système bancaire ne vivant que sur un océan de dettes, tous les banquiers étant insolvables du fait de l'ampleur prise par le crédit et l'endettement, la première faillite d'une banque importante pourrait être catastrophique survenant dans un climat alarmiste si elle provoquait un mouvement de panique, tels ceux que l'on a pu connaître en 1929. La solidarité des banques entre elles et des banques centrales vis-à-vis du privé, toutes unies par une même insolvabilité, ne pourrait éviter, comme cela se produisit en 1974, les faillites en chaîne à partir du moment où la foule des épargnants, pris par la panique, se bouscule au guichet pour réclamer de l'argent qui n'existe plus, qui est investi ailleurs.

C'est toute l'économie qui pourrait s'écrouler.

Le climat spéculatif créé par la flambée de l'or, la crainte dont elle témoigne est peut-être le premier symptôme d'une telle crise.

Le marché de l'or de Chicago : dans ce monde capitaliste, tous les fous ne sont pas dans les asiles. Pour acheter les bouts de métal jaune, les possédants perdent tout comportement humain et conscient...

Une relique barbare pour une société barbare

Et s'il n'y avait rien dans les caves de Fort Knox. Si les millions de tonnes qui sont censées y être entassées à l'abri des regards indiscrets étaient du vent, que se passerait-il ? Eh bien, rien, pourvu que personne ne le sache. L'or, c'est comme l'immaculée conception, l'essentiel, c'est d'y croire. On s'imagine à l'époque où Christophe Colomb, parti a la recherche de l'or, écrivait « avec l'or, on peut tout faire, on peut même faire entrer les âmes au paradis ».

Nos capitalistes modernes ne se soucient peut-être pas de faire rentrer les âmes au paradis, mais ils croient tout aussi fort que Colomb a la puissance de l'or puisqu'ils l'achètent.

Oui, nous vivons dans une société complètement folle au point d'accorder le plus grand prix à une marchandise qui n'a aucune utilité. Et le pire est que c'est bien parce qu'il n'a pas d'autre utilité que d'être un luxe inutile que l'or est devenu ce fétiche symbole de la richesse et de l'abondance.

Pendant des années, le fétiche avait été quelque peu oublié. L'économie prospérait et mis à part quelques maniaques de la thésaurisation, bien peu nombreux étaient ceux qui se souciaient d'acheter des morceaux de métal destinés à être enterrés. Aujourd'hui, les affaires vont moins bien, la crise menace. Alors tous ces bourgeois qui se proclamaient porteurs des intérêts de l'humanité, dynamiques, capables d'investir pour produire toujours plus pour satisfaire l'intérêt général, prennent peur. Tremblants pour leur propre avenir, incapables de maîtriser cette machine emballée qu'est l'économie capitaliste soumise à des bouts de papier appelés monnaie, ils cherchent à protéger leur bien et leur domination en honorant leur dieu, l'or, de leurs dollars, francs et autres yens.

Jadis, les peuples primitifs, pour se protéger des catastrophes naturelles, honoraient des totems, aujourd'hui les bourgeois se prosternent devant l'or pour se défendre d'un nouveau fléau, la crise.

Ce fléau n'a rien de naturel, c'est bien un fléau social produit de l'existence de cette classe qui possède tous les instruments de production et ne les utilise que pour satisfaire sa soif de puissance, de domination.

S'ils ne veulent pas être sacrifiés aux intérêts de cette relique barbare qu'est l'or, les hommes doivent se débarrasser de cette classe de parasites irresponsables et dangereux. Ils pourront alors prendre leur destin en main, maîtriser leur activité productive pour satisfaire consciemment leur besoin et non produire des marchandises dont ils sont les esclaves. Ils balaieront tous les dieux et l'or pourra enfin trouver son utilité. Lénine proposait son emploi dans la construction des vespasiennes...

DANS LA PRESSE D'EXTREME-GAUCHE :

SPARK

Dans son numéro du 4 février, le journal trotskyste américain The Spark **cite plusieurs exemples de la campagne militariste qui sévit aux USA, en particulier depuis l'intervention des troupes russes en Afghanistan, qui en a fourni le prétexte.** Spark **dénonce par exemple le cas d'un soldat des marines accusé d'avoir déserté pendant la guerre du Vietnam :**

Fusillé pour l'exemple ?

« Le 1er février, un juge militaire a recommandé que le marine de 2e classe Robert Garwood soit traduit en cour martiale pour désertion et collaboration avec les Vietnamiens. L'armée dit que, si Garwood est jugé et reconnu coupable, il pourrait être exécuté.

En septembre 1965, Garwood a disparu au Vietnam. Il est revenu aux USA en mars dernier (...). Depuis son retour, l'armée a semblé ne rien vouloir entreprendre contre lui. Et ce n'est que maintenant qu'elle se décide à vouloir le faire passer en jugement, en insistant sur la possibilité d'une condamnation à mort au cas où sa culpabilité serait reconnue.

Ce changement brutal n'est pas l'effet du hasard. Il fait partie de la campagne qui se développe pour nous préparer à la guerre. Même si les dirigeants de ce pays ne souhaitent pas nécessairement entreprendre une guerre aujourd'hui, ils savent qu'avant de pouvoir le faire réellement, ils devront convaincre un grand nombre de travailleurs que c'est nécessaire. Ils savent aussi que, malgré toute leur propagande, il y a des gens qu'ils ne pourront pas convaincre. A ces gens-là, ils essaient de démontrer qu'ils auront à obéir au gouvernement. Et la menace d'exécution qui pèse sur Garwood est l'argument qu'ils ont choisi pour illustrer cette démonstration. »

COMBAT OUVRIER

hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire en Martinique et en Guadeloupe
Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IVème Internationale

Dans son numéro du 16 février, l'hebdomadaire trotskyste Combat Ouvrier **dénonce les poursuites engagées contre Gérard Beaujour — responsable du journal —; Auguste Constant, du Parti Communiste Martiniquais, Renée Ravoteur et Gilbert Pago, du Groupe Révolution Socialiste. Ils sont inculpés à la suite d'une plainte de FR3.**

Quand FR 3 fait appel à la justice coloniale

En juillet 1979, l'arrestation de sept jeunes, accusés d'avoir provoqué une bagarre avec des Blancs, et la mort de l'un d'entre eux, Philippe Chloé, en prison, avait entraîné de nombreuses manifestations de protestation. Le tribunal de Fort-de-France avait d'ailleurs finalement fait libérer les six jeunes emprisonnés, reconnaissant par là même qu'ils avaient été victimes d'une décision arbitraire. Mais aujourd'hui, ce sont ceux qui avaient protesté contre cette injustice qui sont inquiétés, pour avoir tenté de s'exprimer sur FR3.

Les travailleurs français ne peuvent qu'être solidaires des militants martiniquais que le pouvoir colonial essaie de bâillonner.

« Les faits remontent à juillet 1979, au moment où le Comité de soutien aux jeunes emprisonnés menait une vigoureuse campagne pour leur libération. Pendant tous ces événements, FR3 était restée muette, mais s'était empressée de claironner à de nombreuses reprises un communiqué de gardiens de prison, dans lequel ces derniers dégageaient leur responsabilité au sujet de la mort plus que suspecte de l'un des détenus, Philippe Chloé.

Devant cette partialité évidente, le Comité de soutien avait envoyé une délégation de plus d'une centaine de personnes à FR3 pour exiger quelques minutes d'antenne pour rétablir la vérité à ce sujet.

Pleine de morgue, la direction de la station préféra supprimer pendant près de trois heures toutes les émissions radio et télé plutôt que d'admettre le rectificatif du Comité de soutien. Mieux, ils envoyèrent des dizaines de flics et de gardes mobiles pour déloger les membres de la délégation (...).

Après négociation avec les forces de l'ordre, les membres de la délégation purent sortir sans être inquiétés. Mais dès le lendemain, la direction de FR3 ainsi que les syndicats de journalistes de la station se répandaient en communiqués vengeurs, affirmant qu'ils *« ne cèderaient jamais sous la pression »*, faisant comme si on les avait menacés de quoi que ce soit !

La présente inculpation apparaît comme volonté de basse vengeance de la part de la direction de FR3. »

Un sous-développement criant

Dans le même numéro, du 16 février, Combat Ouvrier **dénonce le sous-développement qui règne dans ces colonies que le gouvernement française présente comme** « une vitrine avancée de la France en Amérique » :

« Le Conseil général vient de décider la mise en œuvre d'un programme d'électrification rurale. Ce programme concerne 7 500 foyers situés en zone d'habitation groupée, c'est-à-dire essentiellement dans les bourgs et les quartiers. Il doit s'étaler sur une période de cinq ans. (...)

Les 7.500 foyers concernés ont donc encore de longs mois à attendre avant de bénéficier d'une installation électrique.

Mais encore ceux-là ont-ils de la chance, par rapport aux 14.500 autres qui sont dépourvus de branchement et pour qui rien n'est encore prévu.

En effet, sur les 50.000 foyers qui sont situés en zone rurale, près de la moitié n'ont pas encore l'électricité, soit un total de 23.000. Il est prévu d'en raccorder 1.000 au réseau dans le programme 1979 (qui n'a pas encore commencé) et ensuite 7.500 sur les cinq années suivantes. Mais il reste encore 14.500 familles, habitant la campagne à rester privées d'énergie électrique.

Des milliers de foyers s'éclairent encore à la lampe à pétrole. Des communes comme Ducos, Robert, Gros-Morne, Saint-Joseph ou Sainte-Marie ont un taux d'électrification qui avoisine les 20 pour cent, tandis que la moyenne générale des communes rurales oscille autour de 40 % et qu'une grande ville comme Fort-de-France ne répond qu'à 75 % aux besoins en électricité de ses habitants. »

quotidien communiste révolutionnaire

rouge

Dans son numéro du 14 février, Rouge, **hebdomadaire de la LCR, fait état d'un nouvel appel de** Robotnik (L'ouvrier), **bi-mensuel oppositionnel publié en Pologne, pour la libération d'Edmund Zadrozynski, militant ouvrier polonais arrêté depuis le 1er juillet 1979 :**

" Liberté pour Edmund Zadrozynski "

« Edmund Zadrozynski est accusé de vol. Comme d'habitude, il fut d'abord arrêté, puis la police a effectué chez lui une perquisition, confisquant des objets personnels pour l'accuser du vol de ceux-ci. La police politique a créé un climat de terreur dans la ville pour empêcher des actes de solidarité, mais, malgré cela, plus de huit cents personnes ont signé une pétition pour exiger sa libération. Son fils, qui est effectivement un voyou, a été retourné par la police pour témoigner contre son père. On lui a fait comprendre qu'il pourrait de la sorte sauver sa mise... Sur la base de ce « témoignage », Zadrozynski, inculpé actuellement en tant que « chef de gang », risque jusqu'à sept ans de prison.

Dans un second appel adressé notamment à la Confédération internationale des syndicats libres, à la Fédération syndicale mondiale et à « toutes les confédérations et organisations syndicales », les rédacteurs de *Robotnik* écrivent : *« Edmund Zadrozynski est l'un des militants les plus actifs du mouvement ouvrier. Il a été délégué syndical de son secteur de l'usine.* (...) *L'action des autorités contre Edmund Zadrozynski est une nouvelle preuve de leur volonté d'étouffer l'opposition démocratique. »*

FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE à Montbéliard

LES SAMEDI 1er MARS ET DIMANCHE 2 MARS

Halle polyvalente

Venez nombreux...

TURQUIE

La classe ouvrière se bat

En Turquie, la tentative de reprise en main opérée par le gouvernement de coalition de la droite, dirigé par Demirel, se heurte à une violente riposte de la classe ouvrière.

A Izmir, les arrêts de travail ont commencé quand la direction du complexe agro-industriel de Tarish (nommée par le gouvernement, il s'agit d'une entreprise semi-nationalisée) a décidé le licenciement de militants syndicalistes. Les travailleurs ont riposté par l'occupation de l'usine. C'est alors que la direction a décidé le licenciement collectif des 12.000 ouvriers du complexe et d'appeler la troupe à la rescousse contre les grévistes qui occupaient la filature. Jeudi 14 février, au 9e jour de la grève, la troupe, avec des fusils et des blindés, est parvenue à prendre d'assaut l'usine, expulsant les grévistes, et faisant plus d'un millier de prisonniers, dont des femmes et des enfants qu'elle parquait dans un stade de la ville.

La riposte ouvrière a été immédiate. Durant deux jours, vendredi 15 et samedi 16 février, les ouvriers ont déclenché la grève générale à Izmir et dans les villes environnantes, dressant des barricades contre les policiers et la troupe. Les affrontements ont été très violents. Au cours des manifestations, d'après la presse, trois policiers auraient été tués, mais du côté ouvrier, il y a eu de nombreux blessés et la répression a été très sanglante, puisque c'est avec des lance-roquettes, que 2.000 policiers et gendarmes ont ratissé les quartiers populaires, opérant 400 nouvelles arrestations.

A Istambul également, un mouvement de grève dure depuis plus d'un mois. C'est pour protester contre l'assassinat d'un délégué syndical de la DISK, par les bandes d'extrême-droite, le 21 décembre dernier, que 10.000 travailleurs de la régie des tabacs et alcool sont entrés en grève. Un climat de violence anti-ouvrière s'est abattu sur la Régie depuis cette date. Mais la combativité est grande, et l'agitation s'est étendue à toute la ville. Des manifestations ont éclaté contre la vie chère. Jeudi dernier, de nombreux magasins sont restés fermés à Istambul. La police a fait un mort parmi les manifestants et arrêté 200 personnes.

Les habitants des îles des Princes, quant à eux, pour protester contre la hausse de 600 % du prix de la carte mensuelle du transport public maritime qui les relie à Istambul, viennent de déclencher une grève du paiement, ainsi que le relate le « bulletin de Turquie » du 8 février dernier.

La crise économique a en effet des répercussions très graves dans le pays. L'économie turque est en complète faillite et pour obtenir de nouveaux crédits du Fonds Monétaire International, le gouvernement Demirel s'est engagé à mettre en œuvre « un plan de redressement économique », c'est-à-dire de pressurer encore davantage la classe ouvrière et la population laborieuse du pays. Ce plan s'est traduit par une dévaluation de 48 % de la livre turque il y a deux mois, et on assiste à une hausse vertigineuse des prix qui s'élèvent dans certains cas, notamment pour les produits alimentaires de base, à plus de 100 %. Et déjà pour 1979, le taux d'inflation était de 80 %. Le nombre des chômeurs frise les trois millions (20 % de la population active), les principales denrées manquent, un certain nombre d'entreprises ne tournent plus qu'au ralenti, faute d'approvisionnement en fuel. Dans le même temps, le gouvernement a décrété le blocage des salaires et la suppression du contrôle des prix.

Mais l'ensemble de la population et la classe ouvrière au premier chef ne veulent plus supporter les frais de la crise. Et Demirel qui avait déclaré lors de son investiture le 25 novembre dernier : *« Donnez-moi 100 jours pour redresser la situation »*, non seulement n'a rien réglé, mais doit compter avec le mécontentement de la classe ouvrière. C'est par la répression que Demirel cherche à obtenir un répit. L'état de siège déjà en vigueur dans 18 provinces du pays a été prolongé pour deux mois et vient d'être étendu à deux nouvelles provinces, celle d'Izmir et du Hatay.

Et l'armée, perpétuel recours des différents gouvernements de droite comme de gauche qui se sont succédé jusque-là contre les revendications ouvrières, menace de se débarrasser du paravent parlementaire pour prendre en main directement le pouvoir. Les déclarations récentes du chef de l'état-major annonçant qu'il *« s'efforçait de freiner son impatience »* face à l'inertie des responsables, laisse planer la menace d'un retour des militaires au pouvoir comme en 1971.

Le leader de l'opposition officielle, le Parti Républicain du Peuple, Ecevit, condamne la grève générale comme illégale, et ne propose d'autres perspectives que celle de nouvelles élections, qui lui permettraient de revenir au gouvernement pour y continuer sans doute la même politique d'austérité et de répression qu'il y menait il y a peu encore.

Mais au-delà des menaces de l'armée et des calculs des politiciens, la classe ouvrière turque se bat et c'est bien sa meilleure chance d'imposer un recul à la politique gouvernementale d'austérité et de répression.

Frédéric FERRIERES

Des troupes prennent position, le 15 février, autour de l'usine de textile d'Izmir. La veille, l'armée donnait l'assaut et arrêtait 1.500 travailleurs.

Grande-Bretagne

Les sidérurgistes défient le gouvernement

Au moment où ils entament leur huitième semaine de grève, la combativité des sidérurgistes ne semble pas se démentir.

Le gouvernement de Margaret Thatcher et le patronat de l'acier ont certes fait un certain nombre de tentatives pour inciter les grévistes à la reprise. C'est ainsi que, début février, le patronat de la sidérurgie privée a lancé une campagne par voie d'affiches et d'annonces dans les journaux sur le thème : « Si la grève continue, les aciéries devront fermer » **(air pas nouveau !).**

En même temps, le gouvernement Thatcher a annoncé des mesures de rétorsion à l'encontre des grévistes. Ainsi, les familles les plus nécessiteuses qui touchent à l'heure actuelle un secours de l'Etat d'environ 170 F en moyenne par semaine (environ 35 000 bénéficiaires sur les 150 000 grévistes) risquent de voir cette allocation diminuée de 50 %.

Ces pressions, auxquelles s'ajoutent les difficultés financières individuelles, ne semblent pas avoir réussi à entamer le moral des grévistes.

Ainsi, à Sheffield, ville sidérurgique du centre de l'Angleterre, les piquets de grève volants des grévistes ont remporté un succès qui a eu un écho certain dans le pays. L'une des entreprises sidérurgiques privées de la ville, Hadfields, avait annoncé la semaine dernière son intention de reprendre la production coûte que coûte. Le patron de la société avait même réussi à obtenir que William Sirs, le dirigeant de la Confédération Syndicale du Fer et de l'Acier, recommande aux sidérurgistes de faire une exception pour cette société, eu égard à ses difficultés financières. Cette recommandation n'a pas été du goût des grévistes : le lendemain, le comité de grève du Yorkshire-sud (la région de Sheffield) répliquait en exigeant la démission de William Sirs et en annonçant qu'un piquet massif bloquerait l'usine Hadfields le jeudi 14 février, jour prévu par la direction pour la reprise du travail.

Le jour dit, bien avant l'aube, 900 sidérurgistes auxquels s'étaient joints 300 mineurs de charbon en signe de solidarité, étaient au rendez-vous. Il est vrai qu'ils n'étaient pas seuls : 700 policemen venus de toute la région étaient également présents. Quelques heures plus tard, au moment où l'usine devait ouvrir ses portes, les grévistes étaient près de 2 000. Malgré quelques bagarres et 22 arrestations, rien n'a pu entrer ni sortir de l'usine Hadfields, et la direction de l'usine dut renoncer à sa tentative. Une opération similaire devrait avoir lieu cette semaine pour imposer la fermeture de l'unique aciérie privée qui continue à tourner, dans l'île de Sheerness dans le sud du pays.

Tout cela montre bien que, malgré les difficultés matérielles, malgré les arrestations de grévistes participant aux piquets de grève volants (150 au cours des six premières semaines de la grève d'après la police), ceux-ci intensifient leur action. D'ailleurs les effets en sont visibles : en plus des réductions d'horaires dans nombre d'usines, 8 000 chauffeurs routiers sont aujourd'hui en chômage technique, ainsi que 5 000 ouvriers de Metal Box, la plus grosse société productrice de boîtes de conserve dans le pays.

La bataille n'est pas encore gagnée, mais la classe ouvrière anglaise a déjà montré qu'elle conservait sa capacité de combat en dépit de la crise.

François ROULEAU

dans les entreprises...

Chausson (Gennevilliers)

Échec au licenciement !

Lundi dernier, un travailleur de la CV Peinture (la chaîne où sont montés les J7 Peugeot) arrivait au travail avec une lettre de la direction l'avisant qu'une procédure de licenciement était engagée contre lui. La raison ? Une série d'avertissements dont le dernier remontait à quinze jours, mais les autres à trois ou quatre ans ! Bref, la direction voulait le licencier à cause de son « dossier ».

Aussitôt, une réunion de toute la chaîne peinture était convoquée. Au cours de cette assemblée, les travailleurs demandèrent à la maîtrise de venir s'expliquer, ce qu'elle finit par faire, allant jusqu'à s'engager devant tous à intervenir auprès de la direction pour que notre camarade ne soit pas licencié... Une pétition était lancée, signée par tous les peintres et portée dès le lendemain au bureau du chef d'atelier.

La direction avait convoqué notre camarade le lundi 18 février. A l'heure dite, tout l'atelier se retrouva devant le bureau du directeur de la CV qui... n'était pas là. Ça la fichait plutôt mal, et certains se demandaient si, lui aussi, étant en retard, n'allait pas avoir droit à un avertissement...

Atelier de peinture à Chausson-Gennevilliers.

Mais la chaîne de peinture ne tournant toujours pas, le directeur a fini par arriver. Et après un bref entretien, il nous a annoncé que la procédure de licenciement était annulée.

Alors là, nous avons tous laissé éclater notre joie d'avoir gagné, et notre camarade a même tenu à prendre le micro pour remercier toute la chaîne. Cela faisait bien longtemps qu'on n'avait pas vu un tel événement à Gennevilliers ! La solidarité de tout l'atelier a payé !

Correspondant LO

400 tonnes en folie

Récemment, à l'atelier des presses de Chausson-Gennevilliers, une presse de 400 tonnes de poussée est descendue toute seule. L'opérateur travaillant dessous avait pourtant relâché les boutons de contact. Et s'il a pu éviter d'avoir les mains broyées, c'est que la machine a été plus vite que lui : le temps de prendre une pièce de tôle et de se retourner pour la déposer sous la presse, celle-ci était déjà en bas. C'est ce qui l'a sauvé !

Mais la presse, prise de folie, a continué à monter et descendre toute seule, « à la volée » comme on dit dans l'atelier. L'an passé, déjà, par deux fois ce genre d'incident s'était produit.

La direction a annoncé son intention de procéder à une enquête auprès du service entretien. Que cherche-t-elle de ce côté-là ? Des responsables, peut-être ? Il n'y a pas besoin de se torturer l'esprit pour comprendre d'où cela vient : Il suffit de voir la vétusté des machines. Celle-ci, une Spiertz rachetée d'occasion à Citroën à ce qu'il paraît, a déjà vingt ans d'âge. On voit le résultat... Quant à la Bliss qui fonctionne encore, elle date de... 1929 ! Une véritable pièce de musée ! Et on ne doit pas oublier que ces presses tournent sur trois équipes, donc pratiquement 24 heures sur 24. On imagine l'usure...

Alors la direction se résoudra-t-elle un jour à mettre ces antiquités au rancart ? Il existe pourtant des systèmes qui évitent aux travailleurs d'avoir à se mettre sous la presse. Ainsi, à Renault-Flins, il y a une chaîne de presses où les opérateurs peuvent, grâce à des commandes automatiques, mettre la tôle sous la presse, à distance. Les risques sont ainsi écartés.

C'est bien la preuve que la direction a fait son choix : elle préfère voir sa cotisation de Sécurité sociale majorée à cause du taux d'accidents, quitte à mettre notre peau ou nos membres en jeu, plutôt que de faire les frais nécessaires à une véritable sécurité dans les ateliers.

Correspondant LO

Peugeot (Sochaux)

Philippe Marchau, délégué du personnel, a mis fin à ses jours

Philippe Marchau, ouvrier sur les chaînes de carrosserie aux usines Peugeot de Sochaux, s'est donné la mort vendredi 8 février. Entré à l'usine en 1976 à l'âge de 22 ans, il milita aussitôt au syndicat CGT, qui le présenta l'année suivante comme délégué du personnel, et dans lequel il défendait les idées de la LCR.

A l'annonce de sa mort, la CGT de l'usine dénonça dans un tract la responsabilité de la direction Peugeot qui, depuis quatre ans, n'a pas ménagé à ce camarade les brimades et les sanctions. Dans sa conférence de presse, la CGT montra des exemplaires des 62 lettres d'avertissements que Philippe Marchau avait reçues depuis trois ans. Ces lettres s'étaient accompagnées de 16 jours de mise à pied et de sanctions par suppression de primes, sans compter les insultes et les menaces de la part d'un encadrement particulièrement arrogant encouragé dans cette attitude par les responsables de la direction.

Mais la direction Peugeot a quand même eu le culot de jouer les outragées ! Dans un tract diffusé à tout le personnel, elle annonça son intention de porter plainte en diffamation contre la CGT. Quand les travailleurs ont reçu ce tract, c'est plutôt la conviction de la responsabilité de la direction qui a gagné du terrain !

Car enfin, qui peut croire à Sochaux que la direction ne ment pas quand elle parle de « respect humain », de « décence » ? Au moment même de l'enterrement de Philippe Marchau, ses camarades de sa section syndicale avaient appelé à un débrayage symbolique de cinq minutes pour le mercredi 13 février. A ce moment-là, de nombreux travailleurs ont pu voir le spectacle habituel des chefs qui sont venus encadrer les militants susceptibles de répondre avec leurs camarades de travail à cet appel.

Peugeot ne peut nier d'une façon crédible avoir contribué à l'accomplissement d'un acte de désespoir.

Alors la direction peut toujours tenter d'obtenir un jugement qui lui serait favorable. En ce qui concerne les travailleurs, leur opinion est faite. Et on peut même dire que l'hypocrisie et l'arrogance de la direction et de l'encadrement suscitent une haine grandissante parmi de nombreux travailleurs.

Philippe Marchau était un de ceux qui luttaient pour une société où les travailleurs ne soient plus exploités, rivés à la chaîne par des patrons avides de profit. Il refusait de courber la tête face aux sanctions et aux mesquineries sans nombre que les exploiteurs nous font subir.

Raison de plus, pour ses camarades et pour les travailleurs, de mener avec plus de détermination la lutte contre leur exploiteur.

Correspondant LO

Un travailleur licencié fait le procès de Peugeot

Lundi 4 février a débuté à Montbéliard le procès d'un travailleurs contre Peugeot devant le conseil des prud'hommes.

James Schenkel, militant anarchiste, ouvrier chez Peugeot depuis vingt-cinq ans, est connu pour ses activités politiques.

Suite à une altercation avec un chef d'équipe qui ramassait un paquet de tracts dans un atelier, la direction Peugeot en a profité pour licencier J. Schenkel, invoquant des menaces de mort. La direction espérait s'en débarrasser sans bruit à la veille des congés fin juillet 1979.

J. Schenkel informa immédiatement l'ensemble de l'usine par tracts de sa situation et de sa volonté de se défendre pour obtenir sa réintégration.

Il revint à l'usine avec toute sa famille qui fut expulsée, puis il s'enchaîna à son établi. Les amis de J. Schenkel formaient un comité de soutien qui dénonça les méthodes de Peugeot, recueillaient des témoignages...

En réaction, la direction monta toute une mise en scène. Le directeur de l'usine de mécanique, responsable du licenciement, voulut se faire passer pour la victime de Schenkel ; il se mit pendant quinze jours sous la protection de la police et arriva à l'usine encadré par des policiers.

J. Schenkel, en se défendant à grand bruit, a contraint la direction à se justifier auprès de son encadrement auquel elle a distribué un tract.

Au procès, face à tous ceux qui étaient venus nombreux soutenir leur camarade, la direction avait meublé la salle des prud'hommes de ses gros bras.

Mais dans les ateliers, de nombreux ouvriers accordent leur sympathie à ce travailleur qui n'accepte pas son licenciement et qui ose attaquer Peugeot devant les tribunaux.

Correspondant LO

La quinzaine d'action de la CGT :

A l'usage des militants

Le 21 février, temps fort de la quinzaine d'action de la CGT, sera passé inaperçu dans la plupart des entreprises. Axée sur la défense des libertés et des droits syndicaux, destinée à dénoncer la répression patronale et occasionnellement à développer l'action revendicative sur les salaires et l'emploi, cette quinzaine d'action comportait des directives suffisamment floues — rassemblements, pétitions, débrayages par usine, localité, etc. — pour ne pas avoir l'aspect d'une mobilisation réelle des travailleurs.

Son objectif semble plus à l'usage des militants, et en particulier de ceux du PCF ou de la CGT, qui ont été secoués par les récents événements. A ceux qui ont en tête l'invasion de l'Afghanistan, ou les atteintes aux droits de l'homme, il s'agit de prouver que leur organisation mène le combat pour la liberté ici même. A ceux qui ont en tête les querelles dans la gauche, il s'agit de montrer que seule leur organisation mène la lutte, qu'elle est attaquée de toutes parts, que la CFDT (et, à travers elle, les socialistes) rompt l'unité pour le consensus social.

Un certain nombre de travailleurs, plus directement concernés par la répression patronale, participent sans nul doute à cette quinzaine d'action et saisissent l'occasion pour exprimer leur désaveu de la loi des patrons.

Mais ils le font également au coup par coup là où les problèmes se posent, sans attendre que la confédération CGT fasse mine d'orchestrer leurs réactions.

Par contre, là où les travailleurs auraient besoin d'une organisation à l'échelle nationale, c'est pour préparer une offensive générale des travailleurs contre le chômage. Mais dans ce domaine, pas plus la CGT que les autres confédérations ne veulent ouvrir une perspective de lutte à l'échelle du pays.

Louis GUILBERT

Régie Renault-Billancourt

Non au contrôle médical patronal

Un travailleur, militant CGT du département 14 en maladie chez lui, a eu une singulière visite : celle d'un individu se prétendant médecin contrôleur de la Régie.

Le travailleur a refusé de se prêter au contrôle et a éconduit le présumé médecin.

Quelques jours après, il reprenait normalement son travail, et à sa grande surprise, il apprenait par son chef d'atelier **« qu'ayant refusé le contrôle du médecin de la Régie, le versement des indemnités complémentaires patronales aux indemnités maladie de la Sécurité sociale ne lui serait pas versé ».**

Les travailleurs du secteur informés par tract et prise de parole au cours d'un meeting organisé par la section CGT du département 14 sentaient que ce qui arrivait à ce travailleur pourrait très bien leur arriver à eux aussi pour peu qu'ils refusent de se prêter au contrôle.

C'est d'ailleurs ce qu'ils disent à une trentaine au chef du personnel du département 14 en s'installant dans son bureau.

Le travailleur a attaqué la Régie aux Prud'hommes.

La Régie s'appuie dans les conventions collectives sur l'article suivant : **« En cas d'absence du travailleur résultant de maladie dûment constatée par certificat médical et CONTRE VISITE s'il y a lieu, l'ouvrier percevra la rémunération qu'il aurait perçue s'il avait continué à travailler ».**

Mais rien ne dit que le versement des indemnités patronales est conditionné par l'acceptation par le malade du contrôle d'un médecin Régie.

En fait, la direction veut pénaliser, faire pression sur les travailleurs pour qu'ils hésitent à s'arrêter, pour qu'ils soient le plus possible présents à l'usine. Et pour cela, elle n'hésite pas à se servir d'un texte signé par les syndicats qu'elle interprète dans son sens.

Il faut croire que cela ne se passe pas toujours comme elle le souhaite.

CGCT (Chantiers d'installation)

Une odeur de gros sous !

Venez travailler sur les chantiers d'installation pour la CGCT et on vous offrira 40.000 F pour partir : la direction essaie ainsi de se débarrasser de 250 travailleurs sur les 1 200 que nous sommes en faisant appel au volontariat.

Se porter volontaire comporte des risques : car ensuite, trouver du travail n'a rien d'évident, et en attendant, on n'est même pas sûr de toucher plus que l'allocation-chômage minimum de 22 F par jour (car il s'agit de départ « volontaire » !). Alors avec ces 40.000 F (moins les impôts, bien sûr !), on n'ira pas loin.

Il est vrai que pour nous inciter au volontariat, la direction a tenu à nous mettre les points sur les « i » : si elle ne trouve pas assez de volontaires, elle en désignera et, cette fois, sans prime ; et quant à ceux qui passeraient au travers des mailles du filet, elles les avertit qu'ils risquent de se retrouver sur un chantier à l'autre bout de la France pour boucher les trous.

Mais tout bien pesé, et malgré le fait que la prime représente, pour la plupart d'entre nous, de 8 à 10 mois de salaire, les résultats sont là : pour l'instant, il n'y a qu'une cinquantaine de volontaires, dont 35 qui travaillent dans la région parisienne et comptent profiter de l'occasion pour retourner dans leur province natale. En tout cas, on est loin des 250 réclamés par la direction !

Quoi qu'il en soit, si la CGCT tient tant à nous voir partir, c'est qu'en fait, avec les transformations technologiques de la téléphonie et la restructuration de toute l'industrie téléphonique qui en a résulté, elle compte sortir plus de profits, faire plus de production, faire plus de profits, et tout cela avec moins de travailleurs. Déjà, 4 500 ouvriers du groupe sont passés de 40 à 32 heures par semaine, et 295 travailleurs de plus de 57 ans ont été licenciés.

En tout cas, si maintenant la CGCT en est à aligner de l'argent pour nous faire partir, c'est, à coup sûr, que ça doit lui rapporter vraiment très gros !

Correspondant LO

Rhône-Poulenc Vitry

Histoire d'une prime de transport

La direction de l'usine chimique de Rhône-Poulenc à Vitry-sur-Seine vient de proposer aux organisations syndicales de fixer désormais l'indemnité de transport propre aux travailleurs postés à 90 % du prix de revient kilométrique, tel qu'il est défini par l'administration. Soit, pour un véhicule de 5 CV, 0,59 F du km. Cela représente une augmentation conséquente par rapport à la situation actuelle, car cette indemnité, qui allait de 94,35 F à 272 F, passerait ainsi de 106,20 F à 500 F maximum.

Pourquoi une telle proposition ? Bien que située au cœur d'une agglomération ouvrière très dense, l'usine Rhône-Poulenc de Vitry a toujours drainé, du fait de ses effectifs importants (jusqu'à 3 600 personnes dans les années 1960, moins de 2 750 actuellement) une main-d'œuvre venant des quatre coins de Paris et de sa banlieue. Cette situation avait amené la direction, outre la mise en place d'un réseau de cars « entreprise » pour les travailleurs en horaire « normal », à augmenter la prime de transport au-delà des 23 F fixés pour la région parisienne. Cette majoration allait croissant en fonction de l'éloignement du domicile. 23 « zones d'habitation » avaient ainsi été déterminées, et cette indemnité allait jusqu'à 100 F environ.

Pour les travailleurs en équipes (500 environ actuellement) en horaire 2 × 8, 3 × 8 et 4 × 8, une situation particulière était créée par le fait qu'ils ne pouvaient bénéficier des lignes de cars « entreprise » ni utiliser les transports en commun, inexistants pour ceux qui habitaient trop loin et embauchaient à 6 heures. De ce fait, la direction avait concédé des primes de transport « extra-légales » pour ces postés. Sous la pression des ouvriers (grèves, délégations), ces primes avaient été majorées à plusieurs reprises jusqu'à atteindre 270 % de l'indemnité des travailleurs en « normale ».

Bien qu'incomparablement plus élevé que ce qui se pratique en région parisienne, cette indemnité, du fait des hausses répétées et importantes du prix de l'essence, ne couvrait pas, et de loin, les frais réels de transport.

Le mécontentement demeurait donc entier sur ce problème et la direction, sans doute lasse de voir ce mécontentement servir bien souvent de détonateur aux grèves des « postés », a donc fait ces jours-ci de nouvelles concessions.

Correspondant LO

ÉCHOS...

Un assoiffé ?

Un chef de train à la Gare de Lyon a demandé son transfert de roulement banlieue en couchette internationale. L'adjoint au chef de circonscription le lui a refusé en prétextant qu'il en profiterait pour dormir dans les couchettes et pour passer des bouteilles de pastis en revenant d'Italie.

On veut bien croire que ce chef a gardé de bons souvenirs de l'époque où il faisait le service international. Mais on aimerait savoir dans quel cas on a le droit de demander un changement de roulement. Serait-il nécessaire de lui promettre quelques bouteilles ?

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* SNCF Sud-Est).

Alertez les bébés !

Notre cher Surboum a accouché d'une pensée profonde.

Sur la liste de licenciements, il avait mis des femmes enceintes, alors que la loi ne l'y autorise pas.

Mais pour lui, une femme enceinte, cela n'existe pas. « Une grossesse n'est qu'une présomption tant qu'elle n'est pas confirmée par une naissance ».

Si lui, c'est une présomption qui s'est malheureusement confirmée, il y a sûrement eu un accident de poussette dans sa petite enfance !

(Extrait du bulletin *Lutte Ouvrière* Bourgogne Electronique - Dijon).

Chantier de la centrale nucléaire de Cruas :

Grève des grutiers à la CBC

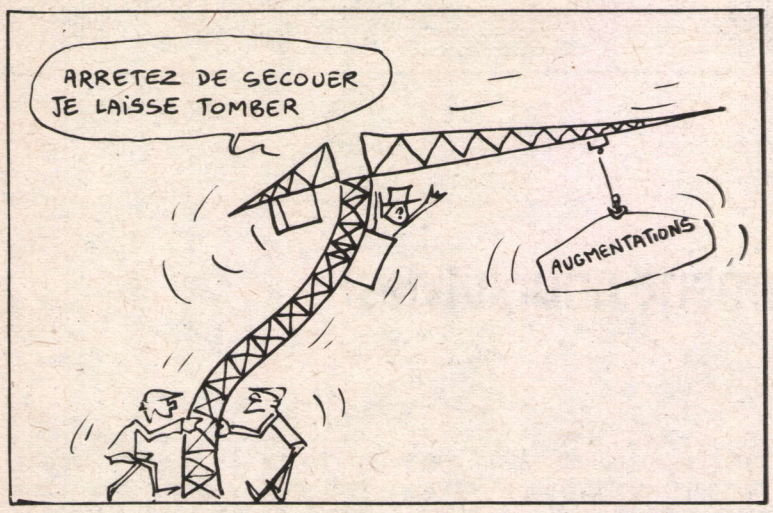

Le lundi 11 février à 13 heures, les quarante grutiers de l'entreprise CBC ont décidé de se mettre en grève.

La CBC fait partie des quinze entreprises qui travaillent sur le chantier de construction de la centrale nucléaire de Cruas, en Ardèche. A elle seule, la CBC emploie près de 1 000 travailleurs, elle est spécialisée dans le coffrage et le béton.

Les grutiers en lutte réclamaient 500 F d'augmentation par mois.

Le mardi 12, la direction leur a proposé une augmentation de 1,50 F par jour. Les grutiers ont rigolé devant cette offre en disant que cela ne leur faisait même pas un café. Ils décidaient donc de continuer la grève. Pour tous les autres travailleurs le travail diminuait car ils n'étaient plus desservis en matériel par les grues.

Le mercredi matin, le syndicat informait que le patron menaçait de mettre trois cents travailleurs en chômage technique. Il demandait de ne pas céder à ce chantage et de se présenter au travail.

Le soir, quatorze équipes étaient effectivement mises en chômage technique. La colère montant, le patron préféra finalement négocier en catastrophe. Il lâcha 240 F d'augmentation aux grutiers et promit de leur payer les heures de grève.

Les grutiers, ayant obtenu cela, ont repris le travail jeudi matin.

Correspondant LO

CARCASSONNE :

Victoire pour les facteurs

Après 16 jours de grève totale et unanime, après le refus opposé à leurs revendications successivement par le receveur local et les responsables régionaux des PTT, c'est le secrétaire d'Etat qui s'est vu contraint de céder aux revendications des postiers.

Le plan de restructuration des tournées qui se traduisait par la suppression de trois tournées et un quart d'heure supplémentaire de tri le matin, est abandonné. Des vérificateurs de tournées viendront prochainement pour étudier le problème de la distribution à Carcassonne.

Cette décision du secrétaire d'Etat aux PTT est en plus importante pour l'ensemble des préposés des centres-villes en France, puisque ce sont eux qui sont concernés au plan national par la suppression projetée de trois mille postes par le passage en tournée unique. La décision du secrétaire d'Etat en faveur des préposés de Carcassonne constitue ainsi un précédent pour tous les facteurs.

Le problème qui restait était celui du paiement des heures de grève. L'administration a proposé de payer les heures passées à toutes les lettres qui se sont accumulées pendant la grève, en heures supplémentaires ; ce qui, d'après les facteurs, revient à payer huit jours de grève. Les négociations continuent toutefois pour le paiement total des heures de grève. Et c'est sur ces bases-là que les préposés ont décidé de reprendre le travail tous ensemble jeudi dernier.

Correspondant LO

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (PARIS) :

Ne faisons pas les frais de la réorganisation

Afin d'être plus près des allocataires, la CAF de la région parisienne se déconcentre depuis quelques années et devrait être éclatée en une vingtaine d'Unités de gestion d'ici deux ans. Pour les allocataires, voilà qui réduit les déplacements longs et coûteux. Pour les employés, ce pourrait être l'occasion d'être rapprochés de leur domicile.

Actuellement, les mutations se font au volontariat. Cependant, les employés s'inquiètent : peu d'entre eux sont sûrs d'aller dans l'Unité de gestion qu'ils ont choisie. Pour beaucoup, ils ne savent pas si leur service sera dissous, dispersé ou transplanté dans une lointaine banlieue. Par ailleurs, certaines Unités de gestion sont très demandées alors que d'autres ne sont pas assez pourvues. Alors, la question que tout le monde se pose : le volontariat sera-t-il respecté ?

Depuis quelque temps, les syndicats parlaient d'organiser une journée de grève sur les problèmes de mutations, la direction ne donnant aucune indication précise. De plus, selon les syndicats, la direction profiterait de la restructuration pour supprimer 1.200 postes.

Brusquement, cette semaine, la CGT annonce qu'il est en fait question de supprimer 2.500 à 2.800 postes. Elle ne peut produire de documents pour le moment, mais elle affirme qu'elle détient des preuves. Elle maintient la confusion en parlant tour à tour de suppressions d'emplois et de suppressions de postes.

La CGT pousse à une journée de grève. Elle force le ton en disant qu'il faudra des grèves même dures, avec occupation de son poste de travail s'il le faut. Elle n'hésite pas à brandir des menaces de licenciement et espère ainsi mobiliser les employés. Ce réveil brutal pourrait ne pas être étranger à la « quinzaine d'action » décidée par la confédération.

Mais l'intérêt des employés est de s'organiser pour résoudre les problèmes qui les inquiètent réellement. S'ils ont envie de faire cette journée de grève, elle peut être utilisée à aller demander des éclaircissements à la direction, à exiger d'elle des garanties en cas de mutations, à lui faire entendre qu'ils ne transigeront pas sur le principe du volontariat. Quant à la CGT, il faut qu'elle sache que les travailleurs sont prêts à se battre pour leurs droits mais pas pour ses intérêts de boutique.

Correspondant LO

HOUILLERES DU BASSIN DE LORRAINE :

Des centaines de poids lourds pour briser la grève des cheminots

Depuis le 24 janvier, les 400 cheminots des Houillères du bassin de Lorraine sont en grève pour obtenir une amélioration des promotions.

Le service des chemins de fer est vital pour les HBL car la production (40.000 tonnes en moyenne par jour) des cinq sièges passe par lui pour être dirigée vers les lieux de stockage et de distribution.

Mais la direction a décidé de ne pas céder : **« Nous sommes installés pour durer longtemps et pour tenir »** a déclaré le directeur général. Pour cela, elle a mis le paquet.

Depuis le début du conflit, toute la production — près de 800 mille tonnes — a été évacuées, stockée ou livrée par poids lourds. Des centaines de semi-remorques loués en Moselle et dans les départements limitrophes circulent jour et nuit, week-ends compris, par autorisation spéciale du préfet, pour remplacer les rames de chemins de fer.

Quand on sait que la location d'un seul de ces camions revient à plusieurs centaines de francs de l'heure, on peut avoir une idée du coût de l'opération.

Pour briser la grève des cheminots, les HBL ont donc décidé d'y mettre le prix, en accord avec les clients extérieurs — principalement les maîtres de forges — qui se sont déclarés prêts à payer les charges supplémentaires.

Mardi après-midi, le mouvement a été reconduit par un vote à bulletin secret.

Correspondant LO

SALAIRES FEMININS :

Les ouvrières d'Essilor n'attendent pas ces dames du gouvernement

Les ouvrières de la société d'Essilor à Chalons viennent de remporter une victoire. Elles ont porté plainte contre leur employeur devant le tribunal des Prud'hommes parce que, pour un travail identique, elles étaient moins payées que leurs collègues masculins de Ligny en Barrois, dans le département voisin. Les Prud'hommes leur ont donné raison. La société, spécialiste de la fabrication de lunettes et de verres optiques qui emploie 4 800 personnes dans différentes usines en France, a été condamnée à verser à dix-neuf travailleuses des rattrapages de salaire allant de 2 500 F à près de 30 000 suivant les échelons et l'ancienneté. Et bien que l'employeur ait fait appel de ce jugement, il constitue pour les ouvrières une première victoire.

Mme Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat à l'Emploi féminin s'est félicitée de ce jugement : « Il ne doit pas être toléré d'exception à ce principe : à travail égal, salaire égal », **mais elle a rappelé que** « l'écart global des salaires — y compris les primes — entre les hommes et les femmes se situe encore autour de 33 % ».

Si elle veut ainsi rappeler aux travailleuses qu'elles ont encore un long combat à mener, merci, elles n'avaient pas besoin d'elle pour le savoir. Car il vaut mieux ne pas compter sur la secrétaire d'Etat à l'Emploi féminin pour faire respecter la loi sur l'égalité des salaires ! Nicole Pasquier se contente de marquer les points.

D'ailleurs les travailleuses d'Essilor avaient déjà été, le 29 juin 1979, voir sa collègue et supérieure hiérarchique, le ministre à la Condition féminine, Monique Pelletier. Sans résultat évidemment.

Alors heureusement que les ouvrières n'ont pas attendu après les faire-valoir féminins de Giscard au gouvernement. Et qu'elles ont pris elles-mêmes les choses en main.

Solange DUPUY

LIVRES_LIVRES_LIVR

« Procès à Prague »

Le VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) face à ses juges

Ce petit livre retrace le procès, les 22 et 23 octobre 1979, de Petr Uhl et ses camarades, opposants et animateurs du VONS. Ils furent condamnés à de lourdes peines de prison, allant de deux mois à cinq ans.

Petr Uhl avait déjà été emprisonné en 1969 pour avoir fondé le Parti Socialiste Révolutionnaire. Il est, avec les autres fondateurs du VONS, signataire de la Charte 77.

Le VONS « s'est donné pour but d'étudier les cas de gens poursuivis ou emprisonnés pour avoir exprimé leur opinion. Celui aussi des victimes de l'arbitraire policier et judiciaire ». **Menant ses enquêtes à l'aide de documents officiels, de témoignages vérifiés, il en publia les résultats, les destinant spécialement aux autorités de l'Etat. Il a ainsi traité plus de 70 de ces « cas ». Tout comme les signataires de la Charte 77, les opposants du VONS ne visaient pas à renverser l'Etat tchécoslovaque mais simplement à exiger des dirigeants qu'ils respectent leurs propres lois et mettent fin à la répression contre tous ceux suspects d'être peu ou prou des opposants.**

Pour le procureur, cette activité du VONS a été dénoncée comme « un crime de subversion défini par l'article 80 du Code criminel », **mené par une** « association de criminels » **visant à** « répandre la défiance et l'hostilité contre le système d'Etat socialiste et la République ». « Les accusés sont passibles des peines les plus sévères », **d'autant plus qu'il est** « absolument prouvé que les accusés avaient mené leur activité criminelle en collaboration avec certains représentants étrangers répandant de la propagande anti-tchécoslovaque ».

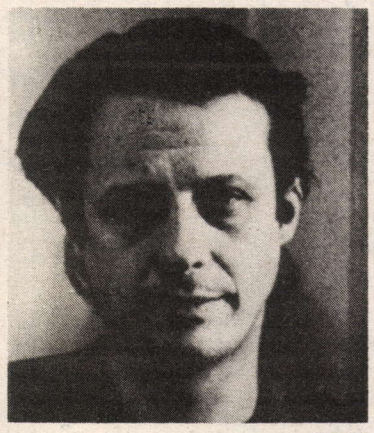

Petr Uhl (AFP)

Le procès fut un monument d'iniquité, bâclé en 2 jours, à l'image des affabulations du procureur. A l'audience, ne furent admis ni les amis des accusés, ni les journalistes occidentaux, ni les avocats occidentaux qui se portaient volontaires pour défendre Petr Uhl et ses camarades. Seuls furent tolérés leurs parents proches, et encore avec interdiction de prendre des notes : la femme de Petr Uhl fut expulsée pour en avoir demandé l'autorisation. Le président du tribunal refusa d'entendre les témoins de la défense, interrompit sans cesse les accusés.

Procès à Prague retrace **tout cela, à partir des notes prises en cachette, de récits faits de mémoire, y ajoutant des documents du VONS, ainsi que des pièces officielles comme le réquisitoire du procureur ou le compte rendu dans le journal gouvernemental** Rude Pravo, **qui valent leur pesant de boue.**

Et l'ensemble est une condamnation sans appel de ce régime qui se prétend socialiste et ne tolère pas la moindre liberté.

Gaston DEVAU

Procès à Prague - Le VONS (Comité de défense des personnes injustement poursuivies) face à ses juges - Ed. Maspéro - Coll. Cahiers Libres - 188 p. - 28 F environ.

Choisir de donner la vie

CHOISIR - LA CAUSE DES FEMMES

Il s'agit du recueil des exposés faits au colloque international organisé par l'UNESCO en octobre 1979 sur le thème « Choisir de donner la vie ».

De nombreuses femmes sont intervenues pour expliquer pourquoi elles avaient choisi d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants. D'autres ont exposé les conditions dans lesquelles les femmes de leur pays avortaient.

Au Portugal et en Espagne, l'avortement est considéré comme un crime même si la loi n'est pas toujours appliquée.

En Bolivie, en Colombie, en République Dominicaine, au Panama et au Salvador, l'avortement est interdit même si la vie de la femme est en danger, ce qui n'empêche d'ailleurs pas que, dans les campagnes boliviennes, de nombreuses femmes indiennes ont été stérilisées sans qu'on leur demande leur avis.

Le colloque a également réuni des représentants des principaux partis parlementaires français pour discuter de la loi Veil sur l'avortement. Et on a ainsi pu voir Hélène Missoffe, député UDR, Lucien Neuwirth, député RPR qui ont voté la loi Veil, admettre qu'elle était mal appliquée.. Il faut dire qu'il était difficile de ne pas reconnaître que, pendant quatre ans, le gouvernement français n'a rien fait pour forcer les chefs d'établissements et les responsables de services hospitaliers à installer des centres d'interruption de grosse.

Un médecin américain est intervenu dans le débat contre la semaine appelée « délai de réflexion » en expliquant que les risques augmentent de 20 % pour chaque semaine de délai.

Bref, un colloque qui a amplement montré que le droit des femmes à disposer de leur corps est encore à gagner.

Joëlle GERARD

Choisir de donner la vie - Choisir - La cause des femmes - Coll. Idées - Ed. Gallimard - 21 F.

Rapport sur la peine de mort

D'AMNESTY INTERNATIONAL

Il n'y a qu'une vingtaine de pays dans le monde qui ont officiellement aboli la peine de mort. Pour le reste, c'est-à-dire environ 120 pays, la peine de mort existe toujours et est bien souvent appliquée. Amnesty International a mené son enquête sur le meurtre légal à travers tous les pays de la planète.

Après une première partie consacrée à développer les arguments en faveur de l'abolition et à décrire les procédés monstrueux utilisés pour supprimer légalement des êtres humains, une seconde partie traite rapidement de la peine de mort dans le droit international. La troisième partie du livre, la plus importante, examine systématiquement tous les pays à partir des informations qu'Amnesty International a pu recueillir, c'est-à-dire fragmentaires car bien souvent le secret couvre les assassinats commis par les Etats, surtout quand il s'agit d'opposants politiques. La plupart des données couvrent la période 1973-1976, mais bien souvent des informations plus récentes, jusqu'en 1979, ont été ajoutées. Dans ce domaine, pays industrialisés et pays du Tiers Monde rivalisent dans l'horreur. Certaines dictatures ont fait de la peine de mort un moyen de gouvernement ; ce fut le cas par exemple de la Guinée Equatoriale du temps de Macias, du Cambodge de Pol Pot ou de l'Ouganda d'Amin Dada. Mais les démocraties les plus « respectables » sont elles aussi pourvoyeuses du bourreau, même si elles le font moins fréquemment. En France même, Giscard a livré trois hommes à la guillotine depuis son élection.

Le livre se termine par un chapitre sur les crimes para-légaux, c'est-à-dire couverts par l'Etat mais non officiels. L'Argentine et le Guatémala, par exemple, ont soumis à la terreur de groupes paramilitaires qui en toute impunité assassinent les opposants. Dans ce domaine la vérité est mal connue car bon nombre d'Etats utilisent pour leurs basses œuvres des exécuteurs clandestins.

Ce livre réquisitoire démontre — s'il en était besoin — à quel point nous vivons dans un monde barbare, où la peine de mort est la réplique, en temps de paix, de l'assassinat collectif organisé par les généraux en temps de guerre.

A. LEMART

Rapport sur la peine de mort *d'Amnesty International - Ed. Mazarine - 39 F 40 environ.*

MOTS CROISES

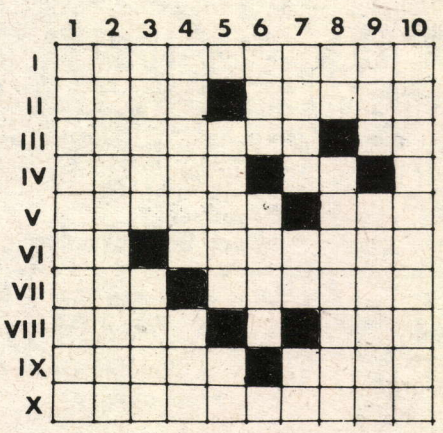

HORIZONTALEMENT. — I. Ce n'est pas ce cheval-là que réclamait Macbeth. — II. Mer de Russie - Il y en a qui le sont beaucoup plus que d'autres. — III. Quand elle l'est pour l'usager, ne l'est pas forcément pour les PTT - Ce petit peut devenir torrent. — IV. Très mince - Fin d'infinitif. — V. Dame fortune est celle des capitalistes. — VI. Mais pas forcément regardé - Réduire en poudre. — VII. La fin de l'école - Liste d'erreurs. — VIII. Ce n'est pas tout le Pérou - A moitié tannée. — IX. Quand il s'agit d'un fond, les rongeurs disparaissent - S'il peut le faire... — X. Se dit d'un pétrolier arrêté mais pas garanti.

VERTICALEMENT. — 1. Pays d'Afrique au nord du Ghana. — 2. Peut qualifier plus d'un emprisonnement. — 3. Vêtement insuffisant l'hiver - Est sûrement riche en pétrole. — 4. On dit que le violon fait parfois ainsi - Le début d'une analyse — 5. Or blanc - La moitié d'une tige. — 6. Qui croirait que c'est un lycée ? - Voyage. — 7. Elle a beaucoup vécu - Vieille cité de Mésopotamie - Note. — 8. Possessif - Ce n'est pas avec ça qu'on est calé. — 9. Sans mélange - Célèbre à Vichy. — 10. Ne s'applique certainement pas à la nature dans nos banlieues.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	I	N	F	L	E	X	I	B	L	E
II	N	O	U	R	R	I	C	I	E	R
III	I	L	S	■	A	N	A	L	E	S
IV	M	I	■	T	I	G	R	E	■	E
V	I	S	O	■	L	U	I	S	E	S
VI	T	E	X	E	L	■	E	■	V	■
VII	A	M	U	S	E	E	■	C	A	O
VIII	B	E	S	S	E	M	E	R	■	R
IX	L	N	■	E	S	E	R	I	N	E
X	E	T	E	S	■	U	S	S	E	L

LIVRES_LIVRES_LIVR

Réédition

Vers l'autre flamme

de Panaït ISTRATI

Ce livre, publié par Panaït Istrati à son retour d'URSS en 1929, est le fruit de sa rencontre avec Victor Serge. Voici ce qu'il en a dit lui-même dans sa préface de 1929 : « Les trois livres qui paraissent sous ce titre : **Vers l'autre flamme,** sont écrits en collaboration mais bien distinctement. Si je les publie sous mon seul nom, ce n'est d'abord que temporairement, c'est aussi parce que je les signe des deux mains, non pour m'approprier leurs idées mais pour assurer leur diffusion ».

Ce livre, le premier samizdat en quelque sorte, à avoir été passé sous le manteau et publié à l'étranger, déchaîna à l'époque l'hostilité de la presse stalinienne.

C'est au titre d'écrivain engagé, et communiste de cœur, que les autorités soviétiques avaient invité Istrati comme de nombreux autres artistes au moment des fêtes du X° anniversaire d'Octobre 1917, pour visiter la nouvelle « patrie du socialisme ». Et il y arriva plein d'enthousiasme. Mais 1927 en URSS, c'est la période où le stalinisme et ses méthodes s'affirment de plus en plus ouvertement. Istrati y apprend les dernières manifestations de l'Opposition de gauche à Moscou puis le bannissement de Trotsky et la profondeur de la répression. Contrairement à ses compagnons de voyage, il veut en savoir plus. Il ne se contente pas de quelques semaines de tourisme « guidé ». Il va rester près d'un an en URSS, parcourant le pays en tous sens, refusant de se laisser manipuler, échappant au contrôle des bureaucrates. Son voyage, il le réalise, comme il a toujours fait, en vagabond, hors des sentiers battus, à l'écart des réceptions officielles et des discours élogieux qu'on voudrait le voir prononcer. Puis il va rencontrer Victor Serge, ce révolutionnaire anarchiste rallié au bolchévisme pendant la révolution, et devenu militant de l'Opposition de gauche. Victor Serge, en mai 1928, connaît sa première arrestation, et voit sa femme et son beau-père condamnés. C'est Istrati qui arrivera à force de démarches à faire libérer Serge.

Et quand Istrati revient en France, il a perdu toutes ses illusions et se décide à publier le manuscrit qu'il a rapporté, le premier tome, écrit de sa main, raconte sa déception à travers une suite de témoignages de son voyage. Les deux autres, Soviets 29 et La Russie nue **auxquels a collaboré Victor Serge et sans doute aussi Boris Souvarine, constituent une étude détaillée de la situation politique et sociale en URSS entre 1925 et 1929. Ils décrivent la situation de la classe ouvrière, exclue du pouvoir, la toute puissance et les privilèges de la bureaucratie, la lutte de l'Opposition, les mœurs, la situation des écrivains et bien d'autres aspects de la vie quotidienne.**

C'était à l'époque un témoignage capital. Car si Istrati n'était pas le seul à avoir vu et appris la réalité, il fut le seul parmi les « amis et invités » de l'URSS, à oser clamer la vérité à son retour. Et il le fit, au nom des idées révolutionnaires, non pour combattre le bolchévisme, mais pour dénoncer ce que le stalinisme avait fait des espoirs de la Révolution russe. Parmi les écrivains de gauche de l'époque, les louanges hypocrites à l'égard de la Russie stalinienne étaient plus en vigueur que la simple honnêteté intellectuelle. Voici d'ailleurs ce que Romain Rolland, ami d'Istrati qui l'avait fait connaître et toujours chaudement soutenu jusque-là, dira à la lecture du manuscrit : « Ce serait un coup de massue à la Russie tout entière. Ces pages sont sacrées, elles doivent être conservées dans les archives de la Révolution éternelle, dans son livre d'or. Nous vous en aimons encore plus et vous vénérons de les avoir écrites. Mais ne les publiez pas ». **Et il rompit avec Istrati quelques mois après la publication de** Vers l'autre flamme. **Telle était l'hypocrisie de l'époque, les mensonges par**

omission, et les silences complices de fait des exactions, et bientôt des crimes, de la bureaucratie soviétique.

Même si aujourd'hui, ce livre ne présente plus la même valeur de témoignage inédit sur le stalinisme, les méfaits du stalinisme ne sont plus totalement niés, même par le PCF, il possède toujours cet avantage d'avoir été écrit par des combattants communistes, fidèles à leurs idées et qui plus est de grands écrivains.

Claude CHARVET

Vers l'autre flamme de Panaït Istrati. - Coll. 10-18.

Dickie-roi

de Françoise MALLET-JORIS

Dans ce livre, Françoise Mallet-Joris décrit le monde du show-business, et elle le décrit sans indulgence.

A travers l'histoire de son héros, Dickie, elle raconte comment les patrons de maisons de disques s'y prennent pour fabriquer des vedettes populaires et vendre des centaines de milliers de disques, comment on lance un chanteur avec quelques refrains, une musique à la mode et surtout, des campagnes de presse et un bon circuit de tournées. Elle dépeint un milieu cynique, avide, où règne la loi de la jungle, et dans lequel Dickie lui-même finit par perdre pied.

Françoise Mallet-Joris a écrit ce roman comme un reportage, passant d'un personnage à l'autre, épousant leur langage, cherchant à expliquer leur psychologie. Parfois d'ailleurs, de façon peu convaincante, comme lorsqu'elle trace implicitement un parallèle entre les fans d'une idole de spectacle comme Dickie et les adeptes d'une communauté mystique.

Le livre ne contient pas de grandes révélations sur le monde du spectacle qu'il raconte de façon vivante. Toutefois, les descriptions minutieuses qui s'accumulent au fil de ces quelque 500 pages en rendent parfois la lecture un peu lassante.

Nelly MEYER

Dickie-roi **de Françoise Mallet-Joris - Ed. Grasset - 68 F environ.**

Journal de voyage en Californie à l'époque de la ruée vers l'or

La ruée vers l'or de Californie dans les années 1850, n'a pas été seulement le fait d'Américains. Plusieurs dizaines de milliers de Français, attirés par les récits de fortunes rapidement acquises, ont voulu eux aussi tenter leur chance. Albert Bénard, bourgeois parisien sans fortune, fut de ceux-là. Il a laissé un journal de son voyage de six mois en bateau, de France à San Francisco en Californie, dans lequel il décrit longuement les principaux événements marquants : les tempêtes, les escales et les querelles entre les passagers venus d'horizons très divers — artistes, hommes d'affaires ruinés, commerçants, paysans, etc. — tous en route pour ce qu'ils pensaient être l'Eldorado.

Mais le journal de Benard dresse aussi un tableau de San Francisco de l'époque d'où partaient les chercheurs d'or. Ses descriptions méticuleuses sont souvent bien méprisantes pour les différentes communautés (indiennes, chinoises, chiliennes, etc.) autres qu'américaines ou européennes qui se retrouvent dans la ville. Mais l'ensemble ne manque pas d'intérêt pour faire connaître ce qu'était la petite bourgade de San Francisco dans ces années-là.

Bertrand GORDES

Journal de voyage en Californie à l'époque de la ruée vers l'or **de Benard de Russailh - Ed. Aubier - 42 F.**

La maison du peuple

de Louis GUILLOUX

Enfant d'un petit cordonnier, Louis, né au début du siècle, grandit et comprend peu à peu son père et ses amis qui créent la section socialiste de sa ville, malgré les préjugés des uns, l'hostilité, voire la haine des autres. C'est 1907, l'année où les soldats du 17° refusent de tirer sur les vignerons dans le midi. C'est l'époque où l'on s'affronte sur la représentation proportionnelle, la « R.P. », à propos de l'alliance possible avec les radicaux aux élections. C'est l'enthousiasme de la première fête du travail. Trahis par le docteur qui fut un des premiers élus socialistes lors des élections municipales de la ville, les ouvriers socialistes, après un moment de découragement, se resaisissent, s'organisent à nouveau pour édifier leur maison, la maison du peuple.

Tout cela est vu par les yeux de l'enfant qui décrit aussi les joies et les peines de la vie de sa famille, la dignité de sa grand-mère, l'affection de ses parents et leur entrain, leur lutte quotidienne pour vivre malgré la pauvreté, leur combat contre ceux qui les voudraient soumis.

Ce court roman semble presque un récit autobiographique. Très attachant, il montre le courage de ceux qui furent à l'origine des organisations ouvrières et ce qu'était la vie ouvrière au début du siècle.

Il est suivi d'une nouvelle chaleureuse et poignante, Compagnons, **sur l'amitié qui lie trois travailleurs qui s'étaient associés.**

Françoise BANIAN

La maison du peuple de Louis Guilloux - Ed. Livre de Poche (2 étoiles) - 213 p.

TELE

Dossiers de l'écran sur l'automobile

La parole est aux constructeurs

Mardi soir, après le dernier épisode d'un film sur Détroit, capitale américaine de l'automobile, les Dossiers de l'écran étaient consacrés à l'automobile. Sur les huit invités à ce débat, cinq étaient des grands patrons : la parole fut aux constructeurs, qui vantèrent à qui mieux mieux cette merveilleuse machine qui libère l'homme — et la femme — et nous promirent un avenir radieux peuplé de plus en plus de voitures.

Rien ou presque sur les travailleurs de l'automobile ; simplement ces patrons n'ont pas démenti les paroles d'un représentant de la CFDT annonçant des milliers de suppressions d'emplois dans les années à venir pour cause de restructuration et de progrès technique.

Rien non plus, ou presque, sur les aberrations liées à la multiplication des voitures individuelles, illustrées pourtant par le grand embouteillage du vendredi précédent et par l'accident géant de l'autoroute de l'ouest qui s'était produit la veille.

C'est que tout ça n'intéresse pas les constructeurs. Le seul avenir qui les préoccupe, c'est celui de leurs investissements.

J.J.L.

Sélection télé

Samedi 23 février

TF1 - 21 h 30 - **Anna Karénine.** La suite du feuilleton de la BBC, d'après le roman de Tolstoï.

FR3 - 20 h 30 - **La loupe du diable.** Une dramatique TV pour les amateurs d'histoires étranges. Avec Rosy Varte.

Dimanche 24 février

TF1 - 20 h 30 - **Touchez pas au grisbi.** Un film de Jacques Becker (1953) avec Jean Gabin et Jeanne Moreau. D'après le roman d'Albert Simonin. Une des plus célèbres « séries noires » du romancier qui vient de mourir, porté à l'écran.

TF1 - 22 h 05 - **Les grands mystères de la musique.** Une émission de Bernard Gavoty consacrée au compositeur d'opérettes du début du siècle, Reynaldo Hahn.

FR3 - 17 h - **Prélude à l'après-midi.** Un quart d'heure de musique de Ravel avec Lily Laskine à la harpe.

FR3 - 20 h 30 - **Des chercheurs... pour qui ?** Série scientifique. Cette émission intitulée **Le pain quotidien** est consacrée à la recherche agronomique.

FR3 - 21 h 40 - **L'arbre de la vie.** La disparition des espèces et la permanence de la vie. Une émission de Frédéric Rossif, ce qui promet certainement de belles images, avec la participation d'André Langenez, du musée de l'Homme.

FR3 - 22 h 35 - **Ben Hur.** Un film muet de Fred Niblo, tourné en 1925.

Lundi 25 février

TF1 - 14 h 30 - **La bête humaine.** Film de Jean Renoir (1938) d'après le roman de Zola. Avec Jean Gabin.

TF1 - 20 h 30 - **Mondwest.** Film de science-fiction américain avec Yul Brynner dans un rôle de robot ! Le film sera suivi d'un débat consacré à la chirurgie de réparation et à la greffe d'organes.

A2 - 21 h 40 - **Le temps des cathédrales.** Première émission d'une série de Roger Stéphane, sur un texte de Georges Duby, spécialiste du Moyen Age. Elle est intitulée **L'Europe de l'an Mil.**

Mardi 26 février

TF1 - 14 h 15 - **Le regard des femmes.** Dans l'émission d'Eve Ruggieri, il y aura, entre autres, une partie chansons avec Myriam Makeba, et un film consacré à la physicienne Marie Curie.

TF1 - 21 h - **Madame Bovary.** Le célèbre roman de Flaubert a été porté au petit écran par Pierre Cardinal. Avec Nicole Courcel, Jean Bouise et André Dussolier.

A2 - 20 h 40 - **Les Dossiers de l'écran.** La direction d'Antenne 2 doit avoir du mal à trouver des sujets pour consacrer une soirée à l'affaire du truand d'extrême-droite Spaggiari et au casse de Nice.

FR3 - 20 h 30 - **Le trésor secret de Tarzan.** La suite du cycle de Tarzan, avec Johnny Weissmuller.

Mercredi 27 février

TF1 - 22 h - **La rage de lire.** Emission littéraire de Georges Suffert, consacrée aux « Années 80 du communisme ». Avec Thierry Maulnier, écrivain chrétien, Jean Elleinstein et Alain Roux du PCF, et Maurice Duverger, professeur de droit constitutionnel.

FR3 - 20 h 30 - **La proie pour l'ombre.** Film français d'Alexandre Astruc, avec Annie Girardot, Daniel Gélin et Christian Marquand.

Jeudi 28 février

TF1 - 20 h 30 - **La fortune des Rougon.** Premier épisode d'une série de cinq, tirée de l'œuvre de Zola. Avec Madeleine Robinson.

A2 - 20 h 35 - **Le grand échiquier.** Jacques Chancel a invité le groupe chilien les Quilapayun. A leurs côtés seront présents Atahualpa Yupanqui, Pete Seeger, le Golden Gate Quartet, Théodorakis, Catherine Ribeiro...

FR3 - 20 h 30 - **Le voleur.** Un film français de Louis Malle, d'après le roman anarchisant de Georges Darien. Avec Jean-Paul Belmondo.

Vendredi 29 février

A2 - 21 h 35 -- **Apostrophes.** Emission littéraire de Bernard Pivot. Avec, entre autres, Jorge Semprun pour son dernier roman, **Quel beau dimanche.**

A2 - 23 h - **Back Street.** Film américain de J. Stahl (1932), en version originale sous-titrée, dans le cadre du « ciné-club ». Un drame sentimental dans le Cincinnati des années 1930.

FR3 - 20 h 30 - **Le nouveau vendredi** propose une émission sur le chômage, où l'on voudrait nous faire croire que la solution serait trouvée... « si chacun créait son emploi ».

THEATRE

Une drôle de vie

de Brian CLARK
AU THEATRE ANTOINE

Tout se passe dans une salle d'hôpital. Yves, un jeune sculpteur, est cloué au lit, complètement paralysé à la suite d'un accident de voiture. Il a toutefois gardé l'usage de la parole ainsi que toute sa lucidité et ressent sa situation de dépendance totale vis-à-vis des autres comme insupportable au point de vouloir mettre fin à ses jours. Et c'est ce combat, pour faire reconnaître son droit à décider lui-même s'il doit vivre ou mourir, que relate la pièce. Un combat d'autant plus difficile d'ailleurs, qu'immobilisé, le héros doit s'en remettre à autrui pour arriver à ses fins... sans y parvenir malgré le subterfuge auquel il a recours.

Cette pièce est souvent poignante, grâce à la personnalité du héros qui ne s'apitoie pas sur lui-même mais qui commente avec une verve cinglante et un humour terrible sa situation et celle des gens qui le soignent. Il se moque de leur attitude gênée et fausse devant lui, de leur paternalisme et de leur pitié, se rebelle contre leur refus d'admettre que c'est à lui et à lui seul de décider de son sort.

Très bien jouée, cette pièce touche au cœur.

Annie DESCHAMPS

VARIETES

Jacques Villeret à Bobino

Tour à tour loubard frimeur, conférencier pédant, comédien bourré de complexes, snob venant passer une audition, amoureux éconduit qui se venge — par lettre —, spectateur abasourdi d'un film de Bergman, critique pincé de son propre spectacle, Jacques Villeret passe la rampe pendant deux heures. Il nous fait rire ou sourire, en mêlant sketches anciens et inédits. Et on ne voit pas le temps passer !

Gaston DEVAU

Places à partir de 30 F.

ON NOUS COMMUNIQUE

Le chanteur antillais Moun' Kika donnera un récital le vendredi 7 mars 1980 à 21 heures, salle des fêtes de la mairie, 1, place Maurice Thorez à Drancy (93700).

DISQUES

Onze chansons de Montand

Le disque de Montand qui vient de paraître — le premier depuis quatorze ans — débute sur un petit texte récité de Prévert qui donne le ton : « Embauché malgré moi dans l'usine à idées, j'ai refusé de pointer ».

Il chante ainsi des chansons très diverses : du beau poème de Beaudelaire mis en musique par Léo Ferré, Les bijoux, **en passant par une évocation du jazz de Duke Ellington jusqu'à deux chansons politiques. L'une,** Le casse-tête, **dénonce la répression, l'intolérance, le racisme et les assassinats mais aussi la destruction de la nature symbolisée par le massacre des bébés-phoques. L'autre, sur laquelle se conclue le disque, est intitulée** Le mégot. **Il s'agit d'une chanson des camps sibériens de 1900 qui, évoquant le camp de la Kolyma, devient ici un chant de révolte contre les goulags d'aujourd'hui.** « J'aurais préféré, **a déclaré Montand,** que cette chanson sorte avant Sakharov et Kaboul. Elle n'est pas anti-russe mais anti-carcérale ».

Cela aurait même été encore mieux si Montand avait chanté sa révolte contre les crimes de la bureaucratie russe dès 1956, puisqu'il dit lui-même que sa prise de conscience date de l'intervention des chars russes en Hongrie.

Certes aujourd'hui, la voix d'Yves Montand est moins isolée parmi les intellectuels proches du PC qu'elle ne l'aurait été à 'époque. Mais c'est tout de même tant mieux que Montand chante lui aussi contre les goulags. D'autant plus qu'il a du talent et que son nouveau disque en donne une nouvelle fois la preuve.

L.P.
53 F.

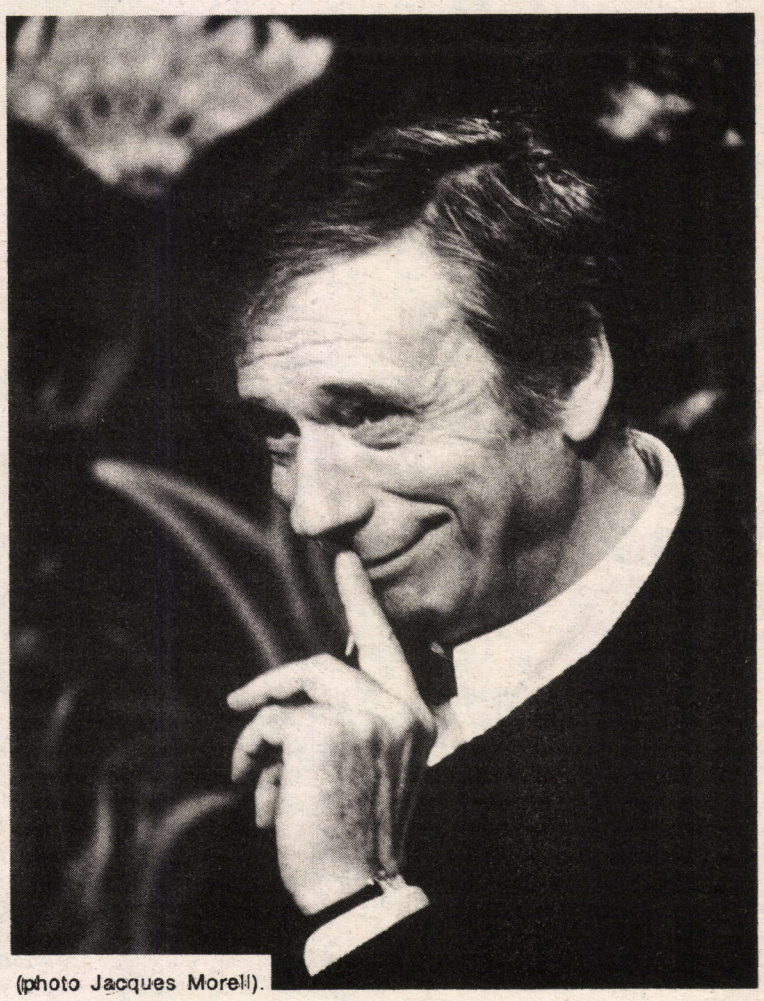

(photo Jacques Morell).

FILMS_FILMS_FILM

" Ma chérie "

de Charlotte DUBREUIL

Ma chérie évoque les rapports d'une jeune mère divorcée de trente-cinq ans avec sa fille qui en a dix-sept. La mère refuse le rôle traditionnel d'éducateur, qui croit savoir ce qui est bien ou mal, autorise ou défend. Elle se veut la camarade de sa fille avec qui elle échange quotidiennement pull-over, brosse à dents et confidences sur les hommes et l'amour. Les deux s'aiment tendrement, se veulent très libres. Pourtant vient un moment où la fille ressent l'atmosphère du couple qu'elles forment comme trop étouffante et décide de partir rejoindre une communauté pour connaître — au moins pour un temps — autre chose.

L'auteur n'a pas voulu faire œuvre exemplaire mais décrire simplement une relation possible, ou rêvée, entre mère et fille. Malgré la volonté de se limiter au simple naturel, de peindre la vie quotidienne, cet univers apparaît assez vite artificiel. Le milieu social est à peine évoqué par quelques images sur la maison d'édition de la mère, ou quelques camarades de lycée de la fille. Les hommes, à une exception près, n'existent qu'à travers quelques signes, coups de téléphone, autos que l'on voit démarrer dans la rue. Ce procédé délibéré vide un peu les personnages de leur réalité sociale et humaine. Il reste la complaisance de ces deux femmes à se regarder vivre et à évoquer leurs fantasmes : la fille boit ses jus d'orange au biberon, sa mère l'imite un jour de solitude ! C'est un sujet un peu trop mince pour qu'on ne s'ennuie pas avant la fin de la projection, malgré la qualité des deux actrices.

Solange DUPUY

" Rocky II "

de Sylvester STALLONE

La suite des aventures de Rocky Balboa, ce boxeur italien de Philadelphie qui, totalement inconnu, fit vaciller le champion du monde des poids lourds dans le premier **Rocky.**

Sérieusement amoché, Rocky tente de s'écarter de la boxe, sous l'influence de la jeune femme qu'il vient d'épouser. Il cherche du travail, en trouve, est licencié au moment d'une compression de personnel. Et le voilà qui retourne à la boxe. Le champion réclame une revanche, traite publiquement Rocky de lâche, et lui fait accepter un nouveau « super-combat ». Le scénario est simple, les ficelles évidentes, l'issue du combat de boxe qui termine le film ne surprend pas... Mais Rocky est un gars sympathique. Il nous conquiert, quand il se balade dans son quartier populaire d'immigrés italiens, quand il cherche un emploi de bureau alors qu'il sait à peine lire — mais il voudrait bien un emploi assis ! —, ou qu'il se défonce à transporter des carcasses de bœuf pour rapporter une bonne paye à la maison, ou encore quand il passe nuit et jour au chevet de sa femme malade.

Et pour cet homme simple et digne, qui ne court ni après la gloire, ni après la fortune, le spectateur se prend d'amitié... même s'il n'aime pas la boxe.

Gaston DEVAU

« Les joyeux débuts de Butch Cassidy »

de Richard LESTER

Butch Cassidy est en prison. Pour sortir il a accepté de promettre au gouverneur de toujours respecter les lois de l'Etat de l'Utah... mais pour les autres il ne s'engage pas, car sa vocation, c'est d'être bandit de grand chemin. Un bandit sympathique, pas encore très sûr de lui, mais plein d'idées. Il voudrait bien reprendre le droit chemin, mais il n'arrive pas à se faire à l'idée de rester commis boucher (d'où le surnom de « butch ») dans une petite ville de l'Ouest, marié avec deux enfants.

A cette vie rangée il préfère l'aventure, les attaques de trains ou de casinos, et tous les ennuis de la vie d'un proscrit.

Le film retrace les premières aventures de Butch Cassidy et de Sundance Kid, son compagnon, deux héros qui n'en sont pas vraiment tant il leur arrive d'être maladroits, malchanceux ou inexpérimentés... bien qu'ils se sortent toujours des situations les plus difficiles.

Quand il y a de l'action, c'est drôle et bien fait. Le reste du temps on s'ennuie un peu : heureusement les décors (intérieurs et extérieurs) sont très variés et réussis, du désert à la montagne enneigée, en passant par les pommiers en fleurs, les saloons, les banques, etc...

Claude CHARVET

« Le quintette »

de Sven KLANG

En 1958, dans une petite ville de Suède, Sven Klang, vendeur de voitures d'occasion, est aussi le chef et le contrebassiste d'un petit orchestre amateur, mi-orchestre de jazz, mi-orchestre de variétés. Ses trois partenaires sont un jeune ouvrier, le batteur du groupe, une chanteuse qui est aussi employée de bureau, et un lycéen, pianiste.

L'arrivée d'un saxophoniste, Lasse, authentique musicien de jazz, va bouleverser la vie du groupe. Non seulement parce que ses compétences musicales soulignent l'absence de talent du groupe amateur auquel il s'est joint, mais aussi parce que sa conception de la vie est différente de celle de Sven Klang. Lasse lui reproche notamment de ne pas partager les cachets en parts égales.

Ce film suédois dépeint avec charme et tendresse la vie de ces musiciens amateurs pleins de rêves et d'illusions.

(Dans la seule salle des Ursulines, Paris 5e)

Jacques FONTENOY

" Bons baisers d'Athènes"

C'est un film grec réalisé par G.P. Cosmatos avec Roger Moore, David Niven et Claudia Cardinale. En pleine guerre, deux aventuriers veulent s'emparer de la vaisselle d'or d'un couvent, mais ils se feront utiliser contre les troupes d'occupation allemandes par la résistance grecque.

Un mauvais film d'aventures, sans grand suspense, qui, sous le beau soleil de l'île de Delos, transpire un peu trop le nationalisme grec.

Gil LANNOU

sélection

Films récents

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN, de R.W. Fassbinder.

La vie d'une jeune femme dans l'Allemagne de l'après-guerre.

UGC Opéra (2e) - Biarritz (8e) (vo) - Caméo (9e) - UGC Gare de Lyon (12e) - Mistral (14e) - Bienvenue (15e) - 14-Juillet (15e) (vo).

LA FEMME FLIC, d'Yves Boisset.

Une jeune inspectrice qui croit à son métier et pense qu'elle doit d'abord protéger les gens, découvre que la police ne saurait s'attaquer aux puissants.

Gaumont Richelieu (2e) - Hautefeuille (6e) - Marignan (8e) - Caméo (9e) - Fauvette (13e) - Montparnasse Pathé (14e) - Cambronne (15e) - Clichy Pathé (18).

RETOUR EN FORCE, de J.M. Poiré.

Les désillusions avec force gags, d'un petit truand sortant de prison.

Gaumont les Halles (1er) - Berlitz (2e) - Gaumont Richelieu (2) - Quintette (5e) - Marignan (8e) - Saint-Lazare Pasquier (8) - Paramount Gobelins (13e) - Montparnasse Pathé (14e) - Gaumont Sud (14e) - Clichy Pathé (18e) - Gambetta (20e).

C'ETAIT DEMAIN de N. Meyer.

Grâce à sa machine à explorer le temps, H.G. Wells, l'auteur d'anticipation de la fin du 19e siècle, poursuit Jack l'Eventreur qui a fui dans le futur et découvre le monde moderne avec les yeux du 19e siècle !

Gaumont les Halles (1er) (vo) - Capri (2e) - Impérial (2e) Marignan (8e) (vo) - Gaumont Sud (14e) - Montparnasse Pathé (14e) - Cambronne (15e) - Clichy Pathé (18e).

LE PULL OVER ROUGE de M. Drach.

L'affaire Ranucci portée à l'écran. Une mise en accusation de la justice et un réquisitoire contre la peine de mort.

Gaumont Les Halles (1er).

NORMA RAE, de M. Ritt.

La prise de conscience d'une ouvrière du textile dans le sud des Etats-Unis.

Saint-Ambroise (11e) (vo).

et moins récents

LES SENTIERS DE LA GLOIRE de S. Kubrick.

Des soldats condamnés pour l'exemple, dans l'armée française pendant la guerre de 1914-1918.

Grand Pavois (15e) (vo).

LE CHAGRIN ET LA PITIE, de M. Ophüls.

Un long document de témoignages et d'interviews sur la période de l'occupation, pendant la dernière guerre.

Daumesnil (12e).

PANIQUE A NEEDLE PARK, de J. Schatzberg. (Film de 1970.)

A New York, deux jeunes drogués essaient de vivre malgré la drogue. Le film montre en quoi la drogue est un esclavage et non un moyen de libération.

C'est d'actualité.

Olympic (14e) (vo).

LA GUERRE DES BOUTONS.

Rio Opéra (2e) - Danton (6e) - Ermitage (8e) - UGC Gare de Lyon (12e) - UGC Gobelins (13e) - Miramar (14e) - Magic (15e) - Secrétan (19e).

IRAN

L'ouverture de la commission d'enquête sur les crimes du chah

Une gifle pour Carter

Les gouvernements iranien et américain sont tombés d'accord sur la composition de la commission d'enquête internationale chargée d'examiner les exactions passées de l'ancien chah d'Iran à la tête du pays.

Cette commission, exigée par les Iraniens comme un des préalables à la libération des otages détenus par les étudiants islamiques, a bon gré, mal gré, finalement été acceptée par Carter, du bout des lèvres. Actuellement, elle est retardée à Genève, suite au mauvais vouloir de Carter, qui réaffirme que les Etats-Unis n'ont nullement l'intention de s'excuser pour leurs interventions passées en Iran. Mais cette commission existe, et les cinq personnalités, juristes de notoriété mondiale, qui la composent, devraient en principe soumettre les résultats de leur enquête à Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, dans une quinzaine de jours.

Le fait que cette commission ait enfin été mise sur pied est un fait positif, et cela quels qu'en soient les résultats. Certes, même au meilleur des cas, à supposer que cette commission mette réellement en accusation le chah, qu'elle publie au grand jour les exactions commises pendant sa dictature, les crimes de sa police, les assassinats et les tortures de ses hommes de main, que cette commission étale publiquement les soutiens et la complicité dont le chah a bénéficié de la part de l'impérialisme américain, cette commission n'aura bien sûr pas le moindre pouvoir de revenir en arrière, ni d'abolir le passé, ni même de réparer les crimes commis.

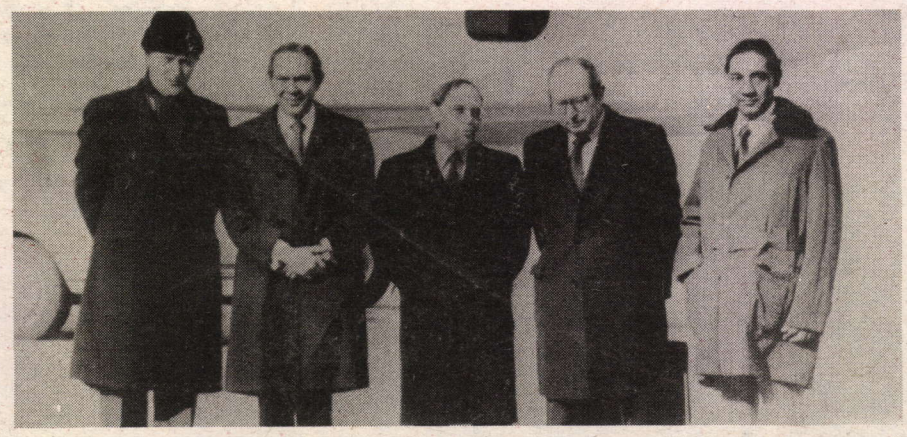

La commission d'enquête à Genève avant son départ pour Téhéran : Carter a dû reculer. **(AFP)**

Mais, malgré cela, que cette commission existe, que, sur ce point, les tout-puissants Etats-Unis aient dû reculer, voilà qui fait tout de même plaisir. Cependant, même pour cela, pour imposer une chose aussi naturelle que le droit pour un peuple opprimé de faire juger les crimes du tyran qui l'opprimait, il a fallu que le peuple iranien l'obtienne de haute lutte. Voilà plusieurs mois que Carter menace, tergiverse, pour finalement céder.

Cette commission, à supposer qu'elle aille jusqu'au bout de son enquête, ne révélera probablement rien qu'on ne sache déjà, mais en obtenant ainsi la possibilité de dénoncer et de faire juger les crimes de son dictateur et des puissances impérialistes qui le soutenaient, le peuple iranien humilié par des années d'oppression se bat pour sa dignité et, en ce sens, le recul qu'il a imposé à Carter compte pour tous les opprimés.

A.M.

LE PEUPLE IRANIEN NE VEUT PAS PAYER POUR EURODIF

Le 16 février, le ministre des Affaires étrangères iranien a annoncé que son pays entendait retirer sa participation à Eurodif. Eurodif est une société internationale dont la France est le principal actionnaire, mais dans laquelle la Belgique, l'Italie, l'Espagne ont aussi leurs intérêts, de la fabrication d'uranium enrichi, matériau qui sert en particulier de combustible aux centrales nucléaires. Le chah d'Iran avait acquis, il y a quelques années, une participation de 10 % dans cette société, en liaison avec un programme de construction de centrales nucléaires en Iran qui devaient utiliser l'uranium enrichi produit par Eurodif. En tout, un milliard de francs furent ainsi versés à Eurodif par le régime du chah et, en même temps, celui-ci consentait un prêt de plus de 4 milliards de francs au commissariat à l'Energie atomique français.

Peu après son accession au pouvoir, le régime de Khomeiny prit une mesure de simple bon sens : l'Iran ne manquant pas de ressources en énergie (le pétrole !), il a annulé son programme nucléaire. Et tout aussi logiquement, il interrompit les versements que le chah s'était engagé à faire à Eurodif. L'annonce officielle du 16 février n'est donc en fin de compte que la consécration d'un état de fait connu de tous.

Mais les autorités françaises s'opposent au remboursement des capitaux versés à Eurodif par le chah. Pire, prenant prétexte de l'arrêt des versements par le gouvernement iranien, Eurodif a demandé et obtenu des tribunaux français l'autorisation de se dédommager sur les capitaux prêtés jadis au CEA !

La bourgeoisie française a donc largement profité des largesses du chah dans le passé, sans jamais bien sûr se préoccuper du fait que ces dépenses énormes ne pouvaient rien rapporter à la population iranienne. Aujourd'hui que le régime de Khomeiny essaie d'en revenir à une situation plus conforme aux besoins réels du pays, les capitalistes français ont recours à des arguties juridiques pour confisquer les capitaux iraniens. D'ailleurs, qu'importe la méthode : ce qui compte, c'est de faire payer à la population iranienne sa volonté d'indépendance ! La banque américaine Chase Manhattan Bank ne s'asseoit-elle pas sur les mêmes lois capitalistes dont se réclament les capitalistes français pour geler tous les avoirs de l'Etat iranien déposés dans ses coffres ? La seule différence quand même, dans le cas d'Eurodif, c'est qu'heureusement pour lui, le régime de Khomeiny dispose au moins, face à la bourgeoisie française, d'un argument de poids, le pétrole, et que, de ce fait, il n'est pas exclu que celle-ci finisse par chercher un arrangement pour ne pas compromettre irrémédiablement ses relations économiques avec l'Iran.

François ROULEAU

Golfe Persique — La présence américaine : une protection encombrante

Avec l'Arabie Saoudite, certains émirats du Golfe Persique, dont celui d'Oman, viennent de manifester leurs réticences aux propositions « d'aide » américaines. Les Etats-Unis, dans le cadre du redéploiement et du renforcement en cours de leur dispositif d'intervention militaire dans le monde, ont envoyé la semaine dernière dans le Golfe Persique un contingent de 1 800 marines et quatre navires de guerre chargés de tout un matériel d'intervention et de débarquement, destinés à renforcer la flotte de vingt navires qui y croisent déjà.

Mais les régimes du Golfe Persique, même ceux qui, comme l'Arabie Saoudite, sont parmi les plus inféodés à l'impérialisme américain, viennent d'opposer un démenti formel aux rumeurs qui avaient laissé entendre qu'ils acceptaient de laisser débarquer ces nouveaux contingents de marines sur leur sol.

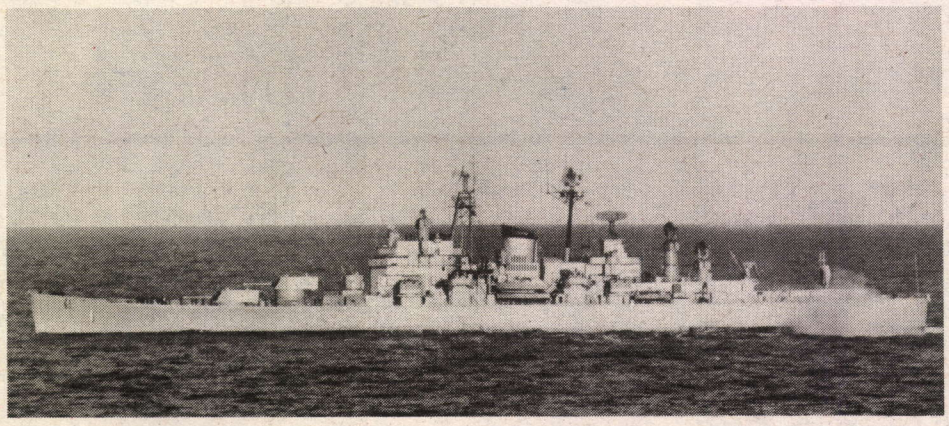

La flotte américaine est présente dans le Golfe Persique : des manœuvres contre les peuples.

Il faut dire que le débarquement de troupes américaines constituerait une véritable provocation à l'égard des populations de cette région dans les circonstances actuelles, et les dirigeants des Etats du Golfe Persique craignent eux-mêmes de mettre le feu aux poudres en acceptant l'offre américaine.

La population de cette région a en effet les yeux tournés vers l'Iran. Car le renversement de la dictature du chah a marqué le réveil des masses dans de nombreux pays musulmans de la région, la haine de l'impérialisme américain agit comme un ferment, créant une situation assez explosive, ce qu'ont confirmé les récentes émeutes de La Mecque.

Si bien que les dirigeants des pays du Golfe Persique préfèrent sans doute, pour quelque temps, marquer dans la mesure du possible leurs distances vis-à-vis de l'encombrant protecteur américain.

Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, qu'ils ne seraient pas les premiers à réclamer l'aide américaine si des révoltes éclataient, menaçant leur régime. Mais pour l'instant, c'est justement ce risque-là qu'il s'agit d'éviter. Et pour cela, ils préfèrent ne pas apparaître comme des régimes totalement inféodés à l'impérialisme américain.

Les dirigeants américains, de leur côté, n'ont d'autre choix, s'ils ne veulent pas courir le risque de provoquer des réactions populaires par trop vives contre leur présence, que d'agiter la menace de leurs troupes de loin. Pour faire la démonstration de leur puissance, il ne leur reste qu'à faire défiler leurs navires de guerre dans le détroit d'Ormuz, pour la galerie en quelque sorte.

C.B.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 46450.